L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1407 - VENDREDI 13 JANVIER 2017 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

SARL B. REVELIN
58290 Vandenesse - 58290 Moulins-Engilbert
SUCCESSEUR des Ets BONORON B.
VENTE + S.A.V.
Pièces détachées
pour évacuateur à fumier
(toutes marques)
Chaîne Marine - Carrée et va-et-vient
Pièces épandeur SAMSON
en stock
Tel. 06 72 88 02 42

Relance porcine

L'élevage porcin revisité



Qui aurait imaginé qu'un atelier porcin fermé en 2010 retrouve une activité six ans plus tard et renoue avec la rentabilité ? C'est le pari gagné par Loïc Guyard qui a joué la carte de la diversification en revisitant la production porcine et en s'engageant dans une mini-filière qui sécurise son activité et son revenu. Avec à la clé de belles perspectives économiques. Preuve que la rentabilité n'est pas affaire de taille d'exploitation mais de réflexion et de choix technico-économiques assumés, quitte à sortir des sentiers battus. Bienvenue au «Paradis»

page 14.

Côte d'Or

› Diversification

Le choix de la volaille



Nièvre

› Filière équine

2017: «Année charnière» pour les AQPS



Yonne

› Saint-Vincent Grand Auxerrois

Tous à Vézelay ce dimanche !





Nouveau Fendt 300 Vario
La polyvalence redéfinie
Nouveau gabarit, nouvelles possibilités
Combinant tous les avantages des Fendt Vario de dernières générations de plus forte puissance, le nouveau 300 Vario stage 4 offre dans toutes les conditions des performances hors pair. Premier tracteur de sa catégorie à répondre aux normes Stage 4, ce nouveau Fendt 300 Vario saura vous faire profiter au quotidien de sa sobriété et de son avance technologique au travers de sa cabine VisioPlus, sa nouvelle motorisation ou encore ses performances hydrauliques inédites.

G. BUCHEZ
Autun - Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr
AGCO Your Agriculture Company
PLUS D'INFOS

Le PRO de la tôle
Tôles couvertures - Tôle bardage - Tôle imitation tuile
Fer - Grillage - Panneaux de clôture - Cuve - Remorque
- Panneaux sandwichs



BECKER Frères
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr
Retrouvez nos produits sur notre site www.beckerfreres.com

Sommaire

Côte d'Or
04 • Diversification: Le choix de la volaille
05 • Jeunes agriculteurs: Qu'attendre de 2017 ?
06 • Station d'évaluation: Découvrir le génotypage
07 • Chambre d'agriculture: Voir des signes positifs

Nièvre
08 • Attaques sur des ovins: Par précaution, rentrez les bêtes
09 • Tour de plaine du préfet Mathurin: A la découverte de l'agriculture nivernaise
10 • Filière équine: 2017: «*Année charnière*» pour les AQPS
11 • Les vœux des présidents

Yonne
12 • Chambre d'agriculture de l'Yonne: Revue de presse de l'actualité agricole
13 • Saint-Vincent Grand Auxerrois: Tous à Vézelay ce dimanche !
14 • Filière porcine: Des cochons au paradis
15 • Les vœux des présidents

Région
16 • Territoires: Des échanges utiles entre la Région et les maires
17 • 12èmes Ovinpiades des jeunes bergers: Pour des élèves qui sortent du troupeau...

Filières
18 • Élevage Maladies respiratoires: Renouveler suffisamment l'air
19 • Élevage Accélération des émissions de méthane: L'élevage montré du doigt se «rebeef»

Infos Services
20-21 • Analyses et tendances
22-24 • Petites annonces
25-30 • Annonces légales
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Vœux de Jeunes Agriculteurs

Remettre le modèle familial sur le devant de la scène

Si la crise n'a pas empêché les installations de progresser, Jeunes Agriculteurs compte profiter de l'espace de dialogue ouvert par les échéances électorales de 2017 pour promouvoir davantage l'agriculture familiale, un modèle dominant en France et qui offre le plus de chance de résister face aux crises, tout en valorisant le territoire.

«*Une agriculture de ferme et non une agriculture de firme*» : le président de Jeunes Agriculteurs (JA), Jérémy Decerle, va d'autant plus répéter son slogan que 2017 et son lot d'élections seront propices au débat. Le syndicat a publié pour l'occasion un manifeste «*pour une ambition agricole française qui défende un modèle de type familial*». Car il y a, derrière ce modèle, la volonté de conserver une agriculture à visage humain, pour des raisons pragmatiques : avec des agriculteurs à la tête des exploitations, l'agriculture familiale est la plus résiliente face aux crises et la plus à même de protéger et d'entretenir le territoire, a rappelé le président de JA lors de ses vœux à la presse le 4 janvier. Si la MSA recense 376 installations de plus en 2015 par rapport à 2014, malgré la crise, JA se mobilise pour que les pouvoirs publics mettent l'accent sur l'installation, avec l'objectif de compenser chaque départ à la retraite. «*Il faut que les Pouvoirs publics mettent la main à la poche pour l'accompagnement humain*», souligne Jérémy Decerle.


Photo: JA

Pac, gestion des risques et revenu

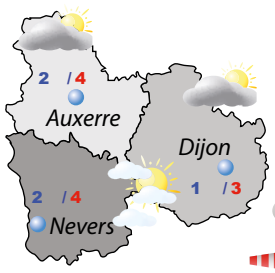
Pour JA, ce renouvellement des générations doit aussi être la priorité de la future PAC. Entre la simplification, les normes, les retards de paiement, «*les agriculteurs ne voient plus le but de la Pac*», explique Baptiste Gatouillat, vice-président JA en charge du dossier Economie. Le verdissement devrait davantage reposer sur des critères de résultat et non sur la contrainte, souligne-t-il, d'autant plus que «*le défi climatique ne pourra pas être relevé sans les agriculteurs*». Un budget conséquent doit être maintenu pour prioriser les agriculteurs actifs, ceux qui mettent en valeur les exploitations, et financer les outils qui permettent de «*réassurer un revenu aux agriculteurs*». Le rapport d'orientation de cette année portera d'ailleurs sur la gestion des risques. Au niveau national, le revenu doit passer par la valorisation de l'origine France, qui reste un point de vigilance pour JA malgré l'entrée en vigueur de l'étiquetage obligatoire de l'origine de la viande et du lait sur les produits transformés. Les industriels ayant jusqu'au 31 mars pour se mettre en conformité, «*dès le 1er avril, nous avons prévu un mouvement national pour vérifier la mise en application de ce décret*» dans les grandes surfaces, prévient Samuel Vandaele, secrétaire général de JA. Une vigilance également de mise sur le suivi du plan de consolidation annoncé par Manuel Valls et dont le résultat n'est actuellement «*pas satisfaisant*», indique-t-il. «*Les banques ne jouent pas le jeu, la BPI retoque neuf dossiers sur dix…*», déplore le secrétaire général. En revanche, le dispositif avec la Siagi semble fonctionner, ce qui pousse JA à demander un transfert des fonds initialement prévus pour la BPI vers la Siagi. «*On va élever un peu le ton*», prévient-il. En 2017, JA compte bien jouer pleinement son rôle d'aiguillon, et prévoie d'ailleurs de lancer une campagne de communication sur le métier le 21 février, avant le Salon de l'agriculture.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 13 au 22 janvier 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 13 Janvier

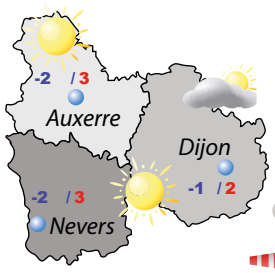


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 3 à 5 °C
Vents : Ouest 30 km/h

Ste Yvette
Soleil : 08:31 - 17:20
Lune : 18:52 - 08:57

Samedi 14 Janvier

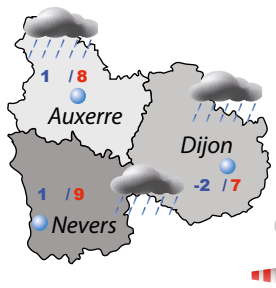


Beau temps
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 2 à 4 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Nina
Soleil : 08:30 - 17:21
Lune : 20:02 - 09:38

Dimanche 15 Janvier



Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Rémi
Soleil : 08:30 - 17:23
Lune : 21:11 - 10:13

Prévisions à 7 jours

Lundi 16 au Mercredi 18 Janvier :

Un temps agréable et ensoleillé en perspective.

Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : -1 à 9 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 19 au Dimanche 22 Janvier :

Le soleil restera présent pour ces prochaons jours.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 0 à 3 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

AGRICULTURE Président de la FNSEA depuis 2010, Xavier Beulin a publié le 3 janvier « Notre agriculture est en danger. Ce qu'il faut faire » aux éditions Tallandier. Interview.

« Il faut un pacte de confiance entre les agriculteurs et la société »

Dans « *Notre agriculture est en danger. Ce qu'il faut faire* », Xavier Beulin détaille les solutions qu'il propose pour donner des perspectives à une agriculture française de qualité, mais trop souvent délaissée par les politiques et de plus en plus méconnue des citoyens. L'agriculteur revient également sur son parcours et sur les responsabilités qui ont forgé sa vision. Ce travailleur acharné, amoureux de la vitesse et passionné de cuisine, milite pour un discours plus positif sur la production agricole française et sur ce métier qu'il n'a pas eu le temps de choisir, ayant repris l'exploitation familiale à 17 ans, au décès de son père.



Pourquoi avoir écrit ce livre ?

D'abord pour interpeller les politiques. J'ai été surpris et même déçu que pendant la primaire de la droite et du centre, personne ne parle d'agriculture alors que le secteur pèse 15 % de l'emploi en France et 8 à 10 milliards d'euros d'excédent commercial. Et lorsque l'on en parle, on la présente de manière très binaire, avec d'un côté une agriculture industrielle, productiviste et qui aurait accès aux marchés mondiaux, et de l'autre une agriculture de proximité forcément vertueuse. Sortir des clichés est une nécessité ! Quand les politiques aujourd'hui évoquent l'agriculture, c'est toujours avec compassion, voire lamentation. Ils sont pris entre la nostalgie et le discours véhiculé par certaines ONG médiatisées, qui leur donne le sentiment d'être à contre-courant des attentes sociétales. Ils ont tout de même une certaine conscience de ce que représente le secteur en matière d'économie, d'emploi, d'identité au territoire, conscience aussi que la France décroche par rapport à ses voisins européens, tout en ayant des difficultés à assumer cette agriculture et ses potentialités. Il faut avoir un discours positif, en particulier sur la diversité agricole. J'essaye de rassembler dans ce livre un certain nombre de propositions pour répondre à la situation actuelle.

Pouvez-vous nous dire quelques mots de ces propositions?

Au niveau européen, la France doit être plus présente à Bruxelles qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais il faut aussi adapter l'agriculture française, en la dotant notamment d'un véritable statut : si on fait une analyse rapide au niveau national, on se rend compte que l'on est l'une des dernières corporations à ne pas disposer d'un statut. Aujourd'hui, pour être agriculteur, il suffit d'avoir un numéro de sécurité sociale à la MSA, c'est un peu léger ! Derrière ce statut, il s'agit de professionnaliser le métier d'agriculteur, mais aussi et surtout de protéger les plus faibles et les plus vulnérables. L'actualité nous donne raison là-dessus, car malheureusement un certain nombre d'exploitants ne pourront pas continuer l'activité, et en cas de faillite ou de dépôt de bilan, les biens personnels ne sont pas protégés. La dimension fiscale constitue par ailleurs un gros sujet. Il nous faut un outil moderne pour lutter contre les aléas et la volatilité, avec une fiscalité qui ne serait plus calculée annuellement mais sur plusieurs années. Il y a un autre point sur lequel j'insiste : la modernisation à la fois des exploitations et des filières. Je reprends ici un des chiffres mis en avant par Arnaud Montebourg lorsqu'il était ministre du Redressement productif : il faut injecter 6 milliards d'euros entre la production agricole et la transformation pour moderniser. Parallèlement à tout cela, un débat de fond doit porter sur la recherche, l'innovation, la mise à disposition des technologies du numérique et du digital, de la robotique, toute une modernisation qui permettra de répondre de mieux en mieux aux défis de la performance économique, environnementale, de la gestion de l'eau, des ressources naturelles, du changement climatique etc.

Vous proposez ainsi de dépasser les normes pour aller vers un contrat avec les agriculteurs…

Il faut sortir en France d'une vision purement législative et réglementaire pour aller vers un contrat, un pacte de confiance avec les agriculteurs. On a souligné une phrase qui dans mon livre


RÉUSSIR/THIERRY MICHEL

Xavier Beulin, président de la FNSEA, a présenté ses voeux le 5 janvier en rappelant que trois temps forts allaient rythmer le début de 2017 : le SIA mais aussi le congrès du syndicat majoritaire (congrès électif à Brest qui présentera un rapport d'orientation sur l'Europe) et les élections (présidentielle et législatives).

risque d'être polémique, celle où je critique à la fois le dirigisme de la gauche et le libéralisme de la droite. Il s'agit surtout d'une formule pour faire réagir. Je ne suis ni pour l'un ni pour l'autre ; l'agriculture a besoin d'un cadre, car elle est soumise tantôt au climat capricieux, tantôt aux maladies ou aux vicissitudes des marchés, elle a besoin de dispositifs et d'outils d'intervention, mais pour autant, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse. Il faut aussi faire confiance aux acteurs. Quand on évoque la biodiversité, l'équilibre des ressources naturelles, la protection de l'eau, du sol, il faut plutôt réinjecter de la science, du savoir, de la confiance, au lieu de tout faire passer par des lois et des décrets. La France a toutes les capacités en ce domaine, avec l'Inra, les instituts de recherche, les Chambres d'agricultures, les coopératives… Nous avons l'un des dispositifs de recherche agricole les plus développés au monde. C'est un enjeu de prospérité et de qualité.

Est-ce également un élément du contrat que vous voulez passer entre agriculteurs et citoyens ?

Oui, il faut leur faire connaître ces atouts et être plus pédagogique. Il y a aujourd'hui un paradoxe assez flagrant, relevé à plusieurs reprises, notamment par l'Observatoire des prix et des marges, qui indique que le marqueur prix reste déterminant dans l'acte d'achat au quotidien, alors que l'on veut garder de la spécificité, de la différenciation, une large gamme dans la plupart des grandes productions… Il faut retisser des liens pour partager, avec les citoyens mais aussi les intermédiaires, un objectif à partir duquel on accroche une valeur. Car il est difficile d'avoir à la fois les prix mondiaux ou même européens, et la qualité, l'exigence, des produits d'origine française. Le travail mené par la FNSEA puis par Stéphane Le Foll auprès de Bruxelles sur l'étiquetage va dans le bon sens. J'espère que le consommateur pourra librement faire ses choix et acceptera de payer quelques centimes supplémentaires en échanges des garanties associées à l'origine France.

On imagine, à la lecture de votre histoire personnelle que vous évoquez au début du livre, d'où vient votre volonté d'avancer et d'agir. Est-ce la nécessité d'être à la hauteur très jeune qui a permis et motivé votre engagement professionnel?

Je m'autorise à m'exprimer à travers ce livre car je pense avoir acquis, à travers mon engagement professionnel, une expertise, un regard sur l'agriculture française, sur les enjeux internationaux. Mais je tire aussi mon expérience de deux éléments qui ont influencé ma vie. Ma famille d'agriculteurs, d'abord, d'autant qu'avec le décès de mon père quand j'avais 17 ans, je suis très vite passé d'un âge insouciant à un âge adulte… Étant l'aîné de quatre enfants, vous imaginez les responsabilités que cela implique. Le deuxième élément, c'est d'avoir eu cette capacité de rencontrer, à la fois chez les Jeunes agriculteurs, à la FNSEA, chez Avril, des gens de très grande qualité qui vous aident à faire votre propre opinion, à confronter les réflexions, en particulier Jean-Claude Sabin, mon prédécesseur à la tête de Sofiprotéol. C'est par l'argumentation, la confrontation, le dialogue, et la recherche de points de convergence que l'on parvient à faire avancer les choses et porter des idées.

Vous évoquez dans votre livre les nombreux déplacements que vous avez faits sur le terrain. Si vous ne pouvez qu'être touché, en tant que paysan, par les situations difficiles, en quoi cela permet-il au président de la FNSEA d'avancer?

La première responsabilité des dirigeants quels qu'ils soient, c'est d'abord l'écoute. D'où l'intérêt et la nécessité de faire beaucoup de déplacements sur le terrain, en dehors des assemblées générales et autres réunions bien sûr, pour prendre en compte toute la complexité de l'agriculture française, la diversité des productions, et toutes ces situations particulières qui nécessitent des réponses particulières. Il faut être au contact pour comprendre les enjeux qui peuvent être différents d'un territoire à l'autre. Quand vous ajoutez à cela le fait que, comme disait Jean-Michel Lemétayer, dans l'agriculture il y a un coup de feu tous les jours, cela nous force à être exigeant. La FNSEA est une maison exigeante, au niveau des administrateurs, des administratifs, et pour ce qu'elle produit et propose. Je le redis d'ailleurs dans le livre, nous sommes devenus définitivement un syndicat de solutions. Dans la plupart des sujets à traiter, certes les revendications et les manifestations sont toujours de bons arguments pour le syndicalisme, mais nous sommes de plus en plus dans la négociation, avec des arguments toujours plus complexes et techniques. Ce qui suppose que l'on arrive avec une capacité d'ouverture et d'écoute pour ensuite mieux convaincre.

PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE JEANNE, ACTUAGRI.

Diversification

Le choix de la volaille

Un agriculteur vient d'inaugurer deux poulaillers Label de Bourgogne dans le canton d'Aignay-le-Duc.



Arnaud Lamiral devant l'un de ses deux bâtiments à la Ferme de la Moloise, sur la commune de Minot.

Sur invitation des Établissements Sirugue, une cinquantaine de personnes se sont déplacées vendredi 6 janvier à Minot chez Arnaud Lamiral. Ce producteur céréalier de 47 ans, ancien éleveur laitier, inaugurait deux poulaillers Label de Bourgogne. Flambant neuves, les structures accueilleront leurs premiers animaux le 19 janvier. Il s'agira d'une grande première pour l'exploitant côte d'orien mais aussi pour les Établissements Sirugue qui s'ouvrent pour la toute première fois aux poulets Label de Bourgogne.

Complément de revenus

Arnaud Lamiral exploite des grandes cultures sur 160 hectares et recherchait une activité complémentaire. Son parcours a été retracé et ses motivations dévoilées lors de l'inauguration de vendredi dernier : *«Je me suis installé en 1996 avec mon père avec des céréales et 35 vaches Prim'Holstein et Montbéliardes. Nous avons décidé d'arrêter le lait en 2009 car la marge brute n'était plus du tout intéressante, nous brassions de l'argent pour ne rien gagner... Je me suis dirigé vers un emploi de salarié dans une concession agricole durant quatre ans pour compenser. Ce fut une très bonne expérience mais j'ai souhaité me recentrer sur l'exploitation car je faisais de longs déplacements. Une autre activité de travaux agricoles durant les moissons ne me suffit pas pour combler la baisse continue des revenus céréaliers. J'épure des récoltes très moyennes depuis plusieurs années et ce n'est pas encore 2016 qui rattrapera la donne... L'idée était de trouver une activité fixe avec un complément de revenus garanti sur l'exploitation»*.

Les poulets, une évidence

La première idée de diversification d'Arnaud Lamiral s'est intéressée aux volailles : *«c'est la seule option qui me semblait réalisable. Je connaissais plusieurs personnes orientées vers cette production. Je suis allé les voir, j'ai beaucoup échangé d'informations. Les échos étaient unanimement positifs et je me suis logiquement lancé. J'ai deux enfants mordus d'agriculture et j'ai envie de leur remettre un jour une exploitation économiquement viable»*. Ayant déjà travaillé avec les Établissements Sirugue dans le passé avec son atelier laitier, Arnaud Lamiral n'avait qu'à rencontrer le fabricant d'aliments basé à Esbarres dans le val de Saône : *«les démarches se sont enchaînées l'an passé avec l'obtention du permis de construire. Les travaux ont commencé en juin dernier»*. Actuellement en phase de finition, chacun de ses bâtiments recevra 4400 poulets durant 84 jours, pour une moyenne de 3,5 lots chaque année, sur une surface de 400m^2 et avec des trappes donnant sur l'extérieur. Chaque lot sera ensuite transféré vers deux abattoirs du groupe LDC dans la Bresse.

68 000 euros de subventions

L'investissement total se chiffre à 180 000 euros pour les deux poulaillers. *«Des subventions du PCAE à répartir entre la Région, l'État et l'Europe s'élèvent à 48 000 euros»* signale Jérôme Voisin, en charge du développement volailles aux Établissements Sirugue, *«à cela s'ajoutent les aides de la filière, via le syndicat des volailles fermières de Bourgogne, à hauteur de 20 000 euros. La proportion d'aides est intéressante pour ce type de poulailler, cela contribue d'autant plus à la rentabilité du projet»*. Un revenu annuel de 12 000 à 13 000 euros (avant impôts et MSA) est estimé. Le montant de 112 000 euros emprunté par l'éleveur sera remboursé sur 15 ans. Jérôme Voisin souligne l'intéressante valorisation du projet, en lien avec le nombre d'heures de travail : *«nous estimons à 1h30 le temps à consacrer chaque jour aux deux poulaillers. Il ne s'agit que d'une moyenne car parfois, 20 à 30 minutes suffiront. Ce sera le cas pour assurer la surveillance. La tâche la plus longue sera de loin le vide sanitaire à réaliser entre chaque lot»*.

Un choix selon le *«feeling»*

La diversification volailles apparaît *«particulièrement pertinente»* dans cette conjoncture agricole si difficile, comme le rappelle Jérôme Voisin : *«cette orientation ne viendra pas compenser les pertes des céréales dans leur totalité, mais si le travail est fait correctement, le revenu sera constant et garanti, ce qui est très opportun en ce moment. Entre poulets standard et Label, l'éleveur a le choix, c'est souvent une question de feeling : on peut opter pour le Label en raison du plein air et de l'aspect sociétal. Les contraintes du milieu sont également à prendre en compte, il faut accepter de perdre un peu plus de surface qu'en poulets standards qui sont davantage concentrés. Dans tous les cas, il y a un important marché et de gros besoins de développement dans la filière volailles. L'abattoir de Louhans va se développer et nous proposons toujours aux éleveurs de monter des poulaillers. Le syndicat des volailles fermières de Bourgogne avait besoin de se développer lui aussi et s'ouvre désormais à nous : c'est une grande satisfaction et plusieurs éleveurs du syndicat sont en train de nous rejoindre»*.

AURÉLIEN GENEST

Plus d'infos

Contact

Jérôme Voisin
au 06 84 21 61 40 ou
jerome.voisin@sirugue.eu

Les partenaires

Syndicat des volailles fermières Bourgogne, Sirugue (alimentation animale), Le Triangle (bâtiment), Damien Mugnier (terrassement), Vitogaz, Conseil départemental, Conseil régional, État et Feader, Doras (matériaux), Ets Bruley (traiteur), Emmanuel Pautre (agent Allianz Assurances), CIC Banque.





Les Établissements Sirugue assureront cinq à six livraisons pour chaque lot de poulets, avec des aliments adaptés au stade physiologique de ces derniers. Huit autres bâtiments du même type seront prochainement opérationnels en Côte d'Or, et plus précisément chez deux éleveurs habitant Brazey-en-Plaine.

Jeunes agriculteurs

Qu'attendre de 2017 ?

Le président de JA21 évoque la nouvelle année. Celle-ci *«ne peut pas être mauvaise»* selon lui.



François-Xavier Lévêque attend une bonne récolte et une remontée des prix dans toutes les filières.

En marge des vœux des présidents des OPA publiés comme chaque début d'année dans Terres de Bourgogne, François-Xavier Lévêque présente les siens *«les plus chaleureux»* à tous les exploitants du département, au nom du syndicat des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or qu'il préside depuis bientôt trois ans. François-Xavier Lévêque assure que l'année 2017 *«ne peut pas être mauvaise»* : *«En effet, si cela n'était pas le cas, chose que je ne veux en aucun cas imaginer, la situation deviendrait plus que problématique sur nos exploitations, vu l'état des lieux actuel»*. Ne souhaitant pas revenir sur les aléas de 2016, *«à oublier au plus vite»* selon lui, le président de JA21 attend principalement une bonne récolte l'été prochain et une remontée des prix *«rapide et digne de ce nom»* dans l'ensemble des filières agricoles. Le Côte d'orien se veut particulièrement optimiste en ce début d'année, lui qui n'a pas fait preuve de langue de bois ces derniers mois dans nos colonnes: *«si on ne croit plus en l'avenir, on doit arrêter tout de suite. Oui, j'ai envie de croire à une remontée des prix, c'est la seule chose qui nous sauvera. En céréales, les cours bougent légèrement depuis quelques temps. En lait, quelques signes positifs se font ressentir. En viande, j'espère que la loi passée au 1er janvier sur l'étiquetage va favoriser les produits français et inverser la tendance de ces dernières années»*.

Pas de recette miracle

Regrettant que l'agriculture ne soit pas davantage considérée dans le monde politique, François-Xavier Lévêque ne s'attend pas à la moindre orientation ni décision en cette année d'élections présidentielles : *«celles-ci se dérouleront dans moins de quatre mois. Nous savons d'avance qu'il ne se passera rien au moins jusqu'à cet été. De l'agriculture, ils en parleront peut-être un petit peu, mais ils n'agiront pas sur la crise et resteront sur leur réserve électorale. Personne n'osera se prononcer sur quelconque sujet par peur de perdre des voix. Gauche ou droite, cela a toujours été comme ça. Nous avons affaire à des gens totalement déconnectés de la réalité agricole»*. Le Côte d'Orien invite chaque agriculteur à actionner sans plus attendre différents leviers au sein de leur exploitation : *«il n'existe pas de recette miracle face à une telle situation. Dans tous les cas, des solutions ne viendront pas toutes seules. Il faut aller les chercher, les provoquer. Même si cela n'est pas toujours facile, chaque exploitant peut changer quelque chose chez lui, pour améliorer sa rentabilité. Les pistes sont diverses et variées, cela peut être la diversification, la mise en commun de matériels, la restructuration… Chaque choix est propre à chacun…»*

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous le 16 février

Les Jeunes agriculteurs tiendront leur assemblée générale jeudi 16 février à Sombernon. La thématique retenue cette année sera intitulée *«L'agriculture au-delà de nos frontières»* avec, comme intervenant, un agriculteur de la Haute-Marne exploitant 8 000 hectares de cultures en Ukraine. *«Nous sommes aujourd'hui dans une concurrence 100% mondiale, il nous est apparu intéressant de voir ce qu'il se passe ailleurs. Les pays de l'Est sont en train de prendre les marchés que nous n'avons pas pu avoir cette année, faute d'une qualité qui n'était pas au rendez-vous. Il sera intéressant de poser des questions sur leur fonctionnement, leur travail, leurs normes et leurs tâches administratives afin de voir si nous sommes sur le même pied d'égalité. En invitant ce type d'intervenant, c'est vrai, nous poussons le raisonnement à l'extrême puisque leurs systèmes ne sont pas transposables chez nous. Mais c'est un choix volontaire, ce sont eux qui sont en face de nous sur les marchés, il ne faut pas l'oublier»*. Cette assemblée générale évoquera également un grand projet vidéo signé JA21 : *«il sera destiné au grand public. L'idée sera de présenter la Côte d'Or agricole dans son ensemble. Nous mettrons en avant nos métiers de l'agriculture avec des reportages vidéos et photos, à la fois terrestres et aériens à l'aide d'un drone. Ce travail s'échelonnera sur une année entière, pour montrer l'agriculture au fil des saisons»*.

Syndical

ZDS: Trop défavorisées pour être dans le zonage !

Le 19 décembre 2016, le ministre dévoilait une nouvelle cartographie des zones défavorisées censée rétablir les injustices issues de la première carte, présentée en septembre. Bien qu'inquiets quant au sort réservé au *«Tonnerrois»* et aux quelques communes du Val de Saône aujourd'hui exclues, nous pensions que la petite région *«Côte et Hautes Côtes»* pourrait facilement être rattrapée. En effet, le ministère avait évoqué, à plusieurs reprises, la possibilité du retrait de la valeur dégagée par la viticulture dans le calcul de la Production Brute Standard. Cette PBS, ainsi restreinte, serait donc en dessous du plafond admis pour qu'une petite région entre dans le zonage. Mais c'était sans compter sur le non-sens dont savent faire preuve nos ministères et administrations : la PBS des *«Côte et Hautes Côtes»*, hors viticulture, est désormais trop faible pour que le secteur soit considéré comme défavorisé ! De qui se moque-t-on ? Non seulement aucune des propositions que nous avions émises pour prendre en compte le *«Val de Saône»* et le *«Tonnerrois»* n'a été retenu, mais en plus, des artifices douteux sont inventés pour continuer à exclure des zones dont le caractère défavorisé n'est plus à prouver ! Certes, le premier zonage n'est pas parfait et a permis l'introduction de secteurs qui n'auraient peut-être pas dû l'être. Certes, aucune marche arrière n'est possible sur ce zonage établi selon les contraintes naturelles. Certes, nombreux sont ceux qui craignent que le budget de l'ICHN n'explose. Mais ce n'est pas notre problème. Ce n'est en aucun cas aux agriculteurs de Côte d'Or de payer les erreurs de l'administration ! Chacun doit prendre ses responsabilités. La FDSEA est plus que déçue de cette attitude irresponsable et de la mauvaise foi dont certains font preuve. Il est hors de question que nous baissions les bras. La FDSEA continuera à défendre ses positions : Les communes du Val de Saône, les petites régions *«Côte et Arrières Côtes»* et *«Tonnerrois»* doivent impérativement être inclues dans le zonage.

SAMUEL BULOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FDSEA







▸ Formations

16/01-06/02 Inséminer soi-même ses vaches: (2 j) . Lieu à définir. Aurore Gérard, Chambre d'agriculture 21
03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

17/01-24/01 Word et Excel : bien utiliser les logiciels de bureautique.
Les 17 et 24 janvier à Dijon, Aline Parize, Chambre d'agriculture 21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

24/01 Être autonome pour vérifier ses engins de levage. À Venarey-Les Laumes. Aline Parize, Chambre d'agriculture 21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

26/01 Gérer les pathologies liées à l'alimentation en élevage caprin. Lieu à définir
En partenariat avec le GDS 21.
Inscription :
Virginie Pabiou, 03 80 68 67 35,
virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com.

30/01 Biosécurité dans les élevages avicoles.
À Pouilly-en-Auxois. Inscription auprès de Lucile Rouillard, Chambre d'agriculture 21, 03.80.68.66.31
mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr

31/01 Résoudre les boiteries et pathologies des pattes en élevage laitier : À Cîteaux. En partenariat avec ECEL 21. Inscription : Jean-François Dessolin, 03 80 68 67 16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

31/01 Utiliser la phyto-aromathérapie en élevage laitier : à Châtillon-sur-Seine. En partenariat avec ECEL 21. Inscription : Jean-François Dessolin, 03 80 68 67 16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

02/02 Réviser la mécanique de base et entretien de son/ses tracteurs. À Bretenière, Aline Parize, Chambre d'agriculture 21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr



Station d'évaluation

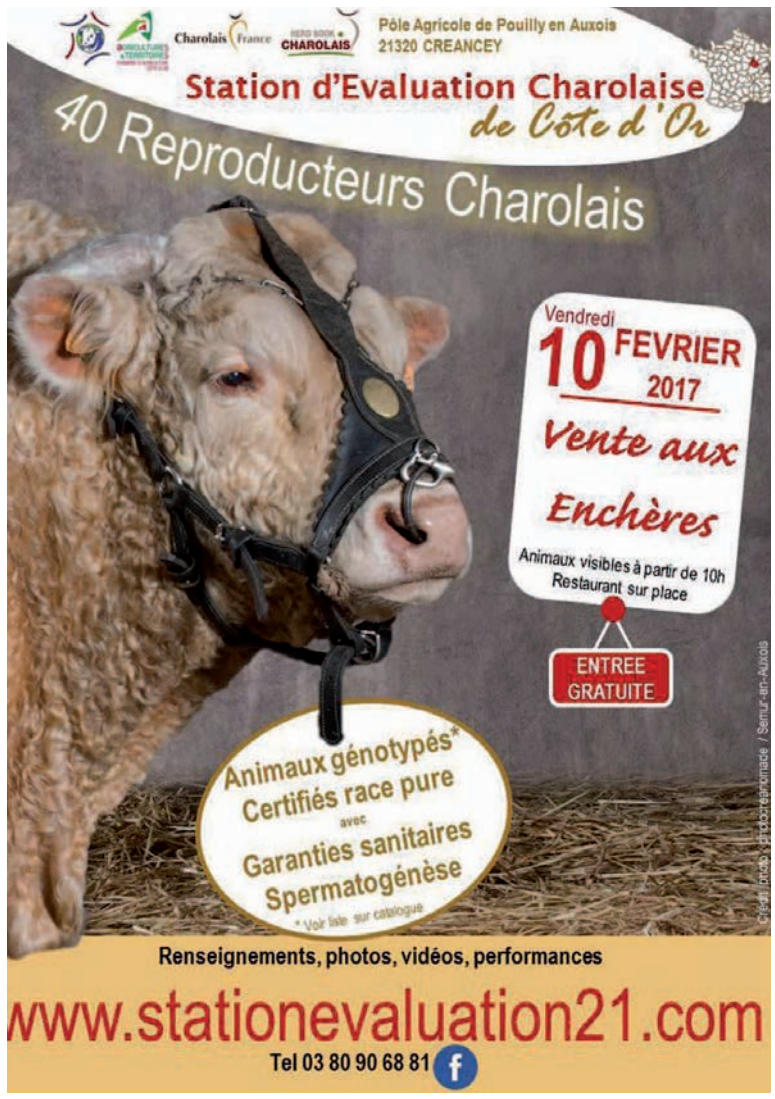
Découvrir le génotypage

Une porte ouverte se tiendra mercredi 18 janvier à Créancey. Les visiteurs pourront apprendre à utiliser les données des génotypages.

La vente aux enchères du GIE Charolais Évaluation se déroulera vendredi 10 février à Créancey. Quarante reproducteurs défileront comme chaque année sur le ring du pôle agricole. Dans l'attente de ce rendez-vous très attendu dans la région, les membres du conseil d'administration du GIE se réuniront en assemblée générale mercredi 18 janvier en matinée. Un retour sur la précédente vente, l'organisation du 10 février et la présentation des résultats actuellement enregistrés en station seront notamment abordés en présence des apporteurs de veaux qui seront conviés à 11 heures.

Ouvert à tous

La grande nouveauté de cette journée précédant la vente aux enchères sera l'organisation d'une porte ouverte accessible à tous l'après-midi de ce 18 janvier. Un premier rendez-vous en salle Pâturin à 14 h 30 sera suivi d'une visite en station. Le principal objectif sera la découverte des différentes facettes du génotypage et l'utilisation des différentes données qui seront présentées le jour de la vente. *«La quasi-totalité des veaux sont génotypés cette année, c'est une grande première pour nous. L'idée est de faire plus ample connaissance avec cette nouvelle technologie d'informations génétiques dans le monde de l'élevage. Les acheteurs potentiels sont les bienvenus, ne serait-ce que pour voir les veaux qui seront mis en vente trois semaines plus tard»* indique le président du GIE Jean-Pierre Godot. Les animaux ont semble t-il bien évolué depuis leur rentrée fin septembre. Des performances similaires à celles des années précédentes sont enregistrées avec une utilisation moindre en aliment.



La quasi-totalité des animaux du millésime 2017 sont génotypés.

La génétique plébiscitée

La vente aux enchères se déroulera encore dans un contexte difficile, mais Jean-Pierre Godot tient à rappeler les atouts de la génétique dans une telle période : *«elle reste un levier incontestable pour améliorer la performance économique des exploitations et améliorer leur rentabilité. La génétique fait partie des investissements qui ne doivent pas être remis en cause par ces temps difficiles, car ils engagent l'avenir de leur premier outil de travail pour l'éleveur qui est son cheptel»*.
Renseignements, photos et vidéos sur
www.stationevaluation21.com

AURÉLIEN GENEST

Maison familiale rurale de Quétigny

La sécurité au travail n'a pas de prix

Plusieurs jeunes de la MFR ont reçu leur équipement de protection individuelle.

Quinze élèves de la classe de seconde professionnelle agricole de la MFR de Quetigny ont reçu le mois dernier leur équipement de protection individuelle (ÉPI), dispositif destiné à protéger contre les risques susceptibles de menacer la sécurité ou la santé au travail. Cet équipement est financé par une dotation du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour tout élève entrant dans une filière professionnelle. La caisse locale Groupama de Dijon représentée par Anne-Sophie Gauthier et Bertrand Ferrux s'est associée à cette démarche en participant financièrement à l'achat des équipements. Anne-Sophie Gauthier a insisté sur l'intérêt de porter cet équipement et de l'entretenir régulièrement. L'ensemble des ÉPI est composé de bottes et de chaussures de sécurité, de protections auditives et visuelles, d'une combinaison de travail, de gants et de masques anti-poussière, le tout dans un sac permettant de les ranger facilement. Ces équipements ont été fournis par BP Sécurité, entreprise basée à Saint-Apollinaire représentée par Jérôme Waeber.

La MFR de Quétigny continue de travailler sur les actions mises en place au sein de l'établissement auprès des jeunes, comme par exemple l'initiation à l'utilisation en sécurité du tracteur agricole, la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et une approche du Document unique d'évaluation des risques (Duer) sur l'entreprise agricole.



L'ÉPI est remis à tout élève entrant dans une filière professionnelle.

Chambre d'agriculture

Voir des signes positifs

Les vœux au personnel de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont été présentés lundi par Vincent Lavier.


Tout sera entrepris pour aider les exploitants à passer le cap difficile.

La cérémonie des vœux au personnel de la Chambre d'agriculture s'est déroulée lundi midi dans les locaux de Bretenière. Vincent Lavier est revenu sur la campagne agricole très difficile de 2016 avant d'aborder le positionnement de la Chambre dans un tel contexte. Les aléas météorologiques, les prix de marché beaucoup trop bas de l'année écoulée et leurs graves conséquences sur le plan macro-économique ont été évoqués par le président : *«D'une manière générale, les revenus sont extrêmement bas, voire négatifs dans les exploitations. D'après CER France BFC, certains ne s'endettent plus pour investir mais seulement pour continuer de travailler... La baisse du chiffre d'affaires de la Ferme Côte d'Or est d'environ 25%, cela représente une perte colossale de 250 millions d'euros. Toute l'économie qui gravite autour de l'agriculture est logiquement impactée»*. Pour Vincent Lavier, les exploitations agricoles ne sont plus assez résilientes pour faire face à d'importants aléas climatiques, surtout quand ces derniers se répètent au fil des saisons. Le défi de la compétitivité, régulièrement mis en exemple ces dernières années, montre quant à lui ses limites avec des gains qui ne profitent que très peu aux producteurs.

Il y a encore des solutions

Sans omettre ce tableau particulièrement sombre, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or préfère se baser sur plusieurs éléments positifs de ce début d'année : *«des solutions existent encore et nous devons tous travailler dans le même sens pour les trouver et les mettre en place. Les moyennes de revenus cachent des écarts de plus en plus importants entre les exploitations : toutes productions confondues, il y aura encore des exploitants qui tireront un revenu positif de leurs systèmes en 2016 malgré toutes les difficultés rencontrées, c'est la preuve que certains exploitants ont trouvé les bonnes solutions. Les producteurs concernés ne sont pas forcément ceux qui ont les meilleures terres et conditions pédo-climatiques. Nous avons, autour de nous, de plus en plus d'agriculteurs qui tentent d'innover et qui se posent les bonnes questions, d'une manière individuelle ou collective. Il faut s'en inspirer»*.

Les exemples ne manquent pas

Vincent Lavier a cité plusieurs exemples concrets dans la suite de son discours : *«ce n'est pas une solution à tout, mais les jeunes qui s'installent dans des petites productions peu consommatrices de capital, notamment autour des circuits courts, ont tendance à bien s'en sortir. C'est une sérieuse voie à explorer. Nous devons convaincre les agriculteurs qu'il est dans leur intérêt de faire bouger certaines lignes sur leur exploitation. J'ai récemment discuté avec des gens de l'Ouest de la France, où une véritable remise en question des systèmes historiques de production est actuellement instaurée, notamment dans le lait. Des producteurs bretons viennent de passer à la monotraite. Cela engendre une perte de la production de 20% mais les besoins alimentaires sont beaucoup moindres avec des vaches restant en pâture dix à onze mois de l'année. Sur le plan économique, cela se passe beaucoup mieux pour eux. J'entends bien que cela n'est pas adaptable chez nous, mais à un moment donné, des solutions existent et il faut les trouver»*. Vincent Lavier a ensuite évoqué d'autres exemples sur lesquels se pencher, et notamment celui de la mécanisation : *«il s'agit d'un des postes qui pèse le plus dans les exploitations. Les tracteurs et leurs mises aux normes coûtent de plus en plus cher, surtout quand on considère leur nombre d'heures d'utilisation. Nous devons réfléchir à toutes les formes d'optimisations possibles pour ce type de matériel»*.

Pouvoir de décision

Le président de la Chambre d'agriculture a également fait part de sa volonté de remédier à la perte ou l'absence de pouvoir de décision de la part d'un certain nombre d'exploitants : *«dans une telle conjoncture, il est très important de reprendre la main sur le fonctionnement de son exploitation. Il n'existe qu'une seule solution pour remédier à ce problème : il s'agit de la formation. À ce titre, la Chambre d'agriculture a un rôle extrêmement important à jouer sur la formation continue, nous l'avons fait monter en puissance ces dernières années et nous allons continuer»*. Vincent Lavier a invité l'ensemble du personnel de la Chambre à faire, autant que faire se peut, la promotion de ces formations à la moindre occasion.

Aurélien Genest

Vœux de la profession au Zénith

Une fois n'est pas coutume : la cérémonie des vœux de la profession agricole se déroulera cette année au Zénith, grande salle de spectacle située au Parc de la Toison d'Or à Dijon. Les vœux seront présentés dans le cadre de la première édition des *«Trophées de l'agriculture de Côte d'Or»* lundi 30 janvier à partir de 18 heures. Cette manifestation sera une vitrine de l'agriculture départementale. Onze trophées seront remis à des exploitants agricoles, à des groupements d'exploitants ou bien des associations à vocation agricole ayant mis en place des actions ou des initiatives *«remarquables»*. Le dynamisme de toute la filière sera valorisé lors de cette soirée, les savoir-faire seront partagés. Cet événement inédit, conçu pour montrer qu'il n'y a pas de fatalité et que des solutions existent, donnera au grand public une image de l'agriculture plus conforme à la réalité de ses pratique. Les trophées qui seront décernés : Agriculture numérique et connectée, Agriculture génératrice d'emploi, Agriculture de proximité, Agriculture solidaire, Agriculture citoyenne, Agriculture performante et autonome, Agriculture intergénérationnelle, Agriculture de terroir, Agriculture source d'énergie, Agriculture d'avenir, Coup de cœur du jury.

• Les **vœux** des présidents

L'avenir se dessine dans le collectif



La porte de 2016 refermée, nous ouvrons celle de 2017 avec forcément l'envie de passer à autre chose. Il nous reste encore 6 mois pour finaliser la campagne liée à cette dernière moisson catastrophique, une forte mobilisation de notre coop est engagée. Mais nous sommes aussi déjà en actes dans la récolte future. Préparer l'avenir. Toujours.
Pour Dijon Céréales, cette préparation passe par plusieurs thèmes majeurs, en lien avec nos agriculteurs adhérents.
Nous nous concentrons aussi sur les nouvelles générations, les jeunes agriculteurs qui font leur entrée dans le métier et que la coopérative doit impliquer et accompagner.
Dans le contexte des marchés peu porteurs en matière de prix, et très concurrentiels, nous mettons en avant la recherche de nouveaux leviers de compétitivité. Objectif donc, produire moins cher sans sacrifier et même en regagnant sur la qualité, avec un impact environnemental réduit.
Pour cela, nous mobilisons notre force de frappe en matière de recherche et développement, autour de Damier Vert et de notre plateforme inter-coopérative régionale agro-environnementale Artemis. Il est clair aujourd'hui que, dans cette quête de la performance et de l'innovation, les coopératives de la région doivent se donner la main, comme elles le font déjà dans Cérévia (commercialisation des grains), Logivia (logistique) ou encore avec Soréal (alimentation animale). L'avenir se dessine donc sous l'étiquette du collectif et des alliances au sein de la Bourgogne Franche-Comté. Nous les appelons de nos vœux.
Nous formulons aussi les nôtres, en cette année 2017 qui débute, pour que le travail des agriculteurs, producteurs soucieux de la qualité et de la transmission, trouve enfin sa juste récompense avec un climat plus serein : celui du ciel, bien sûr, celui des marchés évidemment, mais aussi celui de notre société qui doit porter notre agriculture plutôt que de sans cesse l'accuser de bien des maux.
Bonne année 2017 à toutes et tous.

Marc Patriat
Président de Dijon Céréales

2017, l'année Seuil



2017 ne peut pas être l'année de la déception. Les Français exigent aujourd'hui une République exemplaire et juste ; il leur a été demandé dernièrement tant d'efforts.
2017 sera l'année Seuil, car nous aurons à faire des choix décisifs. Si nous ne prenons pas en compte à temps les expressions de nos compatriotes, la césure au sein de notre nation pourrait être définitive, et mettre à mal notre capacité à vivre dans une société apaisée. Il est aussi temps que les politiques d'aménagement des espaces conduites par l'État se reforment. Pourquoi faudrait-il des collectivités locales toujours plus grosses et uniformes ? La force de la France est sa diversité territoriale qui est un vrai socle d'avenir, fondée sur un tissu d'élus locaux qui sont dans leur écrasante majorité des bénévoles. Je souhaite à l'ensemble des habitants de la Côte-d'Or une belle année 2017, qui leur permette de s'épanouir là où ils ont choisi de vivre. L'année 2017 est assurément un Seuil, car les choix politiques qui nous seront proposés devront nous permettre d'entrer résolument dans une nouvelle phase de construction collective. Belle année 2017 !

Ludovic Rochette,
président de l'Association des maires de la Côte d'Or (AMF21)

Vœux des présidents : précision

Dans notre édition du 6 janvier, Bernard Krempp présentait ses vœux de la nouvelle année uniquement au nom de Bio Bourgogne. Le Côte d'Orien n'est plus président du Gab21 depuis plusieurs mois, ce poste est désormais assuré par Pascal Guérin, agriculteur bio à Billy-les-Chanceaux.

▸ Agenda

14/01 Jugement de bétail à Challuy

Le concours cantonal de jugement de bétail de Saint Pierre – Nevers-Imphy se déroulera le 14 janvier chez Julie Cadiot au lieu dit *«Mussy»* à Challuy. Repas du soir sur réservation (Tartiflette) au 06 21 23 51 91

15/01 Jugement de bétail à Corvol d'Embernar

Le concours cantonal de jugement de bétail de Brinon sur Beuvron se tiendra le 15 janvier chez Hubert Lièvre Hubert à Corvol d'Embernar à partir de 13h30. Animations, buvette et tombola: plus de renseignements au 06 81 17 02 21

28/01 Finale départementale de jugement de bétail

Les JA de la Nièvre organisent leur finale départementale des concours de jugement de bétail le samedi 28 janvier. Cette manifestation se tiendra à Ville-Langy, chez Jacky et Hervé Thomas (Domaine du Montot) à partir de 10h00. De nombreuses animations sont programmées (Démonstration de matériel d'élevage, course de caisses à savon...). Repas sur place le midi et sur réservation le soir (06 15 11 75 93 ou 03 86 50 48 73).

Formation

Élaboration d'un DUERP

Le CFPPA du Morvan propose une formation à destination des agriculteurs et des porteurs de projet sur *«L'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)»*. En effet, la réalisation d'un *«DU»* est maintenant une obligation pour toutes les exploitations. Cette formation se déroulera sur deux jours, les 23 et 26 Janvier 2017 au CFPPA à Château Chinon. Elle est prise intégralement en charge par le fonds Vivea. Pour plus de renseignements, contactez M. Pascal Clément au 03 86 79 49 30.

Attaques sur des ovins

Par précaution, rentrez les bêtes

Sept brebis sont mortes suite à des attaques à Chougny, entre fin décembre et début janvier. Les expertises du réseau loup/lynx sont en cours pour identifier l'animal ou les animaux à l'origine des attaques, la responsabilité du loup étant *"non exclue"*.



Philippe et Christian Laporte exploitent en Gaec 204 hectares d'herbes au Petit Massé avec 130 brebis et 150 vaches. Samedi 31 décembre, Philippe découvre, derrière un arbre, le cadavre d'une de ses brebis. *«Elle n'avait plus une goutte de sang, on en a déduit qu'elle avait été attaquée la veille, le vendredi, le même jour que l'attaque des brebis de mon frère aîné Patrice, qui a lui aussi une exploitation à Chougny»* raconte Christian Laporte.

Au Gaec du Petit Massé, une cinquantaine de brebis dont les agnelages étaient retardés étaient restées dehors. *«Nous avons au départ pensé à un chien errant, c'est arrivé une fois ou deux, ou même avec des chiens de chasse, mais les attaques restent tout de même très rares !»* commente Christian. Le lundi matin, deux autres brebis du Gaec sont retrouvées mortes, attaquées de la même façon: prises à la gorge, mais pas mangées. En effet, la veille en fin d'après-midi, un voisin remarque que les brebis se mettent toutes à courir, réussissant à passer dans un pré voisin grâce à une barrière laissée ouverte... *«On se dit que ça aurait pu être pire, car les brebis ont pu fuir... Maintenant les brebis sont toutes à l'abri car on a libéré un peu de place avec la vente de quelques vaches. Bien sûr, il reste un risque d'avortement.»* conclut Christian.
En tout, sept brebis ont été tuées à Chougny, attaques pour lesquelles un constat de prédation a été dressé. *«La responsabilité du loup n'est pas exclue, ce qui ouvre la possibilité d'une indemnisation pour les éleveurs au titre des blessures et de la mortalité»* explique Agnès Bonjean, directrice de Cabinet du Préfet de la Nièvre. En revanche, il a été formellement établi que la mort des deux brebis début janvier à Moulins n'est pas liée à la prédation.

Identification du ou des coupables en cours

Les agents du service départemental de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) sont chargés de relever les indices sur l'animal à l'origine des attaques: installation de pièges photographiques, examen des cadavres, relevés d'indices comme les excréments, les empreintes.... *«L'analyse de ces éléments requière une expertise pointue»*, précise François Pohu, directeur, *«pour identifier l'animal à l'origine de chaque attaque. C'est le réseau régional et national loup/lynx qui analyse les relevés et émet un avis technique. Il faut savoir par exemple qu'en période hivernale, il arrive que plusieurs prédateurs s'intéressent au même cadavre: renards, rapaces... ce qui est de nature à brouiller les pistes.»*

L'ONCFS, qui assure le suivi des grands prédateurs, assure que *«ces dernières années, l'ONCFS n'a jamais eu d'indices de présence de loups dans la Nièvre. Cependant, si l'on sort du cadre départemental, à l'échelle nationale, il faut savoir que le loup est une espèce qui recolonise le territoire, depuis les années 1990, naturellement, à partir d'une lignée italienne. L'animal, seul ou en meute, à un grand domaine vital de l'ordre de 150 à 300 km². Les subalternes, c'est-à-dire les jeunes de 18 mois, se dispersent au printemps ou à l'automne pour coloniser de nouveaux territoires. Ils peuvent parcourir plus de 30 km par jour, ou plutôt par nuit car ils se déplacent surtout la nuit»* explique François Pohu. C'est ainsi que l'espèce, depuis les Alpes, a rejoint les Pyrénées. Précisons que cette espèce protégée craint l'Homme, et qu'elle ne représente pas de menace pour lui.

Suivi étroit par la Préfecture

La Préfecture a mis en place une cellule de veille réunissant les différents services de l'État, l'ONCFS, les élus et les organisations agricoles pour recueillir les différents indices et témoignages permettant d'attester ou non de la présence de loup(s). Elle se réunira le vendredi 13.

LUCIE LECOINTE

Que faire en cas d'attaque

Les exploitants sont invités à signaler les attaques et les traces de morsures par les canidés auprès de la Préfecture au 03 86 60 70 80. Pour faciliter le relevé d'indices, l'ONCFS recommande de ne pas toucher ni déplacer les animaux morts, et de les protéger avec une bâche plastique pour éviter d'attirer d'autres animaux.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Modification des limites territoriales des arrondissements au 1er janvier 2017

Par arrêté en date du 27 décembre 2016, Mme la Préfète de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a modifié les limites territoriales des arrondissements du département de la Nièvre à compter du 1er janvier 2017.

Cette modification vise à mettre en cohérence adapter le l'organisation administrative du département avec les nouveaux périmètres des établissements publics de coopération intercommunale (10 communautés de communes et la communauté d'agglomération de Nevers) définis en étroite concertation avec les élus dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunal arrêté par le Préfet de la Nièvre le 29 mars 2016.

Les limites territoriales des arrondissements sont modifiées comme suit :

• rattachement à l'arrondissement de Chateau Chinon des communes de Lormes, Brassy, Bazoches, Empury, Saint André en Morvan, Saint Martin du Puy, Dun les Places, Chalaux, MArigny l'Église et Montapas,

• rattachement à l'arrondissement de Nevers de la commune de Bazolles,

• rattachement à l'arrondissement de Clamecy des communes de Montreuillon et Champlin.

Le 28 novembre 2016, le Conseil départemental de la Nièvre a émis un avis favorable à l'unanimité sur ces modifications.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

Tour de plaine du préfet Mathurin

À la découverte de l'agriculture nivernaise

Ce début d'année 2017 a été l'occasion pour le nouveau Préfet de la Nièvre, Joël Mathurin, d'aller au devant des agriculteurs du département, dans le cadre d'une visite de terrain organisée par la FDSEA, le 4 janvier.



Chez Julie Nérot, à Saint-Père, installée depuis 2011 sur 7 hectares de vignes, en coteaux du Giennois

Froid de canard et périple d'une journée au travers du Nivernais, pour le nouveau Préfet de la Nièvre, Joël Mathurin, le 4 janvier dernier. Accueilli par Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA, le jour n'était encore pas levé lorsque le Préfet - accompagné de Estelle Rondreux, directrice adjointe de la DDT, et de Johanna Donvez, nouvelle chef du service économie agricole de la DDT - passait la porte du caveau de Julie Nérot, première agricultrice accueillant la délégation, à Saint-Père, sur le canton de Cosne.

Au menu de cette première visite, sur laquelle étaient notoirement présents Emmanuel Charrier, président du BIVC, Marc Thibault, vice-président des coteaux du Giennois, et François Thibault, président du Crédit Agricole Centre Loire, apéritif et entrée *«viticole !»* Problématique des maladies du bois, stratégie de valorisation commerciale de la jeune appellation des coteaux du giennois (obtenue en 1998) et difficultés d'accès au soutien à l'investissement du fait d'un positionnement géographique *«à cheval»* entre région Centre et Bourgogne/Franche-Comté … Autant de sujets abordés avec justesse par les viticulteurs, faisant montre d'une stratégie professionnelle de conquête de marché et de réponse aux problématiques de production de leur secteur.

Puis plat de résistance et dessert sur le thème des grandes cultures, après une année particulièrement éprouvante pour les trésoreries et le moral des céréaliers. Interrogés sur la stratégie d'adaptation aux problèmes récurrents rencontré par le secteur des grandes cultures, les débats se sont orientés vers la stratégie syndicale que la FDSEA entend impulser pour redonner des perspectives aux producteurs et reposant non pas sur *«une»* mais *«des»* pistes à expertiser, de la diversification de l'assolement et la nécessaire réadaptation de la Pac aux zones intermédiaires, à la production énergétique voire la réintroduction de productions animales dans les systèmes céréaliers Nivernais. *«Il n'y a pas de territoires sans avenir mais par contre il y a des productions à l'avenir incertain dans certains territoires»* s'est plu à rappeler Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA, insistant sur le fait que toutes les opportunités devaient être étudiées pour permettre à ceux qui le souhaiteraient de les saisir.

Escapade en centre Nivernais puis au pied du Morvan

Seconde étape près d'une heure plus tard sur l'exploitation de Alain Bertin, polyculteur/éleveur sur la commune de Montapas, en centre-Nivernais. A la tête d'un cheptel de 190 mères vaches, le jeune éleveur a fait part des difficultés de l'élevage allaitant, exacerbées en 2016 par l'humidité excessive du printemps puis la sécheresse estivale. Le marché dégradé et le manque de perspectives sur le plan commercial ont également été passés au crible du constat dressé par les producteurs présents aux côtés de leur collègue, tout comme l'anormale *«légèreté»* avec laquelle les affaires ont été gérées en matière de Pac depuis le ministère de l'Agriculture ces dernières années. Alain Bertin estime d'ailleurs que la dernière réforme de la Pac lui aura coûté 17 000 €, lourdement sanctionné par le plafonnement de l'Aba à 139 vaches, ayant sanctionné de plein fouet l'historique des exploitations d'élevage Nivernaises. C'est d'ailleurs au détour de cette conversion qu'auront été abordés les dossiers de l'évolution du zonage de la zone défavorisée simple, et des zones vulnérables, autre sujet de crispation en zone d'élevage où la conversion des prairies demeurent le moyen - même si pas toujours le plus pertinent sur un plan économique - le moins coûteux de s'adapter aux contraintes réglementaires.

Puis la journée se termina à Maux, au pied du Morvan, chez la famille Duvernoy. À Ursier, exercent dans ce Gaec à trois associés Hubert, le père, et Florian et Florine, ses deux enfants. Outre un atelier bovins maigre *«classique»* dans le département, la particularité de l'exploitation réside en la présence d'une bergerie et d'une troupe de 1100 brebis, dans laquelle le Gaec a investi à l'occasion de l'installation des enfant. Un peu à contre-courant des constats faits dans le département ces dernières années en matière de production ovine ! Dans un bâtiment construit pour la circonstance, fonctionnel et confortable pour les animaux, les éleveurs ont détaillé avec précision leur mode de fonctionnement et leur choix de production (travail avec les races charolaises et romanes et finition intégrale des agneaux), reconnaissant une certaine *«bien-portance»* des cours dans la filière depuis quelques années et insistant sur le fait que la conduite de l'élevage, avec des taux de prolificité élevés, était une des clefs de la réussite pour maintenir des équilibres économiques fragiles en phase d'investissement. Un dynamisme d'ailleurs freinée en 2017 par les éleveurs qui prévoyaient de finaliser l'extension de leur bergerie et qui, en raison de l'année 2016, difficile, ont décidé de reporter cette phase de travaux d'un an. Autour d'une vingtaine de collègues du canton, le sujet de la restauration collective et de l'origine de l'approvisionnement en viande des établissements scolaires et Ehpad aura été abordés, tout comme celui de la carence de formation spécialisée en production ovine dans la région.

Bref, l'espace d'une journée, le préfet aura pu gouter à tous les plaisirs d'une Nièvre agricole sonnée mais toujours debout, et au sein de laquelle, d'Ouest en Est, des caves des viticulteurs aux cours de ferme d'élevage, des agriculteurs, jeunes et moins jeunes, travaillent dur et veulent croire en des lendemains meilleurs.
Au travers de cette journée de découverte, ils en auront fait la meilleure des illustrations. Et espèrent d'un préfet à l'écoute tout au long de la journée, que sa connaissance de l'agriculture et de ses filières sera un atout pour appréhender avec justesse les problématiques - nombreuses - auxquelles sont confrontés les agriculteurs Nivernais.

S.L



Alain Bertin, à la tête d'un troupeau Charolais de 190 vaches en Centre-Nivernais, a alerté sur les difficultés de l'élevage allaitant.



Florine Duvernoy, son frère et son père ont présenté le fonctionnement de leur élevage de 1100 brebis charolaises et romanes à Maux.

Filière équine

2017: «*Année charnière*» pour les AQPS

Journée portes ouvertes au Haras de Cercy qui accueillait l'assemblée générale du Syndicat des AQPS de la Nièvre et la présentation par la coopérative agricole d'éleveurs de chevaux de course (SCAECC) de ses nouveaux étalons. 2017 sera une année charnière, avec l'arrivée sur les champs de course des premiers produits du haras.



Salle comble pour l'assemblée générale du Syndicat des éleveurs AQPS, qui ouvrait la matinée avant la présentation des étalons de la coopérative agricole des éleveurs de chevaux de courses.

En quelques années, le haras de Cercy La tour a prouvé qu'il appartenait autant au patrimoine de la Nièvre que le circuit de Magny-Cours et de fait, l'évocation des succès de l'année passée des éleveurs adhérents du Syndicat des AQPS (Autres que pur sang) et de leurs produits ont justifié l'adage *«bon sang ne saurait mentir»*. Les occasions d'applaudir n'ont pas manqué lors de cette assemblée générale pour saluer les palmarès, au plat comme à l'obstacle. Bien présents dans les compétitions et sur les hyppodromes français les AQPS de la région sont particulièrement appréciés et font grande carrière à l'étranger aussi et notamment au Royaume-Uni et en Irlande.

Côté coopératif, la SCAECC (coopérative agricole d'éleveurs de chevaux de course), qui ouvrait ses portes à l'occasion de l'assemblé générale du syndicat des éleveurs AQPS, l'année 2016 a enregistré une augmentation des saillies. Les produits issus de ces saillies *«sont particulièrement recherchés par les haras anglais »*, apprécie le président de la coopérative, Jacques Cyprès. Il rappelle aussi que le principal objectif de la coopérative est bien *«de servir les éleveurs et les petits haras en maintenant des prix compétitifs»*.

Quatre ans après le démarrage de l'activité de la coopérative, *«2017 sera une année charnière»*, car les produits issus des saillies vont entamer leur carrière sur les champs de course. *«Nous sommes au pied du mur»*, remarque le président qui reste confiant quant aux résultats à venir.

Organisation nationale, les AQPS *«restent une grande famille respectable et respectée»* reconnue par la filière, comme l'a souligné Michèle Juhen, tout en faisant l'annonce de l'assemblée générale de l'union Centre-Est AQPS qui se tiendra à Beaune le 24 février prochain. De son côté Henri d'Armaillé a insisté sur la nécessité pour les adhérents AQPS d'augmenter le nombre de leurs participations et donc des partants dans les courses, afin *«de soutenir une dynamique et de renforcer l'attractivité et la rentabilité des courses»*. Sur le stud book, la barre symbolique des 1000 naissances déclarées a été dépassée, *«c'est une bonne nouvelle pour l'association AQPS»*.

En fin de réunion, Emmanuel Bernard, 1er adjoint à la Mairie de Cercy la Tour, représentant le maire empêché, a souligné la réussite d'une organisation d'élevage qui a *«de l'ambition pour sa race et pour sa région»*, insistant sur le fait que *«la commune sera toujours là pour soutenir les haras de Cercy et les accompagner»*. Discours rassurant aussi pour le Conseil départemental, dont le représentant, M. Mulot, augure qu'en dépit de la réforme territoriale et de la redistribution des compétences entre la Région et le département, *«on ne doit pas craindre de bouleversement»*.

Les très nombreux éleveurs adhérents et les centaines de visiteurs ont pu ensuite apprécié le modèle et les allures des étalons de la SCAECC en présentation, géniteurs potentiel de futurs champions, qui piaffaient d'impatience dans cette attente.

ANNE-MARIE KLEIN

Palmarès AQPS

Plat :

3 ans : 1ère : Divine sainte à Mme Karine Perreau - 2ème : Dis Donc à Mme Karine Perreau - 3ème : Donasland à M. Thierry Cyprès

4 ans et 5 ans : 1er : Chambard à Mme J. Cyprès, Cte A.A. Maggiar, et M. E. Roussel - 2ème : Bibox à M. Ch. Magnien - 3ème : Bulle de pap's à Mr A. Quesny

Meilleurs éleveurs d'AQPS en plat appartenant ay Syndicat de la Nièvre

1er : Mme Karine Perreau

2ème : M. Thierry Cyprès

3ème : M. Michel Bourgneuf

Obstacle :

3ans : 1er : Duca de Thaix à M. Michel Bourgneuf - 2ème : Dwip à M. Thierry Cyprès - 3ème : Dad à M. Hervé D'Armaillé

4 ans : 1er : Concerto d'Allen à M. Bruno Vagne - 2ème : Carte sur table au haras de St Voir - 3ème : Caimanland à M. Thierry Cyprès

5 ans : 1ère : Bise de mer à Mme Michèle Juhen - 2ème : Borice à Mme et M. Gabriel Vagne - 3ème : Bob and Co à Mme Michèle Juhen

6 ans et plus : 1ère Vinga à M. Jacques Cyprès et M. Laurent Couétil - 2ème : Arry à M. Jacques Cyprès et M. Laurent Couétil - 3ème : Tir au but au Haras de Saint Voir

Meilleurs éleveurs d'AQPS en obstacles appartenant au Syndicat de la Nièvre

1er : M. Jacques Cyprès - 2ème : Haras de St Voir - 3ème : M. Thierry Cyprès



Gris de gris étalon en présentation, de la dynamite et une allure d'enfer...



Coastal Path, l'étoffe d'un leader, un pedigree en béton et surtout un magnifique modèle.

Les **vœux** des présidents • Les **vœux** des présidents

Nouvelle année, nouvelles résolutions, nouveaux espoirs …



Espérons que 2017 verra notre travail reconnu par tous à sa juste valeur, qu il nous permette de nous réaliser pleinement, tant familialement que professionnellement.
Soyons capables de conforter toujours plus ce qui nous a permis d'exister aujourd'hui : la solidarité, le mutualisme...
Nos organisations nous ont guidés dans les formidables évolutions de notre métier ; sachons les réinventer pour nous dessiner un nouvel avenir.
Les enjeux changent, la nécessite alimentaire n'est plus une préoccupation pour nos concitoyens (heureusement). Même si des agriculteurs disparaissent, même si les récoltes sont mauvaises, les assiettes sont toujours pleines.
Nous ne pouvons pas être que ceux qui polluent les rivières et maltraitent les animaux.
Nous sommes indispensables à la survie de nos territoires ruraux, nous sommes un élément indispensable au maintien de nos paysages diversifiés.
Tous ces enjeux, nous devons les partager.
Nous avons obligation de partager nos préoccupations. Notre vocation est de travailler avec le vivant, encore et toujours dans le respect de notre environnement.
La nature nous ne la conceptualisons pas, nous la vivons.
Je souhaite qu'en 2017 les Hommes puissent se respecter dans leur diversité de pensée et de façon de vivre. Puisse 2017 vous permettre de vous réaliser dans vos projets de vie.
A vos familles, à vos amis, à vous tous BONNE ANNEE 2017.

Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017



Qu'elle vous apporte le bonheur, la santé ainsi que la réussite dans tous vos projets tant privés que professionnels. 2016 est terminée, on ne va pas le regretter, elle a été une addition de nombreux problèmes:
- économiques avec la baisse de nos prix de vente tout au long de l'année aussi bien en céréales qu'en élevage et avec des charges en forte augmentation.
- climatiques avec un printemps plus qu'humide et un été particulièrement sec, du jamais vu !!
- sanitaires, très compliqués entre la FCO qui court toujours et les nouvelles règlementation IBR, nous sommes à la merci des décisions administratives et politiques.
Être agriculteur aujourd'hui est un vrai métier qui mérite d'être connu et reconnu. Alors mesdames, messieurs les politiques et administratifs aidez nous à faire face à tous ces aléas. Dans ce contexte complexe et morose, nous les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, nous continueront à mettre en avant notre belle profession qui est vitale pour l'avenir de la société et nous continuerons à promouvoir le renouvellement des générations. Nous avons multiplié les évènements de communication : Fête de la Terre, l'élevage en fête, la promotion du métier dans les écoles, dégustation de viandes et toutes les animations de territoire organisées par les cantons. Au nom des Jeunes Agriculteurs, je remercie tous les hommes et les femmes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour que ces actions riches et variées soient réussies, il ne faut pas oublier la finale régionale de labours que nous avons eu la chance d'accueillir sur nos terres. Nous sommes l'avenir de notre métier et nous nous devons de le prendre en main. 2016 c'est du passé, 2017 nous appartient. Bon courage à tous.

Clément Blandin, président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre

Sans nul doute, l'année 2016 laissera un souvenir de goût amer pour chacun d'entre-nous à plus d'un titre



Des bouleversements mondiaux, aux conséquences encore inconnues. Des événements climatiques impactant nos territoires et notre agriculture (gel de printemps, épisodes pluvieux interminables, inondations de juin…). Aucune production agricole n'aura été épargnée par cette météo chaotique. Les conséquences en seront d'autant plus pénalisantes qu'à cette crise conjoncturelle s'ajoute une incertitude sur les prix agricoles à venir. Les résultats économiques d'un grand nombre d'exploitations seront cette année, déficitaires, compromettant les équilibres actuels et futurs des entreprises agricoles. Fidèle à sa politique de solidarité avec les agriculteurs et face à l'ampleur des difficultés touchant l'ensemble des filières, le Crédit Agricole Centre-Loire a décidé de renforcer son accompagnement afin d'assurer la pérennité d'un maximum d'exploitations à travers le «*Dispositif Intempéries*»:
. Année blanche (report en fin de tableau).
. Prêt intempéries 2016 (en fonction des capacités d'endettement supplémentaires de chacun).
. Prêt audit d'exploitation (étude des systèmes d'exploitation afin de dégager de nouvelles marges pour les années à venir).
Que nous réservera 2017 ?... Le thème des Assemblées Générales 2017 des Caisses Locales sera : « Entreprendre sur le Territoire ».
Mettons tout en œuvre, chacun à notre niveau, pour que tous les habitants de nos territoires puissent vivre décemment du fruit de leur travail en gardant cet esprit d'entreprise.
Je vous présente, au nom de l'ensemble des élus et des collaborateurs de Centre-Loire, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Dominique Thibault, vice-président Crédit Agricole Centre-Loire

S'imposer dans les défis du quotidien

Madame, Monsieur, les administrateurs et les équipes de Cerfrance Alliance Centre vous souhaitent, ainsi qu'à votre entourage, une belle et heureuse année 2017. Qu'elle soit riche de bonheur et de réussite tant personnelle que professionnelle.
Parfois, les années délicates voire difficiles se succèdent et mettent à l'épreuve notre moral et notre porte-monnaie, quelques soient les filières.
Nous garderons tous en mémoire cette année 2016 très ressemblante, trop ressemblante, à celle de 1976. Les excès de pluie et la sécheresse ont frappé la Nièvre de plein fouet, ces épisodes climatiques défrayent la chronique, les gros titres s'emballent et certains écriront : « … *c'est maintenant sans espoir…* ». Pourtant, nous nous sommes relevés et avons continué d'avancer.
En 2017, nous devrons à nouveau faire face aux aléas économiques liés à la campagne passée et nous serons plus que jamais à vos côtés pour vous soutenir, vous accompagner et relever les défis pour maintenir notre agriculture nivernaise dans une dynamique positive.
Être toujours plus proche de vous, voici notre défi au quotidien.

CER France Alliance

► *Agenda*

Permanence d'information sur les accords interprofessionnels de la filière bovins viande, mardi 17 janvier, à la Sicafome

Mardi 17 janvier, à partir de 8h30, Interbev Bourgogne, en partenariat avec la FDSEA 58, tiendra une permanence dans les locaux de la Sicafome, marché au cadran de Moulins-Engilbert (salle de réunion).
A cette occasion, des informations sur les accords interprofessionnels en vigueur et sur les évolutions de ces derniers seront fournis aux éleveurs au travers de trois temps d'échange d'une cinquantaine de minutes chacun (début des séquence à 8h30, 9h30 et 10h30) revenant tour à tour sur les accords applicables lors de l'achat, l'enlèvement et l'abattage de vos bovins.
Transfert de propriété, voie de recours, information sur les poids de vos animaux, leur classement, et suivi des informations d'abattage …
Autant d'informations qui vous seront fournies par Isabelle Tisserand, directrice d'Interbev Bourgogne, au cours de ces temps d'échanges dédiés et où toutes vos interrogations en matière de droits et devoirs des acteurs de la filière trouveront réponse.
N'hésitez pas à vous y présenter.

► *Formations*

Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre

19 et 20/01 Réussir un beau caillé en technologue lactique

Formation de deux jours à Nevers destinée aux producteurs fromager bovins et ovins et futurs producteurs (trices).
Intervenant, Guillemette Allut, conseillère fromagère du Centre Fromager de Bourgogne.
Contact : Christian Etienne, Responsable du stage, au 06 79 88 00 65 ou caprinievre@gmail.com

Certiphyto V2 Certificat Individuel

Formations de deux jours, detinées aux professionneles de l'agriculture qui achètent ou utilisent des produits phyto
Plusieurs sessions proposées :
• Les 31 janvier et 06 février
• Les 13 et 21 février
• Les 15 et 23 février
• Les 01 et 06 mars
L'intervenant pour ces 4 sessions, Eric Bonnand, formateur au CFPPA de Nevers-Challuy, agrée certiphyto
Contact : Responsable de stage, Marie-Luce Baudot, au 03 86 93 40 62

26-27/01 Employeurs : les clés de la réussite

Le service emploi de la FDSEA 58 anime les 26 et 27 janvier prochains à la Chambre d'Agriculture de Nevers, une formation ouverte à tous les employeurs agricoles « Employeurs : les clés de la réussite ». Au programme : les bases du droit du travail, le recrutement, le bulletin de paie et la DSN, la complémentaire santé, la gestion des conflits …
Informations et inscriptions au 03.86.93.40.94 ou par mail emploi.fdsea58@orange.fr



Chambre d'agriculture de l'Yonne

Revue de presse de l'actualité agricole

Lors d'un point presse, le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot, est revenu sur les sujets d'actualité qui ont émaillé 2016 et les perspectives pour l'agriculture icaunaise à l'aube de cette nouvelle année.


Le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot.

Pour ce premier rendez-vous de l'année avec la presse départementale, Etienne Henriot était entouré pour l'occasion de plusieurs élus : Nadine Darlot, 1ère Vice-présidente, Claude Boursier, 2e Vice-président et Arnaud Delestre, 1er Secrétaire adjoint. Plusieurs thèmes abordés lors de cette réunion, au travers notamment d'une *«revue de presse»* concoctée par le président suite à des articles parus ces 15 derniers jours, dans la presse départementale et nationale.

L'année 2016 restera dans les annales et les conséquences économiques sur les exploitations pèseront lourd et longtemps, quelque soient les secteurs. Tout en rappelant les dispositifs mis en place, par la Chambre d'agriculture notamment, pour en atténuer les effets, Etienne Henriot se refuse au seul pessimisme : *«il y a une capacité d'adaptation du monde agricole qui est assez surprenante. Certains vont taper dans le bas de laine, d'autres, vendre des biens… On sent une réactivité se mettre en place. Si l'on raisonne uniquement sur le plan des productions, on ne voit pas comment en terme de trésorerie, les agriculteurs atteindront la prochaine moisson, mais chacun cherche des solutions, ce qui fait je pense, que notre pessimisme sera peut-être un peu atténué au regard de cette adaptation du monde agricole, face à ce type de crise».*

Cellule *«Réagir 89»*

Pour autant, la cellule *«Reagir 89»*, mise en place par la Chambre pour répondre aux agriculteurs rencontrant des difficultés majeures, a vu son nombre de dossiers doubler ces derniers mois. Une réunion plénière vient de se tenir, avec les différents organismes et OPA concernés, pour faire le point des situations en cours : *«notre inquiétude bien sûr, c'est de passer ce 1er semestre 2017, alors que les trésoreries sont exsangues pour certains. L'objectif étant de faire en sorte que les agriculteurs atteignent la prochaine moisson, de façon à pouvoir assurer la pérennité de l'exploitation. Nous travaillons de concert sur le sujet, avec la MSA, le CER et construisons des stratégies pour être le plus efficace possible… Les OPA n'ont pas mesuré l'ampleur du phénomène au départ et on a vu la machine prendre un peu de temps pour se mettre en place. La situation était bien sûr exceptionnelle, mais on doit en tirer les leçons pour justement faire en sorte que ces périodes de crise que traverse l'agriculture, puissent être gérées et accompagnées de façon plus efficace qu'on ne le faisait auparavant… Les systèmes que nous avons aujourd'hui, arrivent au bout de leur vie et il va falloir inventer des choses, mais on reste sur l'idée que notre agriculture a du potentiel et qu'il y a encore de belles choses à faire».*


Pour l'occasion, entouré d'Arnaud Delestre, 1er Secrétaire adjoint, Claude Boursier, 2e Vice-président et Nadine Darlot, 1ère Vice-présidente

La ferme des *«mille veaux»*

Cible d'un *«incendie criminel»* le 22 décembre dernier, la ferme dite des *«mille veaux»*, dans la Creuse, a nourri l'actualité de cette fin d'année. Les débats sur le sujet sont récurrents et le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne en a fait écho : *«il me semble qu'à partir du moment où ce sont des projets portés collectivement, il est un peu malheureux de ne pouvoir les mettre en place. Il n'y a pas de projet de ce type dans le département, néanmoins, on reste ouvert aux discussions. On avait en l'occurrence avec cet exemple, un projet assez cohérent qui s'inscrivait bien dans le contexte économique difficile de la Creuse et il est dommage qu'il y ait eu atteinte à l'outil de travail. Ce n'est pas que l'on veuille obligatoirement des concentrations d'élevage à ce niveau là, mais le débat ne doit pas être fermé».*

Nadine Darlot pour sa part, s'insurge contre ce qui apparait à ses yeux comme une injustice : *«on voit un peu partout des regroupements au niveau des cabinets médicaux, des vétérinaires et nous, éleveurs, on devrait rester avec nos 60 vaches, nos 50 veaux et être contraint au quotidien à les soigner. Je ne comprends pas… En France, on veut nous imposer un modèle alors que l'agriculture française justement, est une diversité de modèles et contribue aussi à la richesse de nos territoires. Cela me choque qu'on ne puisse accepter l'idée que des éleveurs s'organisent, de manière à aller vers une autre qualité de vie».*

60 % de dégâts supplémentaires dans les cultures

Relativement épargné par la crise en 2016, le secteur avicole est aujourd'hui sous la menace d'une épidémie de grippe aviaire et le sujet a également été évoqué : *«l'impact sur la consommation n'a pas semble t-il été démesuré et les gens ont à l'occasion des fêtes continué à acheter de la volaille. Nous avons peu de poulaillers avec accès extérieur dans le département, néanmoins, cela reste une forte inquiétude pour les éleveurs contraints à enfermer désormais leurs animaux».* Autre sujet d'actualité concernant la filière, plus local celui-ci, avec le rachat par le Néerlandais Plukon, du groupe Duc : *«la situation était complexe et proche d'un dépôt de bilan et l'horizon s'est un peu clarifié mais on n'est jamais à l'abri d'une stratégie d'entreprise, même si pour l'heure, il ne semble pas y avoir de risques pour la pérennité du site de Chailley. De toute façon, on était face à une difficulté majeure et il fallait bien qu'il y ait une solution. Pour nous, c'est plutôt bon signe».*

Autres animaux à se retrouver sous les feux de l'actualité agricole : les sangliers, avec 60% de dégâts supplémentaires dans les cultures, enregistrés en 2016. Tout en se félicitant des bonnes relations tissées avec l'administration et la fédération départementale des chasseurs, le président Henriot s'est ému de la situation : *«les points noirs se multiplient, en Puisaye, dans le Nord de l'Yonne, en Tonnerrois et la pression est forte car l'année aura été favorable pour la reproduction. Le dialogue est compliqué entre des chasseurs voulant pour certains, maintenir des animaux sur leur territoire et l'agriculteur qui voit ses cultures détruites de façon récurrente et ne sait comment les protéger».*

Soutien a été apporté à l'administration pour interdire l'agrainage entre le 10 décembre et le 15 février, faute de quoi s'alarme Etienne Henriot : *«on se retrouve au moment de la fermeture de la chasse, fin février, dans une situation où seule la battue administrative sera possible».*

DOMINIQUE BERNERD

Saint-Vincent Grand Auxerrois

Tous à Vézelay ce dimanche !

C'est l'évènement viticole à ne pas manquer en ce début d'année : la Saint-Vincent du Grand Auxerrois élit domicile à Vézelay dimanche 15 janvier.

Ce dimanche, amateurs de vins et férus d'histoire auront tout loisir d'emprunter les ruelles patinées par le temps de la *«colline éternelle»* et marcher dans les pas des illustres visiteurs passés par Vézelay au fil des siècles. Pas tous les jours que Sainte-Marie-Madeleine accueille ainsi le grand Saint-Vincent et sa cohorte d'aficionados des vins de l'Yonne. La dernière manifestation de ce type remonte à l'hiver 2006 et s'était déjà déroulée un 15 janvier !
Viticulteur à Saint-Père et président du comité d'organisation, Valentin Montanet et son équipe ont travaillé d'arrache-pied depuis un an pour faire de cette Saint-Vincent 2017 une réussite. Aidés en cela par les nombreux habitants de la commune, venus donner un coup de main, notamment pour la décoration : *«les bénévoles ont bien joué le jeux et vendredi soir, nous étions plus de 60 lors de la dernière réunion»*.
Le rythme va s'accélérer tout au long de la semaine et à partir de jeudi seront mis en place les chalets et les plus gros éléments décoratifs. L'aventure n'aura pas été de tout repos, notamment dans les relations avec l'administration, face à des consignes de sécurité sans appel : *«la route d'Avallon à Vézelay, passant par Pontaubert, sera un axe rouge sans aucune circulation et ça n'a pas été facile à mettre en place, d'autant que dans un premier temps, on nous refusait tout stationnement sur le bord des routes»*.
Compte tenu de l'affluence attendue, il est toutefois vivement conseillé d'emprunter les navettes gratuites au départ d'Avallon (place Vauban), proposées toutes les 45 mn, de 9 h à 15 h 45. Des navettes qui circuleront dans les deux sens et feront plusieurs arrêts sur leur trajet jusqu'à Vézelay : Valloux, la patte d'oie D951, Givry (carrefour), Sermizelles (cars de la Madeleine) et Asquins.



Un banquet sous les voutes de la basilique

Tradition oblige, le défilé des confréries et la messe en la basilique seront de la partie, ainsi que le banquet du samedi soir à Montillot, même si le président aurait bien voulu innover un peu : *«j'avais proposé de supprimer la messe car souvent trop longue et d'organiser le banquet de la Saint-Vincent à l'intérieur de la basilique, mais sur ce coup là, je n'ai pas été suivi!»* (Rires)
Une particularité au menu toutefois : *«comme à Vézelay on ne fait jamais rien comme tout le monde, nous avons décidé de vendre du vin car les visiteurs sont souvent déçus de repartir sans…»* Comme à Irancy l'an passé, pas de cuvée unique pour cette Saint-Vincent du Grand Auxerrois, mais une palette des vins produits par les viticulteurs locaux : *«même si nous sommes une petite appellation en terme de surface, nous bénéficions de terroirs assez diversifiés au travers de la nature différent des sols et avons voulu mettre en avant cette diversité»*.
Ce sera aussi l'occasion, tout au long de la journée, de visiter des lieux exceptionnels, comme les Caves du Pontot, le Jardin Jules Roy, la Cour du Doyenné (où a été tournée une scène du film *«Mon Oncle Benjamin»*, ou encore la Cave du pressoir. Certaines caves voûtées datant de l'époque romaine seront même ouvertes à la visite pour la première fois.

DOMINIQUE BERNERD

▸ En chiffres

Le vignoble du Vézelien en quelques chiffres

Si la présence de la vigne à Vézelay est attestée dès l'époque romaine, c'est au 18e siècle que le commerce du vin atteint son apogée, transitant par voies d'eau en empruntant la Cure puis l'Yonne pour arriver jusqu'à Paris. Le seul village d'Asquins comptait alors 190 ha de vignes, celui de Saint-Père, 330 ha… L'arrivée du phylloxéra en 1884 a ruiné l'économie viticole locale et au milieu du 20e siècle, ne subsistaient que quelques centaines de petites parcelles dispersées.
C'est en 1975 que l'idée de la renaissance du vignoble fait son chemin, avec notamment la création du Syndicat des Vignerons du vézelien, suivie moins de dix ans plus tard, par l'obtention de l'AOC Bourgogne pour une superficie de 333 ha répartis sur les communes d'Asquins, Saint-Père, Tharoiseau et Vézelay. En 1997, par arrêté ministériel, fut reconnue la dénomination Bourgogne-Vézelay, pour les vignes situées dans l'aire d'appellation Bourgogne des quatre communes.

2800 hl : C'est le volume de la production de Bourgogne-Vézelay en 2015

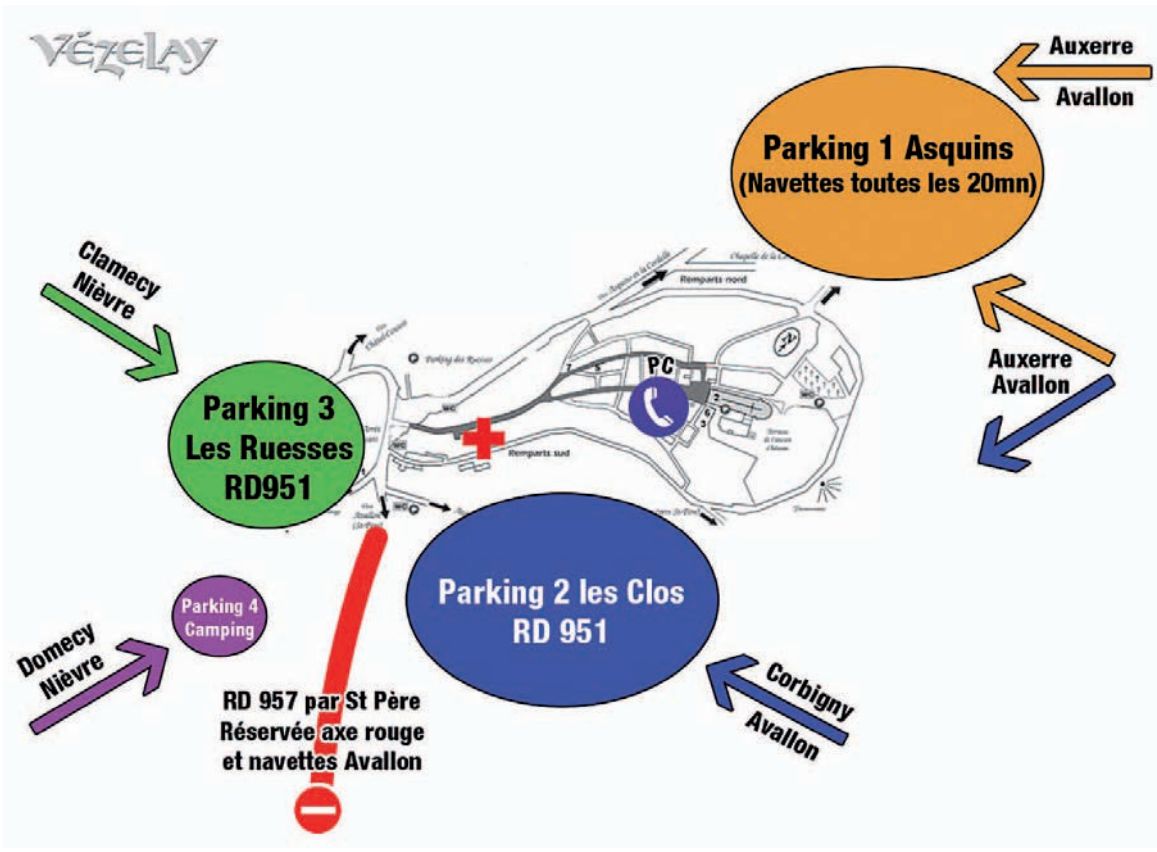
100 ha : La surface plantée en vignes, répartie sur les quatre communes d'Asquins (32,27 ha), Saint-Père (40,85 ha), Tharoiseau (15,10 ha) et Vézelay (13,39 ha)

30 : Le pourcentage de surface cultivée en agriculture biologique, qui fait du Vézelien, une région particulièrement en pointe en ce domaine

15 : Le nombre de domaines particuliers, sans oublier une cave coopérative regroupant une dizaine d'adhérents. Les domaines particuliers exploitent près de 70 ha et la coopérative, 34 ha. Ils sont 80 % de vignerons à exploiter moins de 10 ha.

6 : Le nombre d'appellations AOC produites dans le Vézelien, soit : Bourgogne Vézelay ; Bourgogne pinot noir ; melon de Bourgogne ; Bourgogne rosé ; Bourgogne aligoté ; Crémant de Bourgogne

2 : A Vézelay, on trouve principalement 2 cépages prédominants, particulièrement représentatifs de la Bourgogne : le chardonnay et le pinot noir. D'autres cépages sont utilisés dans une moindre mesure, comme le gamay et le melon de Bourgogne



Demandez le programme !

Programme du dimanche 15 janvier :
8 h 00 : accueil des confréries
9 h 15 : défilé des confréries de bourgogne (départ depuis la place du Champ de foire)
9 h 15 : ouverture des points de vente de verres, tickets et autres objets
10 h 00 : grand'messe animée par la chorale Evez et présidée par Monseigneur Hervé Giraud, archevêque de Sens-Auxerre. Vin chaud et brioche à la sortie de la messe
10 h 15 : ouverture des sept caveaux de dégustation, des points de restauration et des expositions dans les hauts lieux artistiques du village.
11 h 30 : discours des autorités et intronisations par la Confrérie des Quatre Coteaux, sur le parvis de la basilique
17 h 00 : fermeture des caveaux
Concerts à la Cité de la Voix :
A 14 h, 15 h et 16 h (durée 30 mn)
A 17 h : l'orgue de barbarie *«autrement»*, avec Pierre Charial
Les tarifs :
Kit dégustation complet : 8 €
(1 verre + 1 porte verre + 1 ticket pour 7 dégustations)
Kit dégustation sans porte verre : 7 €
Le repas traditionnel de la Saint-Vincent sera organisé samedi 14 janvier, à partir de 18 h, en la salle des Fêtes de Montillot, au prix de 36 €. Au menu : foie gras de canard en salade maraîchère ; pavé de truite rôti au lard ; volaille farcie crème de cèpes du Morvan ; assiette de fromages ; fine charlotte caramel et biscuit nougatine ; café. **Il reste encore quelques places**. .. Réservation auprès d'André Bajot au 03 86 32 34 54 et 06 89 25 25 02 ou par courriel : andre.bajot@wanadoo.fr



▸Agenda

15/01 Saint-Vincent Grand Auxerrois à Vézelay

La saint-Vincent du Grand Auxerrois aura pour cadre cette année Vézelay, avec au programme de la journée :
9 h 15 : Défilé des confréries de Bourgogne (départ du Champ de foire)
10 h 00 : Grand Messe en la basilique
10 h 15 : ouverture des sept caveaux de dégustation , des points de restauration et des expositions dans les hauts lieux artistiques du village
11 h 30 : Discours et intronisations sur le parvis de la basilique
17 h 00 : fermeture des caveaux
Tarif : kit dégustation complet : 8 € (1 verre + 1 porte verre + 1 ticket pour 7 dégustations)

03/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra vendredi 3 février à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 dijon@apecita.com

21/01 Carrefour des carrières au féminin à Appoigny

Vous êtes une jeune fille en cours d'orientation, une femme en recherche d'emploi ou en reconversion… Venez rencontrer des femmes qui exercent des métiers peu féminisés et élargissez ainsi vos horizons professionnels. Grace à un échange libre avec les intervenantes, vous pourrez découvrir et obtenir des informations sur des professions très variées. Des professions issues de secteurs tels que les nouvelles technologies, l'industrie, l'agriculture, le batiment, la sécurité, l'artisanat… Carrefour des carrières au féminin, samedi 21 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, à l'Espace Culturel, route des Bries, à Appoigny. Entrée libre

Exposition Pierre Larousse à Joigny

Exposition du 14 janvier au 25 février à la Médiathèque de Joigny, organisée par l'association *«Pierre Larousse»*, qui retrace le parcours de cet encyclopédiste né le 23 octobre 1817 à Toucy. Ce passionné de lexicologie et de pédagogie, connaitra la renommée, grâce à la publication de dictionnaires, notamment le Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle. Entrée libre

Filière porcine

Des cochons au paradis

Créé sur l'exploitation familiale au début des années 90, l'atelier porcs avait fermé ses portes en 2010. Loïc Guyard en a relancé l'activité à l'automne dernier, en partenariat avec une société de découpe d'Ile de France.



Loïc Guyard, présentant son exploitation, lors de la journée Innov'Actions de l'automne dernier à Thury

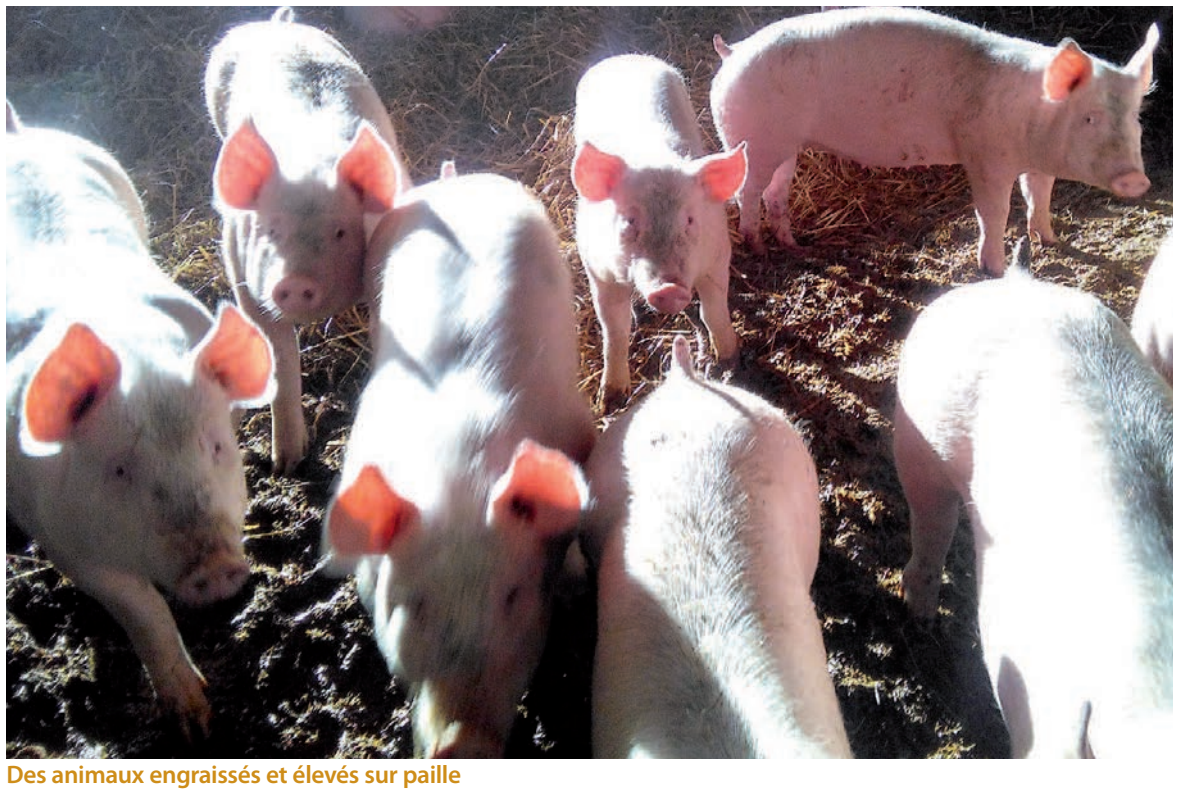
L'adresse est sans équivoque : rue du paradis, hameau de Collangette, à la sortie de Thury… C'est en 2007 que Loïc Guyard a rejoint Didier son père, sur l'exploitation familiale, avec d'emblée comme objectif, de diversifier les ateliers et les sources de revenus. Il est aujourd'hui à la tête d'un cheptel de 50 vaches charolaises en système naisseur mâles et naisseur-engraisseur femelles, sur une SAU de 265 ha, dont 210 ha de cultures et 55 ha de prairie. Une activité complétée depuis quelques mois par la relance d'un atelier d'une centaine de porcs pour engraissement, après avoir rejoint un GIE d'éleveurs en partenariat avec l'entreprise *«Les Viandes du Lys»*, spécialisée dans la commercialisation de produits élaborés manuellement, à partir des carcasses qu'elle découpe.

Une litière de sciures

L'élevage de porcs est de tradition familiale chez les Guyard, initié par son père, Didier, à son installation en 1992 : *«la Pac arrivait et faisait naître chez lui quelques craintes, d'où l'idée de se diversifier. Il hésitait alors entre les poulets et les cochons, mais le système intégration lié aux volailles ne l'avait pas conquis, il souhaitait rester autonome…»* Après construction d'un bâtiment, a débuté une activité d'engraissement de porcs standards reçus à 25 kg et emmenés jusqu'à plus de 100 kg, avec pour particularité d'être élevés sur une litière de sciures, une technique innovatrice à l'époque dans la région : *«il ne supportait pas l'idée de caillebotis et dans ces années là, les scieries ne savaient quoi faire de leurs déchets. Au début, ils payaient même le transport… !»* Avec pour finalité, une litière faite de copeaux de bois très fins, sur une hauteur de 1,20 m, travaillée à la mini-pelle tous les 2 ou 3 mois. Avant un retour à la litière paille en 2010, après que les scieries aient mis un terme au contrat, après avoir trouvé des débouchés pour leurs déchets, en matière de chauffage. La même année a vu l'atelier porcs fermer ses portes : *«à l'époque, le contexte était difficile, avec à peine 10 € de marge par porc et un blé qui valait très cher. La décision d'arrêter a été renforcée par le fait que les porcs fournis, ne provenaient plus d'un seul naisseur, mais de post-sevrages collectifs, avec les risques sanitaires qui en découlent»*.

Un prix en fonction des coûts de production

Didier parti en retraite en 2015, s'est posée la question de l'utilisation du bâtiment : *«fallait-il raser la porcherie ? La réaménager pour y mettre des génisses?»* Jusqu'à ce qu'en juillet dernier, un ami naisseur l'informe qu'un GIE d'engraisseurs était en quête d'un quatrième éleveur : *«ils ont commencé il y a quinze ans, avec deux cochons par semaine et en sont aujourd'hui à une cinquantaine, après s'être rapprochés des «Viandes du Lys», une entreprise de transformation familiale installée en Seine-et-Marne, en contrat derrière, avec plusieurs enseignes de la grande distribution»*. La première bande d'animaux est arrivée à Thury le 8 octobre dernier. Des porcelets entre 6 et 8 kg, élevés sur paille, passant par un atelier post-sevrage et conduits à leur taille adulte avec un mois de plus de croissance. Un engraissage lent combiné à une nourriture sans soja, garantie sans OGM, débouchant sur une viande mûre et plus *«goûtue»*, qui *«tient»* à la cuisson et plébiscitée par le public : *«on ne cherche pas la performance technique à tout prix et de toute façon, mon bâtiment actuel ne me le permettrait pas, privilégiant avant tout une certaine souplesse pour la conduite de l'élevage, en donnant aux animaux, le temps de grandir. Du gras oui, mais pas n'importe où»*. Des animaux nourris de manière uniforme chez les quatre éleveurs, à partir d'une alimentation à base de tourteaux de colza et tournesol ainsi que des céréales et issues de céréales, avant d'être abattus à Cosne-sur-Loire et les carcasses ramenées par le GIE, jusqu'à l'entreprise de découpage.


Des animaux engraissés et élevés sur paille

Environ 1 heure de temps de travail journalier, curage bimestriel compris, pour des perspectives économiques prometteuses : *«là où mon père faisait 1 200 cochons par an, je n'en fais plus que 600, avec à la clé, un prix construit en fonction des coûts de production et un résultat attendu de 30 € par animal vendu»*. Avec aussi pour objectif, de ramener de la valeur ajoutée sur l'exploitation, pour un jour, trouver un associé et embaucher un salarié. Mais en ayant toujours à l'esprit ce dicton partagé par Didier en son temps comme Loïc aujourd'hui : *«ne jamais mettre ses œufs dans le même panier !»*

DOMINIQUE BERNERD

Les **vœux** des présidents • Les **vœux** des présidents

Vœux du président Letellier



Plein de promesses, c'est ce que nous serons amenés à entendre de la part des candidats aux élections cette année. Mais la FDSEA devra obtenir d'eux, autre chose que des promesses :
- Un vrai engagement pour que notre agriculture retrouve sa place tant en Europe qu'à l'international,
- Un vrai engagement pour faire la promotion des agricultures françaises tant elles sont riches en diversité,
- Ne pas céder aux discours démagogiques d'une minorité *«les anti-tout»* : nous devrons affirmer avec force et conviction, que les agriculteurs et agricultrices de l'Yonne, comme ailleurs, sont prêts à relever le défi de nourrir les hommes et les femmes comme ils l'ont toujours fait…

Nos futurs députés devront aussi s'engager à aller vers la simplification tant attendue. Il n'est plus supportable d'attendre le versement de ce qui nous est dû, des mois et des mois, après les dates de paiement annoncées, de souffrir de l'empilage des normes (où même l'administration s'y perd !), de réduire les charges qui entravent notre compétitivité pour être au même niveau que nos collègues européens et de prendre en compte nos coûts de production, pour ne plus jamais travailler à perte.
Demain, ça ne sera pas moins d'Europe, mais plus d'Europe, face aux extrêmes qui montent : il serait dangereux de croire que le repli sur soi est la seule solution…
La sécurisation de nos systèmes d'exploitation devra être enfin au cœur de la future Pac avec un budget à la hauteur.
D'autres sujets seront débattus avec eux, nous y reviendrons bientôt, mais ils devront s'engager en signant le manifeste que nous rédigerons.
La relance d'un nouveau cycle de production nous projette vers l'avenir. Gageons que la future campagne 2017 soit celle qui nous permette de vivre dignement de notre métier.
La FDSEA de l'Yonne sera mobilisée avec vous, pour défendre ce métier dont nous sommes si fiers.
Je vous souhaite à vous et à vos familles, une très belle et heureuse année 2017, pleine de réussites tant professionnelles que privées.

Francis Letellier, président Fdsea de l'yonne

Serait-ce un conte de Noël ?



En ce premier jour d'hiver, à l'approche de Noël et son déploiement de faste par de nombreux magasins, des informations écrites et radio viennent nous donner le sentiment que la magie de l'évènement opère encore…
Une enseigne de *«Maxi-Super-Marché»* annonçait il y a quelques jours qu'elle allait redistribuer 4 millions d'Euros à 2 000 éleveurs en difficulté. Ces éleveurs doivent répondre à des critères précis : avoir moins de 40 ans, installés depuis moins de 4 ans et en 2015 leur revenu ne doit pas avoir dépassé 4 248 €. Cette somme provient d'un prélèvement de 3 centimes par litre de lait commercialisé, sous la marque *«Envia»*, et déposé, sur un compte bloqué. Ces subsides seraient versés le 24 décembre 2016 avec l'aide de la MSA.
Une autre enseigne a suivi une autre démarche en proposant un questionnaire aux consommateurs, leur demandant s'ils seraient d'accord pour financer par le prix du litre de lait, un revenu au producteur, lui permettant de réaliser du bénéfice et…., de partir en vacances.
Cette enseigne paierait le lait acheté, 2 centimes supplémentaires (29 cts au lieu de 27 cts). Et où se situe le coût de production ? À 30 cts ou plus ?
J'ai la naïveté de croire au Père Noël, mais avec ces commerçants de haut niveau, je veux rester prudent. Si cela est vérifié : chapeau bas !
Formons le vœu que l'année 2017 soit favorable à tous.
Bonne Année présentement et à venir à toute la famille agricole.

Marcel Huré, Président Section Anciens Exploitants de l'Yonne

Vœux du président Renoux



Nous l'avons vécu sur nos exploitations : l'année 2016 aura été marquée par des évènements climatiques hors normes qui ont durement affecté les récoltes dans notre département et plus largement sur le territoire de la Caisse régionale Groupama Paris Val de Loire.
L'assurance multirisque climatique des récoltes (MRC) de Groupama a permis d'indemniser dans l'Yonne plus de 1 100 agriculteurs pour un montant total de 42 millions d'euros. Au niveau régional, ce sont plus de 150 millions d'euros d'indemnités qui ont été versés à plus de 5 400 agriculteurs.
La Fédération Groupama de l'Yonne est intervenue auprès des organisations professionnelles agricoles (conseillers de gestion de CER France, Conseil de l'Ordre des Experts comptables, Conseil d'Administration des Jeunes Agriculteurs, Vignerons de l'Auxerrois …) pour expliquer le bien-fondé de l'assurance récoltes et j'espère pouvoir dire que nous avons été entendus et convaincants.
N'oublions pas non plus l'épisode des inondations qui a impacté de nombreuses communes du département. Là aussi, Groupama a répondu présent sur le terrain en apportant des solutions d'urgence aux sociétaires sinistrés. Dans l'Yonne, ce sont plus de 500 sinistres qui ont été pris en charge dans le cadre du régime des catastrophes naturelles.
Groupama dans l'Yonne, c'est aussi un programme d'investissements immobiliers ambitieux pour conforter l'ancrage de notre mutuelle dans les territoires.
Notre nouvelle agence d'Auxerre regroupée aux Clairions depuis un an a tenu toutes ses promesses.
Le projet de rénovation de l'agence de Pont sur Yonne est engagé et nous étudions une nouvelle implantation pour l'agence de Chablis.
Quant au projet de réhabilitation complète de notre Etablissement rue Guynemer, toutes les équipes seront réinstallées fin janvier 2017 et la voierie sera terminée pour l'été 2018, à la fin du programme de rénovation du pôle agricole d'Auxerre.
Pour toutes ces réalisations, je voudrais remercier les élus et les collaborateurs de Groupama qui se sont mobilisés pour apporter un service de qualité à nos sociétaires.
En leur nom, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2017 !

Philippe Renoux, Président de la Fédération Groupama de l'Yonne
Vice-Président de Groupama Paris Val-de-Loire

▸ *Formations*

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

16/01 Inspection ante et post mortem des volailles.
Le 16 janvier 2017 à Avallon.
Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

19/01 Tailler durablement ma vigne.
Le 19 janvier 2017 dans le chablisien.
Contact : Claire Grosjean, 03 86 94 26 37

19/01-15/03 Homéopathie pour mon troupeau (initiation).
Les 19 janvier et 15 mars 2017.
Contact : Faustine Desne, 03 25 43 43 68

20/01 Anticiper le changement climatique en grandes cultures.
Le 20 janvier 2017 à Auxerre.
Contact : Christophe Vivier, 03 86 94 22 26

24/01 Calculer mes coûts de production en grandes cultures.
Le 24 janvier 2017 à Venoy.
Contact : Christophe Vivier, 03 86 94 22 26

26/01-06/02 Quel cap pour mon exploitation ?
Les 26 janvier et 6 février 2017 à Auxerre.
Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

26/01-06/02 Faire vivre mon groupe dans la durée.
Les 26 janvier et 2 février 2017 à Auxerre.
Contact : Christophe Vivier, 03 86 94 22 26

14/02 Etre autonome dans la réalisation de mon plan de fumure et respecter la Directive nitrates avec Mes p@rcelles.
Le 14 février à Venoy. Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

16/02 Mes couverts d'interculture : un atout pour mon système de culture.
Le 16 février 2017 à Auxerre et une demi-journée de terrain en septembre. Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

18/01 La FDSEA de l'Yonne propose une formation sur le thème *«Communiquer sur son métier d'agriculteur»*,
Destinée à un public d'agriculteurs et de viticulteurs du département de l'Yonne désireux d'acquérir de nouvelles techniques de communication pour développer une approche plus positive lorsque l'on souhaite parler de son métier, cette formation se déroulera mercredi 18 janvier, de 9 h à 17 h 30 au siège de la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière à Auxerre. Elle sera animée par Antoine Part, chargé de communication agriculture et métier, à Passion Céréales.
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10
Mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr


V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Territoires

Des échanges utiles entre la Région et les maires

Les présidents d'associations départementales des maires (AMF) de Bourgogne-Franche-Comté ont été reçus, le 5 janvier 2017, par la présidente du Conseil régional, à Besançon, Marie-Guite Dufay.



Etaient présents à cette réunion, Mme Jarrot (Saône-et-Loire), MM. Rochette (Côte-d'Or), Rey (Territoire de Belfort), Mamet (Jura), Genre (Doubs) et Aomar (Yonne). MM. Barbier (Nièvre) et Chretien (Haute-Saône) étaient excusés.

Cette rencontre bimestrielle a permis aux représentants des quelque 3 600 communes et 120 intercommunalités de la nouvelle région de faire part à Marie-Guite Dufay de leurs attentes :
- une information régulière, hors CTAP, des associations des maires, en tant que telles, sur les schémas régionaux et les contractualisations,
- une connaissance des modalités de transfert des compétences devenues régionales (notamment les transports),
- une information en amont et pour l'année entière sur les appels à projets lancés par la Région et le souhait d'être associés à l'élaboration des prochains,
- la tenue des deux rencontres dans l'année en septembre et en mars-avril pour mieux être en phase avec la préparation et l'exécution du budget de la Région,
- la désignation d'un élu régional référent pour des échanges éventuels entre deux rencontres.

Ce souhait unanime d'être associés, d'être tenu au courant, d'anticiper sur les décisions qui concernent le bloc communal et d'être aussi un relais vers les élus locaux, a reçu un écho favorable de la part de la présidente de la Région.

Celle-ci est revenue sur les actions engagées en 2016, a annoncé des référents par territoire et des agences territoriales dans le domaine économique, porteurs de l'offre d'ingénierie de la Région envers les territoires. Sur les appels à projets, une vision complète pour l'année sera possible avant la fin de ce mois. Des réunions de présentation des fonds spécifiques et des procédures pourraient être organisées dans les départements, pour les maires et les présidents de communautés. Auparavant, un courrier explicatif de la stratégie économique régionale et de sa déclinaison territoriale sera adressé aux associations des maires.

Concernant les transports scolaires, la Région prend le relais des départements, sans changement notable et sans charge financière nouvelle pour le bloc communal, mais avec le souci d'une amélioration à terme de la qualité du service rendu.

Les présidents des AMF départementales ont également souligné l'importance de la contractualisation avec les territoires ruraux, à l'image de celle mise en place avec les agglomérations, ce qui a donné l'occasion à Madame Dufay d'évoquer les appels à projets spécifiques en direction des communes de moins de 3 500 habitants et des bourgs-centres (ancienne et nouvelle générations). D'autres échanges ont enfin porté sur les contrats de pays et sur les fonds de soutien régionaux à différents secteurs économiques.

Les représentants de la Région et ceux des maires et intercommunalités se sont réjouis de ces contacts, dont le besoin est partagé, particulièrement à l'heure où la grande région doit toujours se conjuguer avec la proximité.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Apecita Bourgogne Franche-Comté Alsace

Emploi: retour au niveau d'avant crise

La délégation Bourgogne Franche-Comté Alsace de l'Apecita a tenu sa traditionnelle rencontre régionale fin décembre à Dijon. Les derniers chiffres de l'emploi sur le secteur traduisent un certain *«retour à la normale»* d'avant la crise de 2008-2009.



La rencontre régionale annuelle de l'Apecita s'est tenue fin décembre à Dijon. L'occasion de présenter les données 2015 de l'emploi sur la zone Bourgogne Franche-Comté-Alsace.

Fin décembre, la délégation régionale Bourgogne Franche-Comté Alsace a, comme chaque année, dressé le bilan des offres et demandes d'emploi en agriculture et agroalimentaire.

Des chiffres établis à partir des données recueillies au travers des différentes activités de l'Apecita et notamment les sites internet qu'elle gère (capacitaire et jobagroalimentaire.com). Véronique Jan, déléguée régionale, a ainsi présenté à l'assistance les différentes données en insistant toutefois sur le fait qu'il s'agissait *«du marché de l'emploi vu par l'Apecita»*. Les offres redémarrent et les demandes aussi. En 2015 le volume retrouve son niveau d'avant la crise de 2008-2009.

La progression se poursuit

Comme pour 2014, les données 2015 permettent de dresser un constat assez encourageant. En effet, les annonces poursuivent leur hausse déjà engagée l'an dernier et ce, sur la plupart des secteurs d'activité. Les offres de poste (plus de 900 sur 2015) enregistrent une hausse de 7%.

Parmi tous les domaines d'activité traités par l'Apecita, le tiercé de tête est occupé par l'agriculture, les services institutionnels et l'agrofourniture. Sur le plan du niveau de formation exigé, la tendance est la même qu'en 2014. Les offres d'emplois les plus nombreuses concernent toujours les niveaux Bac+2 (65%).

Du côté des types de contrats proposés, c'est le CDI qui reste majoritaire au niveau national (environ 60% des postes) mais pas sur la zone Bourgogne Franche-Comté Alsace où ils ne représentent que 40% des offres. Une situation qui s'explique par de nombreux postes de vacataires ou intérimaires.

Du côté des offres de candidatures, la tendance est également à la hausse (+9 %). Environ 70% des nouveaux inscrits ont moins de 35 ans. Une large majorité des nouveaux inscrits (80%) ont au moins un niveau Bac +2. En terme de souhaits des candidats, c'est la fonction "produire/transformer" qui arrive en tête avec 23%. Arrivent ensuite celles de *«développer/innover/chercher»* (18%), *«vendre/acheter»* (13%) et *«conseiller/animer»* (12%).

12èmes Ovinpiades des jeunes bergers

Pour des élèves qui sortent du troupeau...



De la théorie à la pratique avec le conseiller de la MSA qui montre comment contenir manuellement un mouton et travailler en sécurité.

La sélection régionale des Ovinpiades se déroulera le 26 janvier prochain au pôle ovin de charolles. Dans les établissements d'enseignement agricole l'heure est à la préparation intensive et au passage de la théorie à la pratique. Petit tour de piste à la Barotte en Haute-Côte d'Or.

Les finales territoriales des Ovinpiades des jeunes bergers se déroulent de novembre 2016 à février 2017. Elles sont organisées dans 21 territoires par les organisations professionnelles, notamment Interbev, en partenariat avec les établissements d'enseignement agricole, supervisées par des jury composés d'enseignants, d'éleveurs et de techniciens, dont la mission est de sélectionner les deux meilleurs candidats de chaque territoire.

Pour notre région Bourgogne-Franche-Comté les prochaines sélections se sont déroulées à Dannemarie sur Crète pour la Franche-Comté le 17 janvier dernier et se dérouleront pour la Bourgogne le 26 janvier prochain au Pôle ovin de Charolles, en Saône et Loire. Objectif ensuite pour tous les candidats sélectionnés, être le meilleur lors la finale nationale, qui se tiendra dans le cadre du Salon international de l'agriculture le 25 février prochain.

La compétition comporte des épreuves individuelles avec tri de brebis à l'aide d'un smartphone, appréciation de l'état de santé d'une brebis, manipulation et évaluation de l'état corporel, parage des onglons, estimation de l'état d'engraissement et de finition de trois agneaux, choix d'un bélier qualifié. Une épreuve écrite sous forme de Quizz complètera les épreuves et permettra de valider les connaissances des compétiteurs sur l'élevage ovin et sur les dix races de moutons défilant sous leurs yeux. Des épreuves collectives, complètent la compétition et concernent les établissements agricoles dont les élèves sont appelés à plancher sur un thème d'actualité.

Ces ovinpiades permettent de valoriser l'élevage ovin auprès des élèves, de confirmer ou de susciter des vocations en donnant une image dynamique et moderne du métier d'éleveur ovin. Du côté des établissements l'intérêt pédagogique est évident car ce concours stimule l'acquisition de connaissances en zootechnie, d'aptitudes à organiser des interventions pratiques sur les animaux, de maîtrise et de savoir-faire, et enfin de gestion de l'intervention dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

AMK

Baptiste et Marie : jeunes passionnés prêts à l'action

Le lycée de la Barotte en Haute-Côte d'Or, a saisi l'occasion des Ovinpiades pour passer de la théorie à la pratique et accueillir le temps de préparation au concours une petite troupe d'agnelles installée dans les anciennes écuries. Pour Eric Demouron, leur enseignant, il était important que la classe de Bac Pro CGEA (système dominante élevage) s'engage dans la compétition, d'autant que le module d'adaption professionnelle proposé par l'établissement était justement orienté élevage ovin. De la théorie à la pratique la petite troupe ovine va permettre aux uns et aux autres de s'entraîner non sans avoir déjà bénéficié des conseils éclairés du conseiller de la MSA en matière de prévention des risques, de manipulation des ovins et de zootechnie appliquée. Très motivés par ce concours, Baptiste Lobry, de Cruzy-le-Chatel dans l'Yonne et Marie de Druyne, fille d'éleveur, sont tous deux passionnés par cette approche de l'élevage ovin et peuvent se prévaloir d'une pratique de plusieurs années en dépit de leur jeune âge. La pression monte d'ici la compétition régionale qui se déroulera au pôle ovin de Charolles le 26 janvier, mais chacun espère faire bonne figure et se sélectionner pour la finale nationale et obtenir ainsi leur « ticket » pour le Salon international de l'agriculture.



Baptiste Lobry et Marie de Druyne, élèves en Bac pro CGEA espèrent bien obtenir leur ticket pour Paris mais sont conscients du haut niveau de la compétition régionale.

Vœux

Rémunérer et respecter le travail des paysans

Notre presse professionnelle agricole régionale nous invite à exprimer des vœux en ces premiers jours de l'année.
Merci déjà à celles et ceux qui chaque semaine permettent d'acheminer dans la majorité des exploitations agricoles, viticoles de notre région BFC une information agricole et sociétale riche et nourrie par la diversité et la qualité de son rédactionnel. Nos journaux professionnels, au-delà du vecteur d'information qu'ils représentent, sont une chance et une force pour l'expression de notre profession.
Quels vœux exprimer pour notre agriculture après cette si éprouvante année 2016 ?
L'espoir que la météo nous soit plus favorable.
L'espoir que notre appel à une juste rémunération de notre travail devienne enfin réalité.
L'espoir que le législateur et nos administrations n'en rajoutent pas plus à la complexité qui étouffe notre agriculture.
L'espoir que le harcèlement que nous font subir certains, en toute impunité, par leurs attaques répétées salissant sans cesse notre profession s'arrête.
L'espoir enfin, que cette année à enjeux sur la scène politique soit une année qui se caractérise par le courage et la clairvoyance et que comme le firent dans les années 60 des politiques charismatiques, on redessine dans notre pays une politique agricole ambitieuse qui rémunère et respecte le travail de ses paysans.
Est-ce trop demander pour ce secteur stratégique, hier encore, fleuron emblématique de notre pays ?
Puisse 2017 être véritablement une bonne année pour chacune et chacun d'entre vous.

CHRISTIAN DECERLE,
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Maladies respiratoires

Renouveler suffisamment l'air

Les conditions climatiques actuelles (températures froides et peu de vent) ne facilitent pas le renouvellement de l'air dans les bâtiments d'élevage. Le confinement des animaux favorise la circulation et la transmission des bactéries responsables des maladies respiratoires.

Proportionnellement à leur taille, les poumons des vaches sont particulièrement petits, ce qui rend fragile leur appareil respiratoire. En cas d'infection, les conséquences sur les performances de production sont immédiates, et la pathologie peut même conduire à une mort rapide de l'animal. La saison hivernale conjugue plusieurs facteurs de risques sur le plan respiratoire. Premier point à surveiller, le renouvellement de l'air dans le bâtiment. Si celui-ci est insuffisant, la concentration en ammoniac augmente. Ce gaz, issu de la dégradation des déjections par les bactéries, est particulièrement irritant pour les muqueuses respiratoires qui tapissent les bronches et les alvéoles. Il fragilise les protections naturelles des poumons de la vache ce qui a pour conséquence de les rendre plus sensibles à toutes les infections. L'écueil réside dans la difficulté à percevoir ce gaz : en effet, pour les personnes qui travaillent tous les jours dans l'élevage, l'odeur devient habituelle avec le temps et n'est pas identifiée comme gênante.

Surveiller l'ammoniac

En outre, une vache dégage en moyenne 10 à 15 l d'eau par jour sous forme de vapeur d'eau. Pour un troupeau de 30 vaches, cela représente 375 litres d'eau à évacuer par jour sans compter l'humidité de la litière, des déjections et de l'ensilage. Si le bâtiment est totalement fermé, l'air est très vite saturé en eau et avec les variations de température, la condensation apparaît, en particulier au niveau des ponts thermiques (murs, toiture, logettes...). Les animaux présentent un pelage humide, des aplombs sales et leur état sanitaire se dégrade. Dans un bâtiment mal ventilé, l'excès d'humidité entraîne une augmentation de la pression microbienne.

Enfin, plus que le froid, ce sont surtout les changements brusques de température et le dessèchement qui sont préjudiciables. Sur ce dernier point, tous les courants d'air - dès lors qu'ils sont perceptibles - sont redoutablement néfastes !

Aussi, les conditions climatiques hivernales et le confinement des animaux durant cette période favorisent la circulation et la transmission des virus ou des bactéries. Les virus comme le B-RSV (virus respiratoire syncicial bovin), ou le PI3 (grippe) sont les premiers à s'attaquer aux animaux.

Lorsque la guérison tarde, l'infection virale se complique d'une surinfection bactérienne. Les surinfections les plus graves sont causées par les pasteurelles. De plus, l'affaiblissement des animaux est souvent responsable de la résurgence d'une infection jusqu'alors latente, comme par exemple par les mycoplasmes.

Les principaux agents retrouvés dans les maladies respiratoires des bovins

Virus	Bactéries	Autres
RSV	Pasteurelles	Strongles respiratoires
IBR	Mycoplasmes	Actinomycose
PI3 (parainfluenza 3)	Haemophilus somnus	Intoxication à l'ergot du seigle
	Klebsielles	

Adapter le bâtiment

La prévention passe par une adaptation du bâtiment d'élevage au troupeau et aux objectifs de production. L'essentiel est que les animaux se sentent bien. Pour obtenir ces résultats, le bâtiment doit respecter certaines normes d'hygiène, de bien être et d'aération. Pour le maintien d'une bonne ambiance, il faut respecter plusieurs règles relatives aux surfaces, à la disposition des entrées et des sorties d'air, au volume.

Afin de faire le point sur son bâtiment, un diagnostic d'ambiance permettra de mettre en évidence les éventuels courants d'air et les flux de renouvellement de l'air dans le lieu de vie des animaux. Le diagnostic comprend la visualisation des circuits d'air (fumigènes), la mesure de température, de l'hygrométrie et du taux d'ammoniac. Les pistes techniques d'amélioration existent aussi bien en ventilation statique que dynamique. Des spécialistes (techniciens Chambre d'Agriculture, GDS, vétérinaire...) peuvent vous conseiller efficacement pour vous permettre de résoudre les problèmes d'ambiance de vos bâtiments et d'améliorer la santé de vos animaux et par conséquent la rentabilité de votre atelier. Si la situation demeure critique car les aménagements nécessaires ne peuvent pas être immédiatement réalisés, il est impératif de vacciner. Le choix du vaccin et du protocole s'effectue en fonction des maladies diagnostiquées les années précédentes dans le troupeau ainsi que les problèmes rencontrés dans les élevages voisins. Prenez conseil auprès de votre vétérinaire pour déterminer le vaccin adapté à votre situation. L'objectif de la vaccination est de renforcer les défenses immunitaires vis-à-vis des microbes les plus fréquemment retrouvés dans les infections respiratoires graves auxquelles votre troupeau peut être confronté.



Un diagnostic de bâtiment permet par l'emploi de fumigènes de visualiser les flux d'airs et de vérifier la bonne ventilation.

Soigner les cas cliniques

Quand les manifestations cliniques sont là, l'appel au vétérinaire est indispensable et va permettre de mettre en œuvre de manière rationnelle les soins. Parmi les plus fréquemment réalisés, et en fonction du problème, on a les traitements dont l'objectif est d'aider les animaux a respirer et évacuer les sécrétions afin de *«passer le cap»* de la maladie (analeptiques respiratoires, mucolytiques pour fluidifier les sécrétions bronchiques, diurétiques pour drainer les œdèmes,...), les anti-inflammatoires non stéroïdiens pour faire chuter la fièvre, redonner de l'appétit, les antibiotiques destinés à soigner les infections bactériennes et prévenir leurs complications, et enfin la vitamine C et les oligo-éléments comme le cuivre, l'iode,... pour renforcer les défenses immunitaires des animaux. Depuis quelques années des solutions de vaccinations en *«urgence»* ont vu le jour, notamment par voie intra-nasale vis-à-vis de certains virus comme le RSV et l'IBR dont le but est de prendre de vitesse la diffusion de la maladie dans l'élevage. A ce stade, l'évolution des malades et les résultats des analyses permettent d'adapter la stratégie thérapeutique.

AC, D'APRÈS LES DOCUMENTATIONS DE L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE ET DES GDS

Farmer academy

Ludique et formateur !

Bâtie sur le principe de la télé-réalité, la Farmer academy est une web-série française qui a pris pour thème la santé animale. Quatre binômes éleveur-vétérinaires s'y affrontent dans une série d'épreuves...

Après une première saison réussie (5 épisodes diffusés en novembre 2015 et vus par près de 17 000 internautes), la *Farmer Academy* a remis le couvert en 2016, avec un tournage fin septembre dans le Calvados, plus précisément à Longues-sur-Mer dans l'exploitation laitière du lauréat de la première édition.

Il s'agit d'un programme éducatif proposé par la société Zoetis en partenariat avec Campagnes-TV et La Dépêche Vétérinaire, diffusé sur le site farmeracademy.fr puis sur Campagne-TV. Vétérinaires et éleveurs s'y affrontent en binômes au cours d'épreuves techniques liées à la santé respiratoire des bovins, la finalité étant de transmettre des messages de prévention vis-à-vis de ce problème primordial en filière bovine.

Ce concept de jeu vise à démontrer l'importance de la prévention afin d'optimiser la productivité future des animaux, avec un angle novateur et pédagogique, alliant discours technique et humoristique.

Pour la saison 2016, quatre binômes vétérinaires-éleveurs s'affrontaient donc : issus des Deux-Sèvres, des Vosges, d'Aveyron et de Mayenne. Chaque binôme participe à la Farmer Academy au profit d'une association de protection animale qui recevra 5 000 euros de dotation s'il gagne.

Théorie et pratique

Durant les trois jours du tournage, les candidats se sont mesurés au cours de quatre épreuves alliant théorie et pratique visant à noter leurs pratiques d'élevage, de prophylaxie et de traitement vis-à-vis des maladies respiratoires. Pratiques vaccinales et zootechniques mais aussi respect du bien-être animal étaient ainsi évalués au cours de la compétition. Après chaque épreuve, les binômes se rendaient au confessionnal et faisaient part de leur ressenti vis-à-vis des questions et activités effectuées et de leur note, attribuée par un jury composé de trois vétérinaires. La moitié de la note globale pour chaque épreuve est attribuée par le jury et l'autre moitié est donnée par les internautes qui peuvent voter pour leur équipe préférée dès que le programme est diffusé sur le web (vwww.farmeracademy.fr).



Un concept original de web-série sur la santé animale, à découvrir !

Accélération des émissions de méthane

L'élevage montré du doigt se «rebeef»

A l'occasion de la sortie du rapport scientifique « Global methane budget 2000-2012 », Interbev, l'Interprofession élevage et viande, souligne que l'élevage bovin français travaille à la réduction de ses émissions et à leur compensation grâce notamment au stockage carbone dans les prairies.

Analysé de manière globale, le rapport intitulé *«Global mathane budget 200-2012»*, ne pointe pas spécifiquement les ruminants, mais dresse un bilan factuel des différentes sources d'émissions de méthane et indique la difficulté de les quantifier, étant donné leur caractère diffus. La source biologique comme celle des ruminants, n'est pas la seule à prendre en compte. D'autres sources naturelles comme les zones humides, les formations géologiques... doivent aussi être intégrées dans les observations et les calculs. Il en va de même pour les déchets et les fuites liées aux extractions de charbon, pétrole et gaz, qui constituent également une part importante du méthane émis et doivent à ce titre être comptabilisés et réduits au même titre que le dioxyde de carbone (CO^2).

Interbev a saisi cette actualité, pour rappeler que la filière élevage et viande (à laquelle on attribue 75% des émissions agricoles) s'inscrit dans une démarche de progrès continu vers la réduction de ses émissions. Un des contributeurs au rapport, Philippe Bousquet, chercheur au CNRS, explique d'ailleurs que les émissions agricoles ne peuvent pas expliquer l'accélération des émissions de méthane. *«Les animaux sont responsables d'une augmentation tranquille. Ils ne sont pas responsables de l'accélération»*. Les vraies raisons restent *«mal comprises ; elles pourraient tout aussi bien découler d'une augmentation des émissions associées à l'exploitation des énergies fossiles»*.

Interbev souligne qu'il faut aussi prendre en compte le stockage du carbone à mettre au crédit des activités d'élevage. Naturellement émis par les ruminants, le méthane est directement lié à la digestion de l'herbe qui constitue 60 à 80% de leur ration alimentaire. Ainsi, l'élevage constitue l'une des rares activités (en France) qui compense directement ses propres émissions grâce au rôle de l'herbe sur laquelle les animaux pâturent et qui capte du carbone. L'organisation professionnelle estime que 75% des émissions de méthane des ruminants sont naturellement compensées.

De son côté, l'Institut de l'élevage a publié en 2012 une étude prenant en compte l'ensemble des gaz émis et stockés par les ruminants en France. *«La prise en compte du stockage de carbone sous les prairies et les haies se traduit par une compensation comprise entre 6% et 43% selon les systèmes, en fonction de la part des prairies»*. Interbev ajoute à cela que les treize millions d'hectares de prairies du pays (soit 20% du territoire national) *«n'existeraient pas sans l'élevage, et offrent à la société des services paysagers et écologiques»* comme le maintien de la biodiversité, la préservation de la qualité de l'eau, la qualité de l'air, etc.

Life Beef Carbon, un dispositif ambitieux de réduction des gaz à effet de serre

Au travers du dispositif *«Life beef carbon»*, la filière viande bovine s'est également engagée dans un programme de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre avec pour objectif la réduction de son empreinte carbone de 15% d'ici 10 ans.

Ce dispositif en forme de programme a été labellisé Cop21. Il inclut la réduction des émissions de méthane, au même titre que celles du CO^2 et le protoxyde d'azote (N2O), par un ensemble de pratiques destinées à une meilleure gestion du troupeau et de l'alimentation des bovins. La filière viande bovine française s'est aussi inscrite dans le programme ministériel du 4 pour 1 000, visant à maintenir et augmenter le stockage de carbone dans ses sols.

Philippe Bousquet confirme que pour aller plus loin et disposer de données plus précises *«il faut une vision intégrée, pas seulement sous l'angle du méthane... Il y a beaucoup à faire, mais ça commence. L'Inra y travaille aussi»*.



Le stockage du carbone dans les prairies compense en partie les émissions de l'élevage.

Chronique ovine

Peser le colostrum de vaches avant de le congeler !

Si le colostrum de brebis allaitantes ne pose pas de problème de qualité en règle générale, il n'en est pas de même pour celui des vaches laitières.

Selon une récente étude, 57 % des colostrums de première traite (race Holstein) affichent un taux d'immunoglobulines inférieur à 50 g par litre et sont ainsi de mauvaise qualité. Avant de congeler du colostrum destiné à complémenter les nouveaux nés, il est donc utile d'en vérifier la qualité.

Le pèse colostrum ou le réfractomètre

Deux outils peuvent être utilisés pour discrimer les *«bons»* et les *«mauvais»* colostrums. Le pèse colostrum, d'un coût de 27 € HT environ, s'achètent dans les coopératives d'approvisionnement en matériel d'élevage.

Son mode d'utilisation est simple: la qualité du colostrum est estimée sur une échelle de concentration en protéines, les immunoglobulines en faisant partie. Cet outil a été étalonné pour du colostrum de bovin à une température de 20°C.

Attention à ne pas peser des colostrums tout juste traits ou bien sortis du réfrigérateur. Si *«le flotteur»* se situe dans la graduation rouge, le colostrum affiche moins de 50 g d'IgG par litre et n'est pas à conserver. Le réfractomètre, autre outil de mesure, est d'un coût plus élevé : de 40 à 200 €. Une goutte de colostrum suffit et la lecture est immédiate.



Institut de l'Elevage

Compter environ 27 € HT pour un pèse colostrum.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 04/01/2017	Bourg-en-Bresse 10/01/2017	St Christophe-en B. 04/01/2017	National 04/01au 10/01/17
Vaches viande (V)	U	-	3,50 €	4,04 €	3,85 €
	R	3,45 €	3,05 €	3,65 €	3,45€
	O	-	NC	-	2,98 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	2,75 €	2,75 €	-	2,84 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,55 €
	P	2,32 €	2,30 €	-	2,25 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,70 €	4,20 €
	R	-	3,80 €	3,81 €	3,54 €
	O	-	-	-	2,89 €
Taureaux VML	URO	-	2,20 €	2,59 €	2,41 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 10/01/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	2,91	2,91
250-300 kg	-	2,83	2,52
300-350 kg	-	2,79	2,63
350-400 kg	-	2,66	2,55
400-450 kg	2,83	2,58	2,45
450-500 kg	-	2,48	-
Laitonnes 6-12 mois	**E**	**U**	**R**
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,62	-
300-350 kg	-	2,66	-
350-400 kg	-	2,55	-
Taurillons 12-18 mois	**E**	**U**	**R**
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	**E**	**U**	**R**
300-350 kg	-	-	2,16
350-400 kg	-	-	2,15
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	**E**	**U**	**R**
+500 kg	-	1,47	1,45

Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,31	1,98	1,77	-
5 -10 ans	-	1,92	1,71	1,49
+10 ans	-	1,82	1,66	1,41
Génisses	**E**	**U**	**R**	
24-36 mois	2,37	2,07	1,88	

Bovins : 1196
Apports corrects. 90% de vendus.

BROUTARDS : l'offre est plus étoffée cette semaine et les derniers opéateurs ont repris leur activité après les fêtes de fin d'année. L'activité commerciale est plus active dans les sujets de moins de 400 kg avec certains acheteurs qui cherchent en priorité des animaux vaccinés FCO depuis plus de 60 jours. dans les sujets de 400 kg, la vente est rapide et les cours sont fermes à destination de l'export sur l'Italie.

LAITONNES : vente soutenue et légère augmentation dans les sujets de qualité dont le poids excède 300 kg. Cours reconduits dans le reste de la catégorie malgré une fin de marché plus tendue.

GÉNISSES DE 18 MOIS : offre peu représentative.

VACHES ET GÉNISSES DE 30 MOIS : présentation de qualité correcte entraînant des transactions plus rapides etune vente quasi totale, grâce également à la présence de quelques acheteurs supplémentaires.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 09/01/2017

Bovins (240)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
210 à 390 kg	590 - 1040	2,48 - 2,81
400 à 510 kg	1020 - 1250	2,40 - 2,64
Laitonnes		
280 à 365 kg	700 - 920	2,48 - 2,52
290 à 320 kg	-	-
Taureaux		
755 à 1295 kg	1030 - 1950	1,36 - 1,50
Génisses		
370 à 530 kg (16-24mois)	820 - 1000	1,88 - 2,20
605 à 720 kg (24-36mois)	-	-
Vaches		
Vaches légères	920 - 1090	
Vaches entre deux	1110 - 1280	
Vaches lourdes	1330 - 1450	

Vente rapide en broutards accompagnée d'une hausse dans l'ensemble de la catégorie. Un seul lot d'invendu.
Peu d'apports en laitonnes, fermeté des tarifs. En vaches maigres, le placement est plus rapide permettant à la cotation de reprendre quelques centimes avec peu d'invendus.

Bovins gras : 8
Génisses de viande : 3,82 à 4,00kg de viande
Vaches de viande : 3,66 à 3,82 kg de viande.
vente globale sans variation de tarifs.

Prochain matché bovinle mardi 16 janvier 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/12/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,82	2,55
300 à 350 kg	2,68	2,54
350 à 400 kg	2,57	2,42
400 à 450 kg	2,43	2,30
Laitonnes	**U**	**R**
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,49	2,35
300 à 350 kg	2,58	2,32
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,73
de 5 à 10 ans	1,82	1,60
+ 10 ans	-	1,45

Broutards Laitonnes : Meilleure demande dans les veaux plus légers entraînant une hausse des cours. Les bonnes laitonnes sont toujours recherchées.

Vaches-Génisses : Moins bonne présentation entraînant une légère baisse.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 10/01/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,20 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,20 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,20 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,20 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,05 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,05 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	1,95 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,95 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,95 €	-

Tendance : Meilleure demande.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 2/01 au 08/01/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,58 €	-
350 kg	-	2,49 €	-
400 kg	-	2,43 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,35 €	-
500 kg	-	2,28 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,41 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

Tendance : Demande soutenue par rapport aux sorties.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 2/01/16 au 8/01/17*

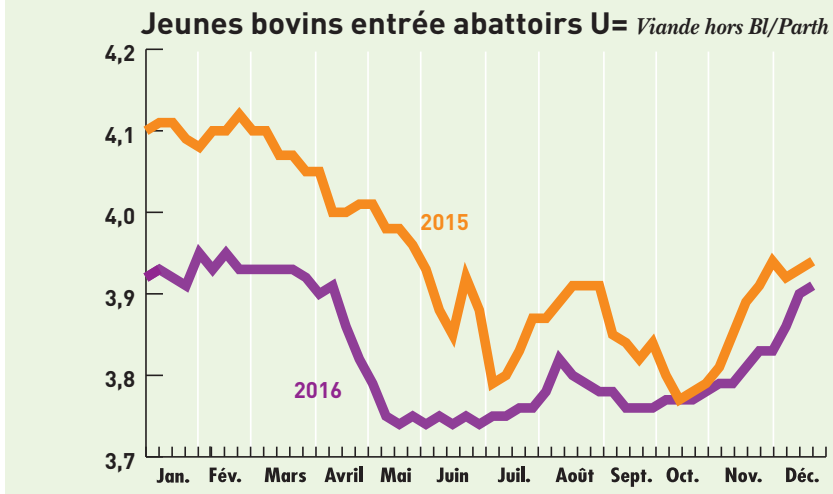
Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,76 €	-			
Races mixte		-	-	3,34 €	-	-	
Races lait					-	-	-

Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-		-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,23 €	-	-
Races lait						-	-

Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,00 €	3,89 €	3,79 €	3,37 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,98 €	3,86 €	3,79 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,08 €	4,01 €				
Races mixte				3,20 €	3,13 €	-	
Races lait					2,70 €	2,68 €	2,59 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+
Mixte lait	-	-	-	-	-	-
Viande +350 kg	4,55 €	3,89 €	3,79 €	3,74 €		

Tendance : Petit commerce de début d'année. Offre modérée.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 02/01/17 au 08/01/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,93 €	3,89 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,47 €	4,05 €	3,92 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,92 €	3,72 €				
Races mixte					3,25 €	3,16 €		
Races lait						-	2,66 €	2,61 €

Génisses	U=	U-	R+	R=	O+	O=
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-
Viande +350 kg	4,61 €	4,43 €	4,12 €	-		

Tendances SEM. 02/2017

Bovins de boucherie

Le repli traditionnel de la demande sur la seconde moitié de janvier n'est pas une surprise. Le budget des ménages sera plus compliqué à boucler après les frais de fin d'année, le début des soldes et les promotions de viande de porc.

Le commerce est calme avec des tarifs juste maintenus pour les femelles haut de gamme ou Labels. La demande est mesurée mais les tarifs se maintiennent également dans les bonnes femelles Charolaises ou Limousines de qualité bouchère. Les transactions sont en revanche, assez régulières dans Charolaises de coupe et des allaitantes de choix secondaire. Le bétail d'entrée de gamme (O) est peu demandé mais les prix sont stables. Dans les laitières et les Montbéliardes, l'équilibre offre/demande entraîne une bonne tenue des prix. En jeunes bovins, l'offre actuelle est suffisante pour les besoins des abattoirs avec une demande intérieure qui se tasse et un marché export peu dynamique. Le commerce est plus calme avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les Charolais et les Limousins.

Broutards

Le commerce retrouve un rythme plus régulier à l'export avec le retour de l'ensemble des opérateurs. L'activité commerciale est assez fluide dans les bons mâles Charolais ou Limousins vaccinés à 60 jours avec des débouchés assez nombreux (Italie, Allemagne, Espagne...). Le statut vaccinal des animaux est très important et entraîne des écarts de prix à qualité équivalente. La demande intérieure est également plus régulière avec des mises en place de DFI. Mais, pour ces animaux, c'est souvent le statut envers l'IBR qui est primordial. Dans les femelles, les expéditions vers l'Espagne reprennent doucement avec des disponibilités dans les campagnes. La vente reste régulière dans la bonne marchandise vaccinée de plus de 30 0kg à destination de l'Italie.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs restent dans une logique de réduction des mises en place pour les sorties de juin. Les négociants sont contingentés dans leurs livraisons et cela donne des tarifs malmenés dans les petits veaux. Les exportations vers l'Espagne permettent de tenir le prix les gros veaux destinés à faire du jeune bovin. Le commerce est tendu dans les Montbéliards et les croisés laitiers (taupe ou Blanc Bleu) ordinaires. Les très bons croisés mixtes ou allaitants se maintiennent. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/12/2016*

Agneaux (718)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,87 - 3,52	2,60 - 3,43
Gras (38-44 kg)	-	2,86 - 3,51	2,83 - 2,94
Gras (44-50 kg)	-	2,84 - 3,28	2,54 - 2,85
Gras (+50 kg)	-	2,21 - 2,70	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	3,46 - 3,53	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (162)	**U *(mini-maxi)***	**R *(mini-maxi)***	**O *(mini-maxi)***
(-60 kg)	-	-	0,48 - 0,80
(+60 kg)	1,06 - 1,40	0,97 - 1,06	-
Divers			
Béliers (6) : 82 à 119 €	1,05 - 1,54	-	
Agneaux maigres : 57 à 86 €	-	1,90 - 2,93	-
Caprins (9) : 19 à 42€		-	0,50 - 1,29
Boucs :			
Divers (9) :			

Ovins : 859
100% de vendus.

Agneaux : Les volumes proposés restent satisfaisants en cette fin d'année, d'autant plus que la qualité est au rendez-vous. La proximité des fêtes de fin d'année dope les besoins, et les cours enregistrent une hausse sensible.

Brebis : Bonne vente et légère progression des tarifs

.

Béliers, Caprins : Demande suivie et cours reconduits

Prochain marché lundi 4 janvier 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Toute l'équipe de SICAFOME vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 09/01/2017*

Ovins : 71	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	86 - 89	2,61 - 2,70
Agneaux gras	96 - 126	2,60 - 3,05
Brebis	1 lot pesant 71 kg vendu 105 € soit 1,48 € le kg vif.	
Béliers	-	-

Vente quasi totale en agneaux à des tarifs fermes. peu d'apport en brebis qui sont activement recherchées.

Prochain marché le lundi 23 janvier 2017 aux horaires habituels.

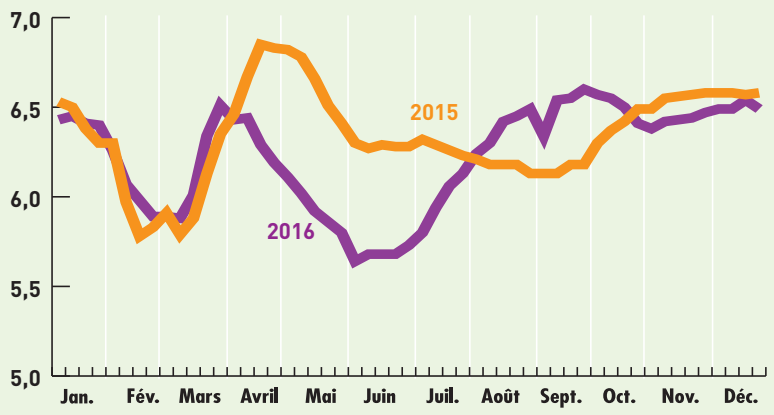
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 2/01/16 au 08/01/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,58 €	6,01 €
Couvert	16-19 kg	6,80 €	6,50 €	5,90 €
Gras	13 -16 kg	-	5,58 €	-
Gras	16-19 kg	-	5,24 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 2/01 au 08/01/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,59 €	2,36 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 02/01/2017 au 08/01/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,98 -0,07	6,92 -0,03	6,22 0,35	-	-	-	-
	R Var.	6,40 -0,23	6,47 -0,13	6,48 0,01	-	5,56 -0,17	6,60 -0,09	-	-
	O Var.	-	-	-	-	5,84 -0,45	6,05 -0,27	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,91 -0,12	6,85 0,01	6,07 0,02	-	6,80 -0,08	6,71 -0,10	-
	R Var.	6,49 -0,03	6,52 -0,09	6,46 -0,03	5,99 0,15	6,58 -0,12	6,50 -0,19	6,40 -0,14	6,02
	O Var.	-	6,18 -0,02	6,33 -0,09	-	6,01 -0,26	5,90 -0,29	5,83 -0,26s	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,58 -0,16	5,24	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Première semaine de l'année morose entraînant une baisse des cours. Brebis : Période de fête, demande calme. **Zone sud :** Applicaion du réseau .

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 9 janvier) :
«Tendance à la hausse avec une offre limitée et une demande ferme, en Italie et sur le marché intérieur.»

Porcins

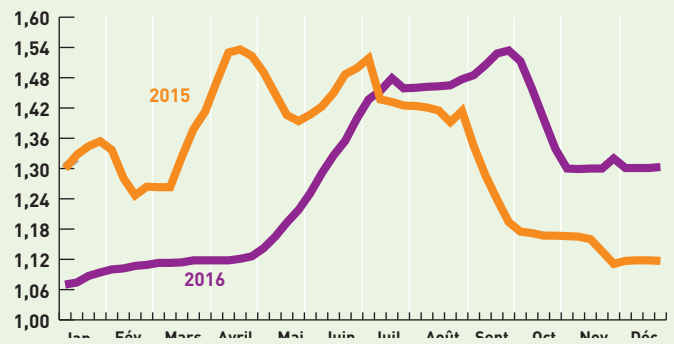
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 644 porcs présentés) *Cotations du lundi 9 janvier 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,320 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 30/12/16 au 05/01//16*

1,53 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

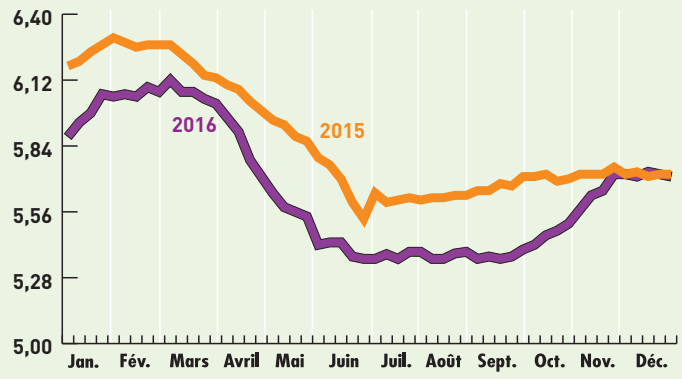
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 2/01/17 au 08/01/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,20 €	-	-
U	-	7,68 €	5,94 €	-
O	-	5,77 €	4,44 €	3,67 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 9/01/17 au 13/01/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	121	530 - 580 €	335 - 415 €	200 - 275 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		160 - 250 €	120 - 140 €	65 - 95 €	35 - 60 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		270 - 390 €	200 - 260 €	125 - 160 €	70 - 100 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		420 - 520 €	270 - 340 €	170 - 210 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	808	120 - 220 €	100 - 140 €	40 - 80 €	30 - 50 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 2/01/17 au 8/01/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,87 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,15 €	-

Céréales

Marché du 8 décembre 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	-	inc.		C
	68 kg/hl 12 fourrager	janv.-mars	145	N	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	déc.-juil.	167	N	C
	68 kg/hl /12 fourrager	janv.-mars	145	N	C
	63/12 fourrager	janv.-mars	140	N	C
Aube/Yonne	meunier	déc.-janv.	161	N	C
	éthanol	déc.-janv.	150	N	C
	fourrager 68 kg/hl mini	déc.-janv.	147 à 148	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl	déc.-mars	122	T	C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	déc.-mars	130	T	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	déc.-mars	130	T	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		n.p.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.	C
Yonne			n.p.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		janv.-juin	168	T C
Saône et Loire/Cote d'Or			inc.	C

Pois	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or	fourrager	déc.-mars	220	N C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	déc.	171	T

Pulpes de betterave	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Matériel

Tracteur

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ 03 61 38 04 28

18 - Cause cessation d'activité, vends tracteur Agrotron 100 avec chargeur, TBE, Deutz.
✆ 06 89 89 69 88.

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 010A)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds tracteur Renault Pales 240, 80 cv, 2004, 2700 heures, relevage avant, clim, TBE.
✆ 06 81 27 38 45

26 - Vds ARES 550RZ 6650h rel avant 4 pneus neufs an 2002 bon état, mas transpalette pont moteur rm.
✆ 06 26 42 26 29

38 - Recherche moissonneuse batteuse MF 31, année 1961 même pour pièces.
✆ 06 75 04 60 70

42 - Vds tracteur John Deere 6115 R 115 cv - sept 2014 - 720 h - relevage avant - pont avant tls cse retraite
✆ 06 89 55 08 90

71 - Recherche un tracteur Mercedes MB trac série 1000, en 6 cylindres.
✆ 06 21 49 50 89

Travail sol

01 - Vds charrue IH 4 socs herse rotative 3m Maschio semoir à maïs monosem 4 rangs semoir 3m 21 rangs Gaspardo rigoleuse Agram pulvérisateur Berthoud 800L 15m cont. OK
✆ 06.35.28.33.16

84 - Vds broyeur Dragon 160 + 2 disq. 0,5 m pr couper herbe ss pied de vigne : 5 000 euros – Vds tondeuse gazon autoporté : 800 euros.
✆ 06 22 83 94 87

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Récolte

42 - Vds enrubanneuse portée film 750 coupe filme compteur 1500 euros sans TVA très bon état
✆ 06 18 83 42 48

76 - Recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80.70 ou 80.80.
✆ 06 21 49 50 89

Arbo-viti

26 - Recherche remorque à fruits.
✆ 04 75 25 34 33
ou 06 74 34 89 77

71 - Recherche occasion cache et tuteur greffe vigne 2017 - minimum 2000.
✆ 06 27 68 58 76 H.R.

Epandage

26 - Vds semoir engrais Sulky mono plateau RC500 presque neuf 1000 euros.
✆ 06 77 76 94 83

Irrigation

01 - Vds cause retraite enrouleur 82-265 St Irifrance à rév. petit prix + tuyaux diam 100
✆ 06.17.80.29.56

Trav. publics

58 - VENDS tracto pelle case 580 F, année 85, bon état de marche, vidange faite (réf. 010D)
✆ 06 75 86 52 20

Agri. divers

03 - Vends pelle Poclain 90 CKB, 8.500 euros, tracteur IH 1046, 4 x 4, + charg. 5.500 euros, poss. livr.
✆ 06 03 42 06 75

19 - AV cause retraite tracteur same fruitteto 3 90 1300h, état neuf + atomiseur florida PLNPE 1000 TBE
✆ 06 83 42 85 13

26 - Vds remorque JOSKIN R00150/10 état neuf charge maximum 11 T benne tri benne attelage pour deuxième remorque et freinage hydraulique 12500 euros HT.
✆ 06 83 04 97 70

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds broyeur de prairie silo Farmer 280 à marteau, pulvé. Berthoud 600 l, cuve à mazout 3000 l.
✆ 06 82 23 73 20

38 - Vds désherbeur thermique 6B gaz 13 kg1,60 m en 3 portions - Recherche DPB pour PAC.
✆ 04 74 54 66 54

38 - Vds petite fourche à fumier pour tracteur Ford 3000 ou 4000.
✆ 06 75 04 60 70

39 - Vds cse cde TB bennes élévatrices Deves 10 t boggie élev. 3m, 10 t 1 essieu Dekekler, élev. 1,80 m, séparateur rot. Maro 20t/h diff. grilles et à cascade Daguet 50 q/h. Cric hydro Rassant 20 t sur roul. Semi à bois 8 t homolog. charriot de coupe, mélangeuse bol Zago
✆ 03 84 70 19 44 midi
03 84 70 02 77 soir

69 - Vends épandeur Heywung 6 T. Recherche réhausse avant pour promodis 9 T.
✆ 06 58 22 85 63

69 - Vends 6 alimentateurs de salle de traite, bon foin année 2016 en balles rondes (450 kg) St Martin en Haut. Possibilité livraison.
✆ 06 20 19 13 91

69 - A vendre 1 tombereau sur pneus TBA. Prix à débattre + 1 plateau.
✆ 04 78 44 55 18 HR

71 - Cse retr. vds fau. Kuhn GMD 2810, 2012, andai. Kuhn GA 4121, 2012, presse RB MF 1640, herse prairie 5 m, plateau foin, épand. fumier 5 T.
✆ 03 85 25 09 06 H.R.

71 - Vds remorque bétaillère Jeantil 6,20 mètres, double essieu, 2004, usage perso. voir bon coin.fr
✆ 06 44 72 18 04

Elevage

38 - Vens dérouleuse HE-VA distribution à droite trés bon état.
✆ 06 81 27 03 63

38 - Recherche moulin à céréale pour bétail.
✆ 06 47 99 82 87

42 - vds salle de traite 2x3 + barriere Cornadis 8 places 5 m + auge 4 m
✆ 04 77 20 88 77
ou 06 17 48 80 69

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS camion benne Master B 110, 1996, 164 000 km, contrôle OK, courroie dist. changé 148 000 kms, 3 500 euros (réf. 0108)
✆ 03 80 26 00 39 HR

26 - Vds Partner HDI 2 pl 2006, toutes options, 5 portes vitrées, sans TVA. Prix à débattre.
✆ 06 78 90 70 27

38 - Vends Volkswagen Transporteur T4 - 2,5 L TDI, 2 places - 4 portes, année 2000, 256000 km, kit embrayage-volant neuf, rotules de direction av neuves, 2 pneus av neufs (factures disponibles) et révision faite chaque année.
✆ 06 30 37 21 41

69 - Kangoo Frigo 3 m3 route et secteur, 88900 kms, révisé + distri + pneus TBE. Tél Gauthier :
✆ 06 07 74 89 24

69 - Bétaillère Master 120 cv 2009, 49000 kms caisse alu neuve dispo 31 janvier, révisé. Tél Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

Tourisme

21 - VENDS 4 pneus neige servi 2 mois UNIROYAL MS + 77 195/65R15 91 T, 300 euros TTC (réf. 46VB1)
✆ 06 62 31 24 05

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin paille balles rondes 120x120
✆ 06.35.28.33.16

01 - Vds foin 2016 + regain BR 120x120
✆ 07.78.11.12.73

21 - VENDS foin et luzerne Bio, botte de 700 kg (réf. 0109)
✆ 06 07 49 13 48

26 - Vds paille bottes rondes et carrées.
✆ 06 81 34 72 93

26 - Vds Paille B.C 120x0.70 à 65 euros/T. Vds Foin P.N bonne qualité 120x0.70 80 euros/T. Tout à l'abri. Livraison possible.
✆ 06 85 20 62 58

38 - Agriculteur vds foin 1ere et 2e coupe, botte carrée 120x70, livraison possible.
✆ 06 07 33 77 17

38 - Vends 25 bottes enrubanné diamètre 150 luzerne-avoine, Trièves, Prix à débattre.
✆ 04 76 34 74 08

42 - Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin, paille, blé,orge
✆ 06 82 29 74 85

42 - Vds enrubannage blé immature + trèfles bio + analyse Loire
✆ 06 22 85 65 97

42 - Vds enrubannage blé immature + trèfle bio + analyse Loire,
✆ 06 22 85 65 97

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

03 - vends foin bottes 120x240x80
✆ 06 22 23 84 46

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance
✆ 06 03 07 54 83

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, 55 euros la tonne, livraison camion-remorque (réf. 010B)
✆ 06 85 73 22 68

26 - Vds foin 2016 et luzerne 1ère, 2ème et 3ème coupe 2016 en balle ronde 120x120.
✆ 06 83 48 29 67

69 - Vds très belle paille en bottes carrées, livrée par camion remorque.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

71 - Vends foin et paille, bottes rectangulaires, stockées à l'abri, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

Terrain

84 - Jeune Viticulteur cherche vignes fermage ou achat région Valréas et alentours.
✆ 07 50 91 03 10

Divers

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ 06 20 70 13 52

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ 03 84 67 30 63.

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ 06 03 07 54 83.

18 - Cause cessation d'activité, cède DPB pour primes PAC.
✆ 06 89 89 69 88.

21 - VENDS piquets acacias en 2 m. appointés ou non. (réf. 0201)
✆ 03 80 97 10 76

38 - Vds 505 GLD TBE 1987, ct ok : 1900 euros Vds Moiss. Batt. Massey 500 BE marche bec maïs 4 rangs : 2400 euros.
✆ 06 83 38 32 31

38 - Vds pompe à chaleur CIAT eau-eau, TB A 50, 15/18 kwh, tri 380 v.
✆ 04 74 78 17 29 HR

58 - VENDS aplatisseur Rexit avec moteur TBE, rampe 8 m., mécanisme hydraulique pour chaîne de curage Albert (réf. 010C)
✆ 06 81 67 26 54

69 - Vds vibro sem avec attelage arrière enrouleur Irri France 220 m. diam 50 Pleuride TBE.
✆ 06 07 06 77 50

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
boutique.reussir.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

VIS A GRAINS ELECTRIQUE
DE REPRISE OU SUR CHARIOT
Ø 100-120-150MM
VIS HYDRAULIQUES POUR SEMOIRS OU REMORQUES
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

ALLIANCE
Remorque Lambert
32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2015 - Démo
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EACB - Photos non contractuelles

Exploitation de Lycée
Polycultures, lait bio, grandes cultures et vigne
RECHERCHE
SALARIÉ temps plein, CDD évolutif CDI
poste basé à Auxerre. **Tél. 06 08 92 76 92**

69 - Vds desherbeuse thermique à gaz Delta 2 rampes de brûleurs sur 140 cm. état neuf.
✆ **06 07 06 77 50**

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net

la ferme de Jalogny l'innovation agricole

La Chambre d'Agriculture de Saône et Loire recrute pour la Ferme Expérimentale de Jalogny

VACHER
OUVRIER AGRICOLE POLYVALENT

Principales missions : sous l'autorité du chef de l'exploitation agricole, participation aux travaux quotidiens sur la ferme au sein d'une équipe de 4 personnes. Mise en oeuvre des protocoles d'essais (préparation de rations, pesées,...) comportant une part importante de collecte d'informations et d'observations.
Le candidat : Technicien BTS Agricole. Qualités d'animalier impératives avec un intérêt et expérience en élevage bovin allaitant. Aptitude au travail en équipe. Aisance avec les outils informatiques (ordinateur, tablette, bureautique,...).

Dossier de candidature devra parvenir avant le **20 janvier 2017** à
fmorieux@sl.chambagri.fr ou **Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire :**
M. Le Directeur - 59 rue du 19 mars 1962 - CS70610 - 71010 MACON CEDEX

71 - Vends pieux acacia appointés, 2 euros le piquet, bois de chauffage en stère, fagoté, 45 euros.
✆ **06 85 54 80 24**

Offre

Emploi

69 - Propriétaire viticulteur sur communes Le Perreon - Vaulx en Beaujolais cherche viticulteur/trice pour cultiver environ 7 hectares de vignes. Etudie toutes propositions.
✆ **06 83 36 35 30**

84 - Cherche tractoriste avec PL pour travaux dans les serres et plein champ. Siren 808110985.
✆ **06 07 25 33 31**

Service

01 - CTRM Michel Servignat atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP, ... rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

21 - Dame 55 ans aimant animaux et nature RECHERCHE monsieur sérieux même profil, plus photo. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 020A)
✆ **Terres de Bourgogne**

69 - Agriculteur 45 ans cél cath cherche JF ou Vve sér avec ou sans enfant aimant les animaux entre 35 et 50 ans.
✆ **06 82 35 31 37**

Animaux

Bovin

01 - Vds cause cessation 5 VL PH terme 01/02/03/04/05 - 5 génisses PH 02/04/05
✆ **06.84.45.96.41**

CHAROLAIS CROISSANCE
VENTES aux ENCHÈRES de reproducteurs charolais
• 18 janvier
• 1er et 08 février **STATION DE CHARMOY (89)**
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Julie Cadiot 06 23 42 37 73
www.charolaiscroissance.fr

01 - Vds génisses prêtes termes janvier et février 2017 - DAC Delaval
✆ **06.81.30.91.66**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - vds taureaux 18 mois HBC viande develop velage facile Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ **0679789195 - 0470553409**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2Ëme veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite
✆ **06 12 85 67 49**

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ **06 85 72 55 83**

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ **03 81 35 33 17**
ou 06 44 95 63 44

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ **06 33 65 65 18**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 – pour vaches et pour génisses- avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08.

21 - Elevage HBC, IND IBR, VENDS taureau 2 ans, BO, livraison. GAEC Lépée - 21140 Chevigny - Millery (réf. 0105)
✆ **06 48 54 62 33**

VENTE AUX ENCHÈRES
STATION TAUREAUX À GÉNISSES (58)
50 reproducteurs charolais sélectionnés par le HBC
JEUDI
26 JANVIER
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance - Restauration sur place
Plus d'infos au 03 86 59 77 08 ou sur www.charolaise.fr

21 - Elevage HBC Vends 9 taureaux 15 – 16 mois dont 3 à génisses, père VIGNY, AZELIER, HIAGO, MORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant.(réf. 020D)
✆ **06 15 28 77 63**

38 - Vds veaux gras Montbéliard engraisser av lait de vache.
✆ **06 89 26 53 41**
04 76 95 72 59

38 - Vds reproducteurs Charolais issu IA sans cornes 14 mois HBC.
✆ **06 16 85 50 52**

42 - Elevage vds Holstein au choix VL en 1re 2me 3me lact. Upra cl - tt GS - ind. BVD
✆ **06 77 99 23 77**

58 - VENDS taureaux 18 mois Charolais TGS, bonnes origines. EARL du Champ-Morin - Saint Seine (réf. 4701)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - RECHERCHE pour embouche laitonnes et broutards, IND. IBR, vac. FCO, paiement comptant (réf. 010E)
✆ **03 86 20 19 59 -**
06 80 15 90 83

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10 -**
06 10 09 65 69

58 - Elevage Colmont Guillaume - Langeron VEND taureau 5 ans, or. Dessauny, VF, - taureaux 2 ans et 1 an, HBC (réf. 010G)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 2 ans et 14 mois SC et cornus, vêlage facile, génotypage, TGS (réf. 020B)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - Elevage charolais HBC GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 14 mois, 2 ans et adultes ayant eu des premiers prix en concours. IND IBR, livraison toutes distances (réf. 020C)
✆ **06 70 34 71 84**

69 - Achète broutards femelles et vaches charolaises pas trop maigres pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 17 mois et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

69 - Vds troupeau laitier cause cessation 66 + 46 TGS dispo de suite.
✆ **06 89 89 58 20**
ou 06 82 48 42 91

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 510B)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Eleveur limousin vd pour la repro. génisses 20 mois et taureaux 15-22 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Elevage sérieux vend 30 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds 40 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends cause retraite taureaux 18 mois charolais, HBC, IBR A.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vends bons taureaux 1 et 2 ans, HBC, TGS. Gaec Vannier, 71 La Chapelle-au-Mans.
✆ **06 32 49 37 23**
03 85 85 06 68

71 - Vends bons taureaux de 16 à 22 mois, lourds, type viande, hivernés au pré, fils Untel Virgil.
✆ **03 85 58 76 55**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ010690 - HAUTE SAONE ET DOUBS
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Leader français de la nutrition végétale et animale, développe des solutions à forte valeur ajoutée. Au sein d'un réseau d'experts pro-actifs et en partenariat avec la distribution agricole, vous assurez la promotion et la commercialisation de nos solutions produits auprès de professionnels de l'agriculture. Femme ou homme de terrain, l'agriculture est un sujet qui vous passionne.

AQ010560 - CÔTE-D'OR
TECHNICO COMMERCIAL PRODUCTIONS AGRICOLES - GRANDES CULTURES H/F
Au sein d'une équipe régionale dynamique, vous assurez la politique commerciale de la Coopérative auprès des agriculteurs adhérents et prospects de votre région. Véritablement passionné par l'agriculture et les Grandes Cultures, vous demeurez l'interlocuteur privilégié des agriculteurs pour écouter, comprendre, et répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Dynamique et motivé(e), votre aisance, votre sens de l'écoute et votre connaissance du métier seront des atouts indispensables pour réussir et mener à bien votre mission. Une domiciliation à proximité de votre secteur géographique est vivement souhaitée. De formation agricole BAC+2 idéalement BTSA PV, nous vous proposons d'intégrer un Groupe ambitieux et garant du respect et de la valorisation des productions agricoles du terroir bourguignon. CDI. Statut Technicien Agent de Maîtrise, rémunération sur 13 mois + Primes + CE + Mutuelle. Véhicule, Smartphone et PC portable. Permis B obligatoire et déplacements à prévoir.

AQ010546 - HAUT-RHIN
FORMATEUR EN TECHNIQUES DE VENTE H/F
Centre de formation agricole. Interv. en classe de BAC PRO et BTS pour former aux techniques de vente en face à face magasin et RDV clientèle, techniques de marchandisage, markéting, et aussi à la gestion économique d'une exploit. horticole. BAC+5 avec connaiss./expérience en jardinerie/animalerie, agrofournitures ET horticulture. Vacation 8 à 15h/sem. à partir de fév/mars 2017 pour 5 mois mini (remplact congé mat., avec poss. congé parental).

AR000020 - DEPTS 52, 90, 25 ET 70
TECHNICO-COMMERCIAL (H/F)
Leader dans la commercialisation de matières premières et co-produits pour l'élevage. Promouvoir et vendre les produits de la gamme à une clientèle existante. Prospecter de nouveaux clients. Bac+2. Compétences techniques (élevage bovin) et commerciales. Personne dynamique, autonome et dotée d'un très bon relationnel. CDI. Salaire fixe + variable. Véhicule de service. Home office + déplacements réguliers.

AR000015 - HAUTE SAONE
FORMATEUR AGRICOLE H/F
Etablissement d'enseignement agricole privé. Sera chargé de l'enseignement productions végétales et économie auprès des élèves de CAP « Métiers de l'Agriculture » et de l'accompagnement pédagogique. BTSA minimum. Bonnes connaissances de la pratique en productions végétales et économie. CDD du 24/01 au 07/07/2017. Salaire : 1160€ + Précarité 10%.

AQ010632 - VOSGES - MEURTHE ET MOSELLE - FRANCHE COMTE
CONSEILLER STRATEGIE D'ENTREPRISE H/F
Spécialisé dans l'accompagnement de TPE/PME en milieu rural, nous recrutons, pour couvrir le département des Vosges. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous aurez pour missions : conseil stratégique de gestion d'entreprise notamment dans l'accompagnement au changement (analyse économique, financière, réflexions d'optimisation fiscale et sociale, aspects réglementaires) ; gestion de projets de création/reprise/transmission d'entreprises (installation / formalisation / suivi de projets d'accompagnement) ; développement d'un portefeuille clients en lien avec les compétences de l'équipe. De formation supérieure, vous bénéficiez d'expériences en gestion économique et analyse financière ainsi qu'en stratégie d'entreprise et accompagnement de TPE/PME dans des environnements de type : Banque, CCI, Association de Gestion, cabinet expertise comptable... La connaissance du milieu agricole est un plus, sans être nécessaire. CDI. Poste pouvant être basé dans les Vosges, ou Meurthe et Moselle, ou Franche Comté.

AQ010692 - BAS RHIN
TECHNICO-COMMERCIAL AGRICOLE H/F
Leader français de la nutrition végétale et animale, développe des solutions à forte valeur ajoutée. Au sein d'un réseau d'experts pro-actifs et en partenariat avec la distribution agricole, vous assurez la promotion et la commercialisation de nos solutions produits auprès de professionnels de l'agriculture. Femme ou homme de terrain, l'agriculture est un sujet qui vous passionne.

AQ010726 - ALSACE
CHARGE(E) DE PROJET « QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES » AVEC QUALIFICATION SIG H/F
Asso. recrute pour travaux transfrontaliers sur la qualité des eaux souterraines. Traiter, exploiter les résultats d'analyses de qualité d'eaux souterraines, les synthétiser sous formes cartographiques, statistiques. Rédiger les rapports, supports de com. Ingénieur ou BAC+5 environnement, hydrologie, hydrogéologie + première exp. pro. Maîtrise logiciels SIG + logiciels bases de données. Notions allemand. CDD 6 mois pour le 18/04/17.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 ·Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

71 - Vends génisse Simmental avec son veau de 8 jours, IBR A, BVD et paratube, livraison assurée.
✆ **06 08 95 93 72**

71 - Elevage limousin 150 va. vend taureaux 14-18 mois, nés au pré, élevés par leur mère sans complémentation, calmes, père HBL, IBR A, 1.950 euros maxi.
✆ **06 44 72 18 04**

Caprin

07 - Vds troupeau : 44 chèvres (en majorité Chamoisées), 11 chevrettes de 11 mois, 1 bouc, MB 15/02, vendu en un seul lot 7000 euros
✆ **06 52 63 07 41**

38 - Cause cessation 38 exploitation caprine 80 chèvres taries gestantes caprinage mi-février.
✆ **06 38 46 99 76**

42 - Vds 13 chevrettes Alpines à saillir - livr. assurée
✆ **06 86 57 38 41**

69 - Achète chèvres boucs et brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Porcin

69 - Vends truies pleines et réformes.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

69 - Particulier vends poulain mâle 8 mois mère Pie père Selle Français à voir.
✆ **07 86 28 08 45**

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

58 - A réserver chiots Border Collie non Lof nés 02/11/2016, prix : 250 euros, mère 250268731516087, SIRET : 3839308497500019 (réf. 5102)
✆ **06 84 18 53 38**
03 86 22 63 25

69 - Vds chiots Drathaar mâles 3 mois - Mère 250269604398612 - Siret : 33180980600010.
✆ **04 74 69 02 09**

70 - VENDS chiots Beauceron troupeau garde mère LOF nés 10/10/16, vermugés, sociables, joueurs, M/F (réf. 500D)
✆ **06 85 83 56 17**

Scierie





Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

ANTIDOTE CONSEIL ET FORMATION

**Société par actions simplifiée
au capital de 19.600 euros
Siège social : Parc des Grands Crus
60L, avenue du 14 juillet
21 300 Chenove
792 305 088 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2016, il a été pris acte de la démission du Directeur Général Monsieur Cédric CHAZAL demeurant 3, boulevard Winston Churchill – 21 000 Dijon, et décidé de ne pas le remplacer. Mention au RCS de Dijon.

AL210218071

NOMINATION

C3B

**Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 Euros
Siège social :
18B boulevard Winston Churchill
Bâtiment T8 - 21000 Dijon
331 800 581 RCS Dijon**

Aux termes des décisions du 30/12/2016, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président, Monsieur Jean-Christophe TERRIER domicilié c/o C3B - 18B boulevard Winston Churchill – Bâtiment T8 21000 Dijon en remplacement de Monsieur André François TESTE DU BAILLER, démissionnaire et ce, à compter du 1er Janvier 2017.
Mention sera portée au R.C.S. de Dijon

AL210218178

TRANSFERT DE SIÈGE

ACTION TP

**Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 8, rue Champeau
21850 ST Apollinaire
791 839 186 RCS Dijon**

L'associé unique a décidé le 18/10/2016 de transférer à compter de ce même jour le siège social du 8 rue Champeau 21850 Saint Apollinaire au 5, rue de l'Enclume, 21800 Quétigny et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL210217885

3MAT'

3MAT',SARL unip.,au capital de 5 000€, ayant son siège social au 23 Rue des Villemains 94170 Le Perreux sur Marne, immatriculée au RCS Créteil 538 759 994 : en date du 30/12/2016 l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 23 Rue des Villemains, 94170 Le Perreux sur Marne au 2 voie de Sarcy, 21290 Saint Broing les Moines à compter du 01/01/2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de Créteil 538 759 994 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon. **Gérance :** Mme Marie-José MATHIAUT, demeurant 2 Voie de Sarcy 21290 Saint Broing les Moines .

Pour avis. La Gérance.

AL210218115

MODIFICATION DE CAPITAL

MANON ET JULIE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 28 Avenue du 8 Septembre
21200 Beaune
483 827 697 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 16 décembre 2016, il résulte que le capital a été augmenté de 72 000 € pour être porté de 8 000 € à 80 000 €, par incorporation de réserves.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL210218084

«GERBET FILLES»

**Société civile d'exploitation viticole
Capital : 1.698,46 Euros
Siège à : Vosne-Romanée (21700)
RCS : Dijon
SIREN : 326 285 392**

Aux termes d'un acte reçu par Me NOURISSAT notaire à Dijon, en date du 29/12/2016, les associés de la SCEV GERBET FILLES ont décidé de réduire le capital d'une somme de 13.301,54 € arrondie à 13.320 € et de le porter ainsi de 15.000 € à 1.680€ par diminution de la valeur nominale des parts de 2,14 € à 0,24 €.

Par suite le capital social est ainsi composé :

Ancienne mention

Le capital social est fixé à la somme de 15.000 € divisé en 7.000 parts de 2,14 € chacune attribuées aux associés.

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à la somme de 1.680 € divisé en 7.000 parts de 0,24 € chacune attribuées aux associés.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis
Le Notaire.

AL210218145

G.F.A. DU DOMAINE MEO CAMUZET

**Groupement Foncier Agricole
Capital : 2.366.633,74 Euros
Siège à : Vosne-Romanée (21700)
RCS : Dijon - SIREN : 320 926 439**

Aux termes d'un acte reçu par Me NOURISSAT notaire à Dijon, en date du 29/12/2016, les associés du G.F.A. DU DOMAINE MEO CAMUZET ont décidé de réduire le capital d'une somme de 74.440,06 € et de le porter ainsi de 2.441.013,66 € à 2.366.573,60 € par diminution de la valeur nominal des parts de 152,45 € à 147,80 €.

Par suite le capital social est ainsi composé :

Ancienne mention

Le capital social est fixé à la somme de 2.441.013,66 € divisé en 16.012 parts de 152,54€ chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à la somme de 2.366.573,60 € divisé en 16.012 parts de 147,80 € chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis.

Le Notaire.

AL210218153

GFA CITOYEN CHAMPS LIBRE

**Société Civile au capital de 33900,00 Euros
38 rue Maurice Bene - 21410 Malain
812835882 R.C.S. Dijon**

Par décision en date du 17/09/2016 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 33900,00 Euros à 50000 Euros

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL210218180

APPORTS

EQIOM GRANULATS
**Société par actions simplifiée
au capital de 57 894 195 €
Siège social :
49 avenue Georges Pompidou
92300 Levallois-Perret
333 892 610 RCS Nanterre**

**LES CARRIERES JURASSIENNES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 601 330 Euros
(ancien capital 1 Euro)
Siège social : 9 rue Paul Langevin
21300 Chenôve
823 054 143 RCS Dijon**

Avis de réalisation d'apport partiel d'actifs

Aux termes d'un traité d'apport partiel d'actif en date du 9 novembre 2016, la société EQIOM Granulats a fait apport de sa branche complète et autonome d'activité de production et commercialisation de granulats des carrières de Vincent et Briod à la société Les Carrières Jurassiennes. Cet apport a été placé sous le régime juridique des scissions.

L'actif de la branche s'élève à 2 455 892,78 Euros et le passif à 854 563,37 Euros, soit un actif net apporté de 1 601 329,41 Euros.

En rémunération de cet apport, la société Les Carrières Jurassiennes augmentera son capital de 1 601 329 Euros pour le porter de 1 Euro à 1 601 330 Euros, par l'émission de 1 601 329 actions nouvelles de 1 euro chacune, entièrement libérées, qui seront attribuées à la société EQIOM Granulats.

Le montant de la prime d'apport est de 0,41 euros.

Ledit projet a été approuvé par décisions des associés uniques des sociétés EQIOM Granulats et Les Carrières Jurassiennes du 31 décembre 2016. Cette dernière a, corrélativement, décidé de l'augmentation du capital dans les conditions ci-dessus, constaté la réalisation définitive de l'apport partiel avec effet au 31 décembre 2016 à minuit, et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié comme suit :
« Article 6 – Apports.

1 - À la constitution de la société, il a été fait apport à la Société d'une somme en numéraire de 1€, correspondant à 1 action de 1 euro de valeur nominale, souscrite en totalité et intégralement libérée, ainsi qu'il résulte du certificat du dépositaire établi le 12 septembre 2016 laquelle somme a été déposée à la banque BNP PARIBAS le 12 septembre 2016.

2 - Le 31 décembre 2016, le capital social a été augmenté d'une somme de 1 601 329 euros par apport partiel d'actif par la société EQIOM Granulats de sa branche complète et autonome d'activité de production et commercialisation de granulats des carrières de Vincent et Briod pour une valeur nette de 1 601 329,41 euros, ledit apport ayant été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 1 601 329 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Le montant de la prime d'apport est de 0,41 euros.

Article 7 – Capital social.

Le capital social est fixé à la somme de 1 601 330 euros divisé en 1 601 330 actions de même catégorie entièrement libérées et d'une valeur nominale de 1 euro chacune. »

Pour avis

AL210218181

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 09/01/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

DAIX : Terre, verger et vigne - Objectif : maintien de l'exploitant en place.

2 ha 12 a 55 ca - Le pre cureuse: AD-743[30] - Les cudes: AC-75-76-89-90-93 - Les pacraux: AC-260-261

MEURSAULT : Vigne AOC Bourgogne cépages Chardonnay et Pinot Noir

44 a 96 ca - Les grandes gouttes: BC-11-12

PULIGNY-MONTRACHET : Vigne AOC Coteaux Bourguignons cépages Aligoté et Chardonnay.

1 ha 13 a 63 ca - Champs pernot: BC-158 - Corvee aux moines: AZ-15(J)-15(K)-16-92[18]

SAINT-ROMAIN : Parts indivis dans parcelles de Landes, bois taillis, vignes. Objectif : Maintien du fermier en place. 2 ha 85 a 98 ca - Au bas de poillange: E-286[I1] - Derriere les gamays: E-380[I1]-384[I1]-387[I1] - En gollot: D-578[I1]-586[I1]-600[I1] - En grain: G-329[I1]-330[I1]-332[I1] - L argillat: D-147[I1] - Le marsain 1er canton: F-439[61][I1] - Le marsain 2eme canton: F-335[I1]-337[I1] - Le verger: G-432[I1]-475[I1]-476[I1]-551[I1] - Le village haut: D-1648[I1] - Les margotieres: C-303[I1] - Les pierres percees: C-713[I1]-833[I1] - Les sablonnieres: D-523[I1] - Les sampeaux: C-540(B)[I1]-614(B)[I1] - Les vignes du banc: G-582[I1]-584[I1]-586[I1]-591[I1]-592[I1]-593[I1]-594[I1]-595[I1]-596[I1]-598[I1]-599[I1] - Sous roche: D-28[I1]-29[I1]-30[I1]-31[I1]-32[I1]-33[I1]-35[I1]-36[I1]-110[I1]-111[I1]-114[I1] 118[I1]-1997[109][I1]-2017[109][I1]-2017[109][I2]-3150[13][I1]-3153[115][I1] - Sur labeau: C-1120[I1]-1138[I1]-1140[I1]-1153[I1]-1154[I1] - Sur roche 1er canton: D-289(B)[I1] - Sur roche 2e canton: D-655[I1]

AMPILLY-LE-SEC - terre 6 a 10 ca - Bas de la voie de la forge: F-291

TOUTRY – pré et landes 30 a 10 ca - Pres du briot: ZM-35-44-45

FLAGEY-ECHEZEAUX: Vigne en AOP «Vosne Romanée 1er Cru» - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle. 21 a 38 ca - En orveaux: D-713[359][P1]

FRENOIS: Terre, lande - Objectif : Priorité sera donnée au repreneur de l'exploitation dont ces parcelles font partie.1 ha 30 a 80 ca - Au corbet: ZA-4(A)-4(B)

CHEVANNES: terre 2 ha 78 a 45 ca - Les champs montants: ZC-70-71

Objectif : Maintien du fermier exploitant.

POINCON-LES-LARREY: terre 8 ha 67 a 07 ca - Le mey: ZS-13(J)-13(K)-13(L)

Objectif : Maintien de l'occupant sur parcelles.

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

Terre, lande, pré, bois - Objectif : Priorité sera donnée au repreneur de l'exploitation dont ces parcelles font partie.

FRENOIS : 71 ha 83 a 40 ca - 'Au corbet': ZA- 20(A)- 20(C)- 20(BJ)- 20(BK)- 23(A)-23(B)- 23(D)- 23(CJ)- 23(CK) - 'Au mandelin': ZB- 7(A)- 7(B) - 'En pointe geley': ZM- 8(A)- 8(B)- 8(C) - 'Le bas des preots': ZM- 13 - 'Les preots': ZL- 2(A)- 2(B)- 2(C)-2(D)- 2(E)- 2(F)- 3(A)

3(B)- 3(C)- 3(D)- 3(E)- 45(A)- 45(B)- 45(C)-45(D)

LERY: 48 ha 02 a 00 ca - 'En la roussotte': ZC- 12 - 'La metairie de chameau': D- 355(J)- 355(K)- 357- 358- 359

FRENOIS :13 ha 98 a 60 ca - 'Au champ porcherey': ZD- 15(J)- 15(K)- 15(L) - 'Au mandelin': ZB- 12(J)- 12(K)- 13(J)- 13(K)-14 - 'Aux paisses': ZH- 3(J)- 3(K)

LERY: 18 ha 10 a 58 ca - 'En la charme des bans': ZH- 5(A)- 5(B)- 5(C) - 'En la roussotte': ZC- 158(J)- 158(K) - 'Les reculees sud': ZC- 1(J)- 1(K) - 'Sous champagne': ZK- 15(A)- 15(B)- 15(C)- 15(DJ)- 15(DK)- 16 - 'Sous charmois': ZE- 18(J)- 18(K)- 19(J)-19(K)- 20(J) 20(K)

FRENOIS: 15 ha 23 a 90 ca - 'Aux paisses': ZH- 7(AJ)- 7(AK)- 7(AL)- 7(AM)- 7(BJ)-7(BK) - 'Vermeleine': ZD- 5(A)- 5(B)- 5(C)-5(D)

TARSUL : 7 ha 51 a 63 ca - 'Les phases': ZA- 30- 84(J)- 84(K) - 'Pres des essarts': ZC- 1(J)- 1(K)

FRENOIS : 5 ha 77 a 80 ca - 'Au dessus de roche guillot': ZB- 4(A)- 4(B)- 4(CJ)- 4(CK)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 30/01/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210218184

MODIFICATION DE STATUTS

DEMI TOUR

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue du Château
21200 Saint Marie La Blanche
808 674 865 RCS Dijon**

Avis de transformation

Par décision du 30 décembre 2016, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1er janvier 2017, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à 1 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Nathalie DESCHAMPS.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Président : Madame Nathalie DESCHAMPS demeurant 17 rue du Faubourg Saint-Jacques - 21200 Beaune.

Pour avis.

AL210218147

MOINGEON

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 bis rue Pierre Guidot
21200 Beaune
513 094 003 RCS Dijon**

Avis de transformation,

Par décision du 30 décembre 2016, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1er janvier 2017, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Raymond MOINGEON.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président : Monsieur Raymond MOINGEON demeurant 9 rue de la Thille - 71350 Saint Loup Geanges.

Pour avis. La Gérance.

AL210218154

SCI CCPK

**SCI au capital de 10.000€
Siège à : Beaune 21200,
30 rue du Fg Perpreuil
RCS : Dijon 812 634 806**

Suivant assemblée générale en date du 17/08/2016,

- il a été pris acte de la démission de M. Pierre KONCZEWSKI de son mandat de gérant à compter du 23/06/2016, M. Cyril CORNU restant seul gérant.

- la dénomination sociale a été modifiée, pour devenir « SCI CORNU IMMO» à compter du 17/08/2016.

- le siège social a été transféré 14 rue Gagnereaux à Dijon (21000), à compter du 17/08/2016.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été corrélativement modifiés.

Pour avis et mention.

La gérance

AL210218155

G.A.E.C. LELONG

**Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu LELONG
Groupement au capital de 152 700 Euros
Siège social : 21230 Champignolles
489 390 385 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Décembre 2016, il a été :

- pris acte de la démission de Mr François LELONG, demeurant à Champignolles (21230), de ses fonctions de cogérant pour cause de départ à la retraite,

- décidé de transformer le Groupement en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau,

- décidé d'adopter comme nouvelle dénomination social «LELONG»,

- décidé de réduire le montant du capital social de 152 700 euros à 76 350 euros.

Le siège social et la durée n'ont pas été modifiés. L'objet social a été reformulé.

Nouvelles mentions :

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Objet social : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire :

- les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle,

- les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

Dénomination : LELONG

Gérance : Mr Ludovic LELONG demeurant à Champignolles (21230).

Cession des parts : les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL210218156

ARNAUD GERMAIN

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : rue de la Pierre Ronde
21190 Saint-Romain
512 840 240 R.C.S. Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Décembre 2016 a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

l'achat, la vente, la mise en location, la prise en location, la mise en valeur, directement ou indirectement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, avec ou sans fourniture de prestations complémentaires telles que la réception de clientèle, la fourniture de linge de maison, la fourniture de petit-déjeuner ou de repas, le nettoyage des locaux loués, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de prise de participation dans tous domaines viticoles, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

AL210218162

E.A.R.L. DOMAINE GERMAIN PERE ET FILS

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 137 204,12 Euros
Siège social : rue de la Pierre Ronde
21190 Saint-Romain- 329 323 190 R.C.S. Dijon**

Suivant délibération du 22 Décembre 2016, il résulte que la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 22 Décembre 2016, sans création d'un être moral nouveau.

La dénomination, le siège social, le capital et la durée n'ont pas été modifiés. L'objet social a été reformulé.

Nouvelles mentions :

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Objet social : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Gérance : Mr Patrick GERMAIN demeurant Saint-Romain (21190) rue de la Pierre Ronde et Mr Arnaud GERMAIN demeurant à Auxey-Duresses (21190) Hameau du Petit Auxey

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL210218163

IMMOGEST

**SARL Au capital de 11.116 €
Siège social : 6 Place Carnot,
21200 Beaune
442.689.493 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/12/2016, le capital social a été augmenté de 4.434 € pour être porté à 15.550 € par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Capital : 11.116 €.

Nouvelle mention :

Capital : 15.550 €.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL210218169

SARL EXPERTISE COMPTABLE CONSEILS & ASSISTANCE

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 Euros
Siège social : 32 Boulevard de Strasbourg
21000 Dijon
RCS Dijon 810 174 573**

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés du 28 novembre 2016, il résulte :

Le changement de dénomination sociale afin d'y ajouter le sigle qui devient Expertise comptable - Conseils & Assistance par sigle « Expertise 2CA » L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le transfert du siège social : **Ancienne mention :** 2-4 Rue du Dauphiné à Fontaine Les Dijon (21121). **Nouvelle mention :** 32 Boulevard de Strasbourg à Dijon (21000). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mentions seront faites au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL210218177

FIDAL

**Société d'Avocats
13 rue du 19 mars1962
71000 Sancé**

KIZOU

**Société Civile au capital de 150.000 €
Siège : Impasse du Moulin du Bas
21360 Lusigny Sur Ouche
420618407 RCS de Dijon**

Aux termes du procès-verbal du 1erMars 2016, l'assemblée générale a décidé :- de transférer le siège social, à compter du même jour, à Beaune (21200)- 40 Avenue de la République,- à compter du même jour, d'étendre , à titre accessoire, l'objet social, à la réalisation de prestations de services et de conseils à destination d'autres sociétés,-de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.

Pour avis.

AL210218182

FUSION

ETS GEOUSSERANT

**SAS au capital de 220.300 euros
Siège social : 30 rue Mayence
21000 Dijon
322 282 328 RCS Dijon**

Divers

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 01/12/2016,l'associé unique de la Société ETSGEOUSSERANT a approuvé le traité de fusion par voie

d'absorption de la Société par la Société SAF DISTRIBUTION , SAS au capital de 185.000 euros, Chemin de Severin-Zone du Vittier-13200 Arles 421.260 183 RCS Tarascon. Ce traité de fusion a été établi suivant acte sous seing privé en date du 20/06/2016. L'associé unique a décidé que la Société serait dissoute et liquidée de plein droit au01/12/2016, jour de la réalisation de l'augmentation de capital de la Société SAF DISTRIBUTION effectuée au titre de la fusion, et, en outre, qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la Société ETS GEOUSSERANT, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la Société SAF DISTRIBUTION et les actions échangées à raison de de0.07602773.actions de la Société SAF DISTRIBUTION pour 1 action de la Société. ETS GEOUSSERANT. La fusion et corrélativement la dissolution de la Société ETS GEOUSSERANT sont devenus définitives au01/12/2016, ainsi qu'il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société SAF DISTRIBUTION en date du01/12/2016 qui a approuvé le projet de fusion et augmenté le capital de ladite Société.

AL210218157

VENTE

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES

Société d'Avocats - 15 rue du Parc
67205 Oberhausbergen
Tél. 03.88.56.91.74 - Fax. 03.88.56.91.68

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Illkirch Graffenstaden du 31 décembre 2016, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 2 janvier 2017, Bordereau n° 2017 / 2, Case n° 5, Ext. 4 :

La Société BUREAU D'ETUDES REUNIS DE L'EST «B.E.R. EST» Société par actions simplifiée au capital de 600.000 euros

Ayant son siège social : 8 Rue Girlenhirsch 67400 Illkirch Graffenstaden

Immatriculée au RCS de Stasbourg sous le n° TI 598.502.243 (59B224)

Représentée par Monsieur Yann ASEL-MEYER, Président

a cédé à

La Société BEREST BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 14D rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon

Immatriculée au RCS de Dijon sous le n° TI 820.856.078 (2016B00689)

Représentée par Monsieur Yann ASEL-MEYER, gérant un fonds de commerce de bureau d'études spécialisé dans l'assainissement, la voirie, l'alimentation en eau potable, l'urbanisme et paysage, l'environnement et les réseaux divers, qui était exploité sis 14 D rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon pour lequel la cédante était immatriculée au RCS de Dijon sous le n° TI 598.502.243 (2001B00029) et à l'INSEE sous le numéro SIREN 598.502.243.00093, code NAF 71.12B.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 31 décembre 2016.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 23 579 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour la somme de 16 180 euros, aux éléments corporels pour la somme de 7 399 euros.

Les parties font élection de domicile en leurs sièges respectifs indiqués en tête des présentes et pour les oppositions l'élection de domicile est faite au siège du fonds vendu. Elles devront être faites au plus tard, dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour publication légale, Avocat.

AL210218159

CESSION

FIDAL

Société d'Avocats
10 rue Georges Pompidou
18000 Bourges

Aux termes d'un acte ssp en date à Paris (75) du 23 décembre 2016, enregistré à la Recette des impôts de Dijon le 5 janvier 2017, Bordereau n° 2017/9, case n° 5, la société BFC PHM GROUP, Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à Paris (75012), 4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 803 465 681, a cédé à la société SLBO, Société par actions simplifiée au capital de 3.740.000 euros, dont le siège social est à Paris (75012), 4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 353 960 727, Un fonds de commerce de distribution de marchandises et de hub de nuit exploité à Ouges (21600), ZA de l'Essart, 8 route de Chevigny, moyennant le prix principal de VINGT MILLE EUROS (20.000 euros). L'entrée en jouissance a été fixée au jour de signature de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au lieu d'exploitation du fonds vendu Ouges (21600), ZA de l'Essart, 8 route de Chevigny où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

AL210218179

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LE CORDINA

L'AGE de la société LE CORDINA, SARL au capital de 10 000€, 3C Rue Jeanne Barret, Parc Valmy, 21000 Dijon, 790 504 351 RCS Dijon, a décidé, le 22.12.2016, du départ d'un co-gérant Mlle SARDIN-LE CORRE AUDREY. Reste seul gérant, Mme LE CORRE NADINE. Mention au RCS de Dijon

AL210218172

LOCATION GERANCE

Le contrat de location gérance consenti par acte SSP du 31/03/2015 à la société COSYCASH, SARL au capital de 7.500 €, dont le siège social est à Dijon (21000) ZI Nord, 1 rue Aspirant Buffet, immatriculée au RCS de Dijon sous le N° 810 813 469 par la société GENEDIS, SAS au capital de 3660 000 € dont le siège est à Mondeville (14127) Z.I. Route de Paris, immatriculée au RCS de CAEN sous le N° 345 130 512 portant sur un fonds de commerce de Vente en gros de produits alimentaires et non alimentaires à destination des commerçants et des professionnels de la restauration hors foyer, sis à Dijon (21000) ZI Nord, 1 rue Aspirant Buffet, exploité sous l'enseigne PROMOCASH AVEC VOUS, est résilié à compter du02/01/2017 d'un commun accord entre les parties.

AL210218175

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE «LE BEL ENCLOS»

Société civile immobilière
Capital : 1.600,00 Euros
Siège à : Saulon-La-Chapelle (21910),
2 Rue de la Citadelle
RCS : DIJON - SIREN : 439 213 240

Suivant délibération du 19/12/2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19/12/2016, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Séverine FUSARO, dt à Dijon (21000) 57 Chemin de la Rente de Giron et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.

Le siège de la liquidation est fixé à Saulon-La-Chapelle (21910), 2 Rue de la Citadelle, c'est-à-dire au siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

La gérance.

AL210218143

SOCIETE «LE BEL ENCLOS»

Société civile immobilière
Capital : 1.600,00 Euros
Siège à : Saulon-La-Chapelle (21910),
2 Rue de la Citadelle
RCS : Dijon - SIREN : 439 213 240

Suivant délibération du 19/12/2016 et après avoir entendu le rapport de Mme Séverine FUSARO, liquidateur, dt à Dijon (21000) 57 Chemin de la Rente de Giron, la collectivité des associés a d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur et de constater la clôture de la liquidation de la société à compter de cette même date, la personnalité morale de la société cessant d'exister à compter de cette même date.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Le liquidateur.

AL210218142

D.C. CONSULTANT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 29 rue des Baraques
21220 Gevrey Chambertin
797 695 335 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 30 décembre 2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous

le régime conventionnel.

Monsieur Didier CHEVILLON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 29 rue des Baraques - 21220 Gevrey Chambertin. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

Le Liquidateur.

AL210218149

GROUPEMENT FORESTIER DES BOUCHOTS

Groupement Forestier
Capital : 53.357,15 Euros
Siège à : Dijon (21000),
23 Rue Buffon - RCS : Dijon
SIREN : 442 593 406

Suivant délibération du 26/12/2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26/12/2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.

Elle a nommé comme liquidateur M. Patrick NOURISSAT, demeurant à Dijon (21000), 10 Place Saint Bernard, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.

Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000), 23 Rue Buffon, c'est-à-dire au siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

La gérance.

AL210218151

GROUPEMENT FORESTIER DES BOUCHOTS

Groupement Forestier
Capital : 53.357,15 Euros
Siège à : Dijon (21000) - 23 Rue Buffon,
RCS : Dijon - SIREN : 442 593 406

Suivant délibération du 31/12/2016 et après avoir entendu le rapport de M. Patrick NOURISSAT, liquidateur, demeurant à Dijon (21000) 10 Place Saint Bernard, la collectivité des associés a d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur et de constater la clôture de la liquidation de la société à compter de cette même date, la personnalité morale de la société cessant d'exister à compter de cette même date.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Le liquidateur.

AL210218150

GEB

SCI au capital de 500€. Siège social : 49 rue Jean Jacques Rousseau 21000 Dijon, 487 798 548 RCS de Dijon. Le 23/12/2016, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Georges BURRIER, 60 rue charlotte Jousse, 57070 Metz et fixé le siège de liquidation au siège-social. La correspondance est à adresser au 60 rue Charlotte Jousse, 57070 Metz.

Modification au RCS de Dijon

AL210218158

SARL BIGE

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège social : Route de Troyes- 21240 Talant
417 609 740 RCS Dijon

L'assemblée générale ordinaire en date du 22 décembre 2016, après avoir entendu le rapport de Madame Rosa DI CATERINA, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL210218164

SELARL FILEAS
Cabinet d'avocats
14 Rue Jean de Cirey
21000 Dijon

ETABLISSEMENTS PIERRE-YVES DORAS – MONSIEUR BRICOLAGE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 60 000 euros
Siège social : 22 avenue Raymond Poincaré,
21000 Dijon
016 050 106 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice ENCINAS, demeurant 51 boulevard de Troyes – 21240 Talant, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 avenue Raymond Poincaré, 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL210218165

SELARL FILEAS
Cabinet d'avocats
14 Rue Jean de Cirey
21000 Dijon

ETABLISSEMENTS PIERRE-YVES DORAS – MONSIEUR BRICOLAGE

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 60 000 euros
Siège social de la liquidation : 22 avenue
Raymond Poincaré - 21000 Dijon
016 050 106 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 novembre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabrice ENCINAS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

AL210218168

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CRISTALCOIFF Forme : Société à responsabilité limitée

Siège Social : 21, boulevard Henri Bazin – 21 300 Chenôve

Objet : L'exploitation d'un salon de coiffure mixte, la coiffure à domicile, l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits se rattachant à la coiffure et à l'entretien du cheveu ainsi que d'accessoires de coiffure et stage de formation en matière de coiffure ; la manucure et l'épilation visage.

Durée : 99 Ans

Capital : 1.000 euros

Gérance : Madame Christelle KIRSCHTEN demeurant 4 allée des Droits de l'Homme – 21 220 Gevrey-Chambertin

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210218121

SCI CLINIQUE VETERINAIRE DE VAROIS

Société civile immobilière
au capital de 1000€
Siège social : 11 Route de Gray
21490 Varois et Chaignot

Suivant acte de Me Eric JEANNIN, notaire à Chalon Sur Saône (71100), le 15/12/2016 enregistré à Chalon Sur Saône le 20/12/2016, Bord. 2016/1367, Case n°1, a été constitué la société civile immobilière suivante :

Dénomination : SCI CLINIQUE VETERINAIRE DE VAROIS ;

Forme : Société Civile Immobilière ;

Siège social : 11 Route de Gray, 21490 Varois et Chaignot;

Objet : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, éventuellement mise à disposition à titre gratuit ;

L'acquisition et la détention desdits biens et droits immobiliers pourra se faire en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à l'acquisition des immeubles sociaux, à l'exécution de tous travaux, à la réalisation de son objet social et à la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; Exceptionnellement se porter caution hypothécaire à titre gratuit et occasionnel uniquement en garantie du financement d'un droit démembré dont l'autre droit est acquis ou détenu par la société objet des présents statuts ; Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;

Apports en numéraire : 1000€ ; Gérants : Mlle Amélie AZIMON, 14 Rue de Champs Rose 21310 Arceau et Mlle Cécile SPINETTE, 3 rue de la Maison Commune, 21700 Argilly ont été nommées co-gérantes pour une durée illimitée ;

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Dijon ; **Cession de parts – Agrément :** toutes cessions, échanges, apports en société d'éléments isolés, attributions en suite d'une liquidation de communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donation, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entres personnes physiques ou morales sont soumises à l'agrément de la société. Sont également soumises à agrément toutes cessions de parts entre associés, entre ascendant et descendant.

Pour avis.

Me JEANNIN.

AL210218135

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bonnencontre (21250) du 1er janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : FELICIANO,

Siège social : 11 rue des Champs - 21250 Bonnencontre,

Objet social : La Société a pour objet : intermédiaire en opérations de banque et toutes autres activités accessoires,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Monsieur Romain GONZALEZ demeurant à 11 rue des Champs - 21250 Bonnencontre,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis La Gérance.

AL210218148

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JCPH

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Siège Social : 13, avenue Raymond Poincaré - 21000 Dijon

Objet : la prise de participations majoritaires ou non, dans toute société commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, créée ou à créer, et la gestion de ces participations ;

Durée : 99 ans

Capital : 500 euros

Gérance : Jean-Charles COQUELIN 29, rue Paul Cabet – 21000 Dijon

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210218152

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 09/01/2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : POULET CYRILLE,

Siège Social : 200 Z.A Les Bruottées, Vignoles (21200),

Objet : Vente de pièces détachées automobile neuves et occasion ; Démolisseur automobiles ; Enlèvement d'épaves ; Vente de véhicules d'occasion à l'export.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 €.

Président : Mme Cyrille TARION, 12 route de Franche-Comté, Le Meix, Lanthes (Côte d'Or),

Agrément: En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément de la majorité des associés.

Immatriculation : au RCS de Dijon. Pour avis, le Président

AL210218176

NIÈVRE

SUCCESSION

SUCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche-Comté et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée, par décisions du tribunal de grande instance de NEVERS, curateur des successions de :

Mme Lucette PESSIOT Vve PRETRE, décédée le 14/01/2016 à Clamecy (58) Réf 8010021:

Mme Christiane DELCLUZE Vve DUCROQ décédée le 19/04/2012 à Lormes (58) Réf 8010028

Mme Odette CAMUS Vve DESFORGES, décédée le 17/11/2014 à Varennes Vauzelles (58) Réf : 8010019

Mme Renée COUTROT Vve FABRE, décédée le18/03/2011 à Nevers (58) Réf : 8009999

Mme Paulette PESSIN Vve RICHARD, décédée le 08/05/2015 à Lormes (58) Réf : 8009995

Mme Nicole DUBEAU Vve LEPRETRE, décédée le 07/12/2015 à Dijon (21) Réf : 8010020

Mme Germaine GAY, décédée le 06/02/2012 à Varennes Vauzelles (58) Réf : 8010003

Mme Yvonne TOURTIAUT Vve LACOTE, décédée le 14/02/2013 à Varennes Vauzelles (58) Réf 8009996

Mme Charlotte DARCQUE, décédée le 10/02/2015 à Decize (58) Réf : 8010000

Mme Florence PUGLISI, décédée le 25/03/2014 à Nevers (58) Réf : 8010007

Mme Claire LAMBERT, décédée le 15/02/2014 à Nevers (58) Réf : 8010014

Mme Maria DOS ANJOS RODRIGUES LOUSADO Vve DE ALMEIDA MOREIRA, décédée le 25/01/2016 à Nevers (58) Réf : 8010009

M Alain VALETON, décédé le 07/02/2012 à Neuffontaines (58) Réf : 8010023

M Maurice TOURNOIS, décédé le 08/08/2007 à Lormes (58) Réf : 8009987

M Jean Pierre ELIAN, décédé le 02/03/2012 à Clermont Ferrand (63) Réf : 8010025

M René WILLIEME, décédé le 06/07/2010 à Nevers (58) Réf : 8010017

M Frédéric OLLIER, décédé le 15/05/2014 à Dornecy (58) Réf : 8009998

M Jean CROSSE, décédé le 09/03/2016 à Lormes (58) Réf : 8009997

en date du 26/10/2016,

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Mme Madeleine MAZERA Vve BOUY, décédée le 17/08/2013 à Nevers (58) Réf : 8002615

M Georges LADOS , décédé le 25/01/2015 à Decize (58) Réf : 8002710

M Robert CHABANNE , décédé le 27/03/2013 à Sancerre (58) Réf : 8004978

M Marcel GERMAIN, décédé le 14/03/2015 à Nevers (58) Réf : 8002728

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL580218211

TRANSFERT DE SIÈGE

PÂTISSERIE NATHALIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 4 Avenue du Général de Gaulle
58200 Cosne Cours sur Loire
502 116 643 RCS Nevers

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er décembre 2016, il a été décidé de transférer le siège social au 19 Rue du Commerce - 58200 Cosne Cours sur Loire (Nièvre), à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la gérante.

AL580218149

PROCÈS VERBAL

EARL DE BEUVRON

«Villiers sur Beuvron» - 58210 BEUVRON
Au capital social de 519 100 euros
RCS Nevers- N° 519 873 228

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 décembre 2016, il a été procédé à la démission de gérance de M. Christian LASNE à compter du 31 décembre 2016.

Pour avis. La gérance

AL580218176

MODIFICATION DE CAPITAL

AVIS DE MODIFICATION

Dénomination sociale : SARL NOVA CREA

Forme : SARL

Siège social : 15 RUE DE TANNAY - 58420 ASNAN

Capital social : 1 500 Euros

Numéro SIREN 797 727 807 RCS NEVERS

Par délibération en date du 25 avril 2016, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.223-42 du Code du Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis et mention.

AL580218203

L'AUBERGE DES BERTRANGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : Le Bourg
58700 Murlin
451 972 723 R.C.S. Nevers

Par délibérations du 08/12/2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de :

- en suite des pertes, réduire le capital social à zéro par annulation des parts sociales existantes, sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital ;

- augmenter le capital de 50.000 € pour le porter à 50.000 € par l'émission de 50 parts nouvelles de 1.000 € chacune à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Ste.

Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction préalable de capital.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL580218206

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

A C NOVACO

SARL au capital de 102 000 euros
27, Rue Jean Jaurès - 58500 Clamecy
R.C.S. Nevers 431 909 191

Assemblée Générale Extraordinaire du 20/12/2016 :

1) Augmentation de capital social de 102 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital à effet au 01/01/2017, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 102 000 euros

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 204 000 euros.

2) Transfert du siège social du 27 Rue Jean Jaurès 58500 Clamecyau 1 Rue du Crot Pinçon 58500 Clamecy à compter du 01/01/2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

La Gérance.

AL580218208

CONVOCATION

CA CENTRE LOIRE

AVIS DE CONVOCATION

Sociétaire du Crédit Agricole Centre Loire, vous avez rendez-vous à partir du 1er février 2017 avec votre Caisse Locale pour participer à son Assemblée Générale.

Comme tous les sociétaires, vous allez recevoir votre invitation à l'Assemblée Générale de votre Caisse Locale.

ARGENT S/ SAULDRE mercredi 1 mars 2017 18h30

Salle Polyvalente Jean Boinvilliers. Route de Sainte Montaine 18410 Brinon sur Sauldre

ARTENAY vendredi 10 février 2017 18h45

Salle des fêtes de Chevilly. Rue du stade 45520 Chevilly

AUBIGNY S/NERE mercredi 1 mars 2017 18h30

Salle des fêtes. Le Mail Guichard 18700 Aubigny sur Nere.

BAUGY mardi 28 février 2017 19h00

Salle des fêtes de Baugy. 1 rue Chancelier

18000 Baugy.

BEAUGENCY jeudi 16 février 2017 19h00

Salle Hauts de Lutz. Avenue des Hauts de Lutz 45190 Beaugency.

BEAUNE-LA-ROLANDE vendredi 10 février 2017 18h30

Salle de Parville. 45340 Beaune La Rolande.

BELLEGARDE. vendredi 17 février 2017. 19h00

Salle Polyvalente Yves Garré. Rue du Château 45270 Ladon

BOURGES LITTRÉ jeudi 2 mars 2017 19h00

Palais d'Auron. 7 Bd Lamarck 18000 Bourges.

BOURGES MARRONNIERS mercredi 1 mars 2017 19h00

Palais d'Auron.7 Bd Lamarck 18000 Bourges.

BOURGES NORD mardi 7 mars 2017 18h30

Salle des fêtes de la Chancellerie. Rue Louise Michel 18000 Bourges.

BRIARE - BONNY mercredi 8 mars 2017 18h30

Centre Socio Culturel Auditorium. Square Pierre Armand Thiébault 45250 Briare.

BRINON S/BEUVRON vendredi 24 février 2017 19h00

Ferme Auberge «La Bêlerie». Courcelles 58420 Brinon sur Breuvon.

CHÂTEAU CHINON jeudi 16 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. 58430 Arleuf.

CHÂTEAU RENARD vendredi 24 février 2017 19h00

Salle des fêtes. 107 place de l'Hôtel de Ville 45220 Château Renard.

CHATEAUMEILLANT mercredi 15 mars 2017 19h00

Salle Mallet de Vandegre. 56 Av de la République 18370 Chateaumeillant.

CHATEAUNEUF - ST BENOIT vendredi 24 février 2017 18h30

Espace Florian. 9 Avenue Albert Viger 45110 Chateauneuf sur Loire.

CHATEAUNEUF S/ CHER mardi 7 février 2017 19h00

Salle des fêtes. Rue des Promenades 18190 Chateauneuf sur Cher.

CHATILLON COLIGNY vendredi 3 mars 2017 18h30

Salle de l'Espace des Etangs. Rue de Bellevue 45290 Nogent sur Vernisson.

CHATILLON EN BAZOIS jeudi 16 mars 2017 19h15

Salle MJC. Place Pierre Saury 58110 Chatillon en Bazois.

CHATILLON S/LOIRE jeudi 16 février 2017 19h00

Centre Socio Culturel. Place du Champs de Foire 45360 Chatillon sur Loire.

CLAMECY mercredi 15 mars 2017 19h00

Salle Polyvalente. 58500 Clamecy.

CLERY ST ANDRÉ vendredi 3 mars 2017 19h00

Salle Espace Loire. Rue du Stade 45370 Clery Saint André

CORBIGNY vendredi 17 février 2017 19h00

Abbaye de Corbigny. Route de Clamecy 58800 Corbigny.

COSNE S/ LOIRE jeudi 9 février 2017 19h00

Salle des fêtes de la Chaussade. 58200 Cosne sur Loire.

COURTENAY vendredi 3 mars 2017 19h00

Salle Polyvalente. 2 route de Chantecoq 45320 Ervauville.

CULAN vendredi 17 mars 2017 19h00

Salle Polyvalente. 18270 Culan

DECIZE vendredi 17 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. 58260 La Machine.

DONZY jeudi 16 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. Place Gambetta 58220 Donzy.

DUN S/ AURON jeudi 16 février 2017 19h00

Salle Polyvalente. Rue de la Noraie 18130 Dun sur Auron.

ENTRAINS S/ NOHAIN vendredi 17 février 2017 19h00

Salle des fêtes.58410 Entrains sur Nohain.

ENTRE LOIRE ET NIEVRE mercredi 15 février 2017 19h00

Salle Polyvalente Marcel Paul. Rue du 4 septembre 58600 Fourchambault.

FAY AUX LOGES vendredi 17 février 2017 19h00

Salle des fêtes. 19 rue André Chenal 45450 Fay aux Loges.

FERRIERES EN GATINAIS mercredi 8 février 2017 19h00

Salle René Larcheron. 40 rue des Fossés 45210 Ferrières en Gatinais.

FLEURY - SARAN mardi 28 février 2017 19h30

Salle Polyvalente de la Passerelle. 57 bd de Lamballe 45400 Fleury Les Aubrais.

FOURS jeudi 16 mars 2017 19h00

Centre Culturel François Mitterrand. Lotissement de la Guette 58340 Cercy La Tour.

GIEN mercredi 8 mars 2017 19h00

Salle Cuiry. 45500 Gien.

GRACAY mercredi 8 mars 2017 18h00

Centre Socio Culturel. 18310 Gracay

HENRICHEMONT jeudi 16 février 2017 19h00

Salle Polyvalente. Rue Victor Hugo 18250 Henrichemenont.

JARGEAU - TIGY vendredi 17 février 2017 18h30

Salle des fêtes. Rue de l'ancienne gare 45510 Vienne en Val.

LA CHARITE S/ LOIRE vendredi 17 février 2017 19h00

Salle des fêtes. 40 rue Sainte Anne 58400 La Charité sur Loire.

LA FERTE ST AUBIN jeudi 2 mars 2017 19h00

Salle Espace Madeleine Sologne. 45240 La ferté Saint Aubin.

LA GUERCHE S/ L'AUBOIS mercredi 1 février 2017 19h00

Salle des fêtes. Parc Maurice Fuselier 18150 La Guerche sur L'Aubois.

LA SOURCE - ST CYR jeudi 2 mars 2017 19h00

Novotel Orléans La Source. 2 rue Honoré de Balzac 45071 Orléans Cedex 02.

LE CHATELET EN BERRY vendredi 24 février 2017 19h00

Salle des fêtes. 18170 Le Chathelet en Berry.

LÉRÉ vendredi 24 février 2017 19h00

Foyer Rural de Boulleret. 2 route de St Gemme 18240 Boulleret.

LES AIX D'ANGILLON mardi 7 mars 2017 18h30

Salle des fêtes Nelson Mandela. Place de la mairie 18390 Saint Germain du Puy.

LEVET mardi 14 février 2017 18h30

Salle des fêtes. 18340 Levet.

LIGNIERES mardi 7 mars 2017 19h00

Salle des Bains Douches. Place Anne Sylvestre 18160 Lignières.

LORMES mardi 14 février 2017 19h00

Salle Culturelle. Place des Roches 58140 Lormes.

LORRIS jeudi 16 mars 2017 19h00

Salle Blanche de Castille. La Noue 23 Fbg de Sully 45260 Lorris.

LUZY jeudi 23 février 2017 19h00

Salle des fêtes. Rue des Remparts 58170 Luzy.

MEHUN - LURY jeudi 23 février 2017 18h15

Centre Socio Culturel André Malraux. Rue Agnès Sorel 18500 Mehun sur Yere.

MEUNG S/LOIRE vendredi 10 mars 2017 19h00

Salle des fêtes Alain Corneau.1 bis rue du Pont 45130 Meung sur Loire.

MONTARGIS jeudi 9 février 2017 19h00

Espace Théatro. ZA de la Forêt 45210 Fontenay sur Loing.

MONTSAUCHE mercredi 8 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. 58230 Ouroux en Morvan.

MOULINS ENGILBERT jeudi 16 mars 2017 19h00

Salle du Cinéma. 18 rue Henri Renaud 58360 Saint Honoré Les Bains.

NERONDES mercredi 1 mars 2017 18h30

Salle de la mairie. 1 place de l'Hôtel de Ville 18350 Nerondes.

NEUVILLE AUX BOIS jeudi 2 mars 2017 18h30

Salle des fêtes. Rue de la Pichardière 45170 Neuville aux Bois.

NEVERS vendredi 10 février 2017 19h00

Maison de la Culture de Nevers. Bld Pierre de Coubertin 58000 Nevers.

OLIVET mardi 7 février 2017 18h30

Salle Yvremont. Rue de l'Yvrette 45160 Olivet.

ORLEANS ST MARCEAU vendredi 3 mars 2017 19h00

Salle des fêtes de St Pryvé St Mesmin

19-23 rue de la Salle des fêtes 45750 Saint Pryvé Saint Mesmin.

OUROUX EN MORVAN mercredi 8 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. 58230 Ouroux en Morvan.

OUTARVILLE jeudi 9 février 2017 18h00

Salle des fêtes. Grande Rue 45480 Bazoches Les Gallerandes.

PATAY - CHARSONVILLE - EPIEDS vendredi 10 mars 2017 18h45

Salle Polyvalente. Rue des Mécontents. 45130 Epieds en Beauce.

PITHIVIERS vendredi 10 février 2017 19h00

Salle des fêtes. Place Chantoiseau 45300 Pithiviers.

POUILLY S/ LOIRE vendredi 10 février 2017 18h30

Salle des fêtes. Place de la République 58150 Pouilly sur Loire.

PREMERY jeudi 23 février 2017 18h30

K Dances. 36 rue de la gare 58700 Premery.

PREVERANGES vendredi 17 février 2017 19h00

Salle Polyvalente. Place de la République 18370 Preveranges.

PUISEAUX-MALESHERBES mardi 28 février 2017 19h00

Salle du Grand Ecrin. Rue André Malraux 45330 Malesherbes.

SANCERGUES vendredi 24 février 2017 18h30

Salle des fêtes. Rue des Marais 18140 Sancergues.

SANCERRE mercredi 8 février 2017 19h00

Cave de la Mignonne. 18300 Sancerre.

SANCOINS jeudi 9 février 2017 18h30

Salle Oscar Méténier. Place du Champ du Puits 18600 Sancoins.

SCEAUX DU GATINAIS mardi 7 février 2017 18h30

Gymnase de Corbeilles. 45490 Corbeilles en Gatinais.

SOLOGNE NIVERNAISE vendredi 3 mars 2017 18h45

Salle des fêtes. 58390 Dornes.

ST AMAND EN PUISAYE vendredi 17 mars 2017 19h00

Salle Jean Carries. 58310 Arquian.

ST AMAND MONTROND mercredi 15 mars 2017 19h00

Cité de l'Or. 145 rue de la Cannetille 18200 St Amand Montrond.

ST BENIN D'AZY vendredi 3 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. 13 Avenue Pierre Petit 58270 Saint Benin d'Azy.

ST DOULCHARD mardi 28 février 2017 19h00

Palais d'Auron. 7 Bd Lamarck 18000 Bourges.

ST FLORENT - CHAROST jeudi 2 mars 2017 à 19h00

Lycée Agricole Le Sollier. 18570 Le Subdray.

ST JEAN DE BRAYE - CHECY jeudi 23 février 2017 19h00

Espace Georges Sand. Place du Vieux Pavé 45430 Checy.

ST JEAN LE BLANC jeudi 9 février 2017 19h00

Espace Béraire. 12 route nationale 45380 La Chapelle Saint Mesmin.

ST JEAN LE BLANC mercredi 8 mars 2017 18h30

Salle Montission. Av Jacques Douffiagues 45650 Saint Jean Le Blanc.

ST MARTIN D'AUXIGNY jeudi 9 février 2017 19h00

Salle des fêtes. Route de l'Etang 18110 Saint Martin d'Auxigny.

ST PIERRE LE MOUTIER vendredi 17 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. 27 Av du 8 mai 58240 Saint Pierre Le Moutier.

ST SAULGE mercredi 1 mars 2017 19h00

Salle de la Mairie. Place de l'Hôtel de Ville 58330 Saint Saulge.

SULLY S/ LOIRE vendredi 17 mars 2017 18h30

Salle Blareau. 45600 Sully sur Loire.

TANNAY mercredi 1 mars 2017 19h00

Salle des fêtes. Rue de la Halle 58190 Tannay.

VAILLY S/ SAULDRE vendredi 10 mars 2017 18h30

Centre Socio Culturel. 26 rue du Vieux Château 18260 Vailly sur Sauldre.

VARZY mercredi 8 février 2017 19h00

Salle du Château. 58210 Varzy.

VIERZON jeudi 2 mars 2017 18h30

Théatre MAC NAB. Av de la République 18100 Vierzon.

Assemblée Générale ordinaire

- Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
- Approbation des comptes de l'exercice 2016
- Quitus au Conseil d'administration
- Approbation des remboursements de parts
- Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
- Fixation du montant de l'intérêt aux parts sociales-option pour le paiement des intérêts en numéraire ou en parts sociales – option retenue à défaut d'accord exprès du sociétaire
- Affectation du résultat
- Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- Pouvoirs pour formalités

Les Conseils d'administration

ORLEANS CENTRE vendredi 10 mars 2017 - 19h00

Centre de Conférences 9 place du 6 juin 1944 45000 Oorléans Cedex 02

Assemblée Générale ordinaire

- Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
- Approbation des comptes de l'exercice 2016
- Quitus au Conseil d'administration
- Approbation des remboursements de parts
- Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
- Fixation du montant de l'intérêt aux parts sociales-option pour le paiement des intérêts en numéraire ou en parts sociales – option retenue à défaut d'accord exprès du sociétaire
- Affectation du résultat
- Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- Nomination d'un commissaire vérificateur
- Pouvoirs pour formalités

Le Conseil d'administration.

AL580218170

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Etude de Maître Thibaut MARIE
Notaire à Nevers (58000)
1 rue Saint Martin
CRPCEN n° 58002**

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

Monsieur Robert Joseph Charles WILLOQUET, retraité, et Madame Michèle Jeanne HENRY, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Varennes-Vauzelles (58640) Saint Fargeux.

Monsieur est né à Garchizy (58600) le 9 Août 1943

Madame est née à Garchizy (58600) le 25 juin 1945

Mariés à la mairie de Fourchambault (58600) le 1er août 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle.

Les époux ont convenu à titre de convention de mariage, conformément aux dispositions des articles 1520, 1524 et 1525 du code civil, qu'en cas de dissolution de la communauté par le décès de l'un d'eux, et seulement dans ce cas, tous les biens meubles et immeubles
qui composeront ladite communauté sans exception, appartiendront en pleine propriété au survivant, sans que les héritiers ou représentants du prédécédé puissent prétendre avoir droit, à la reprise des apports et capitaux entrés du chef de celui-ci dans la communauté.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Thibaut MARIE

Date de l'acte : 30 décembre 2016.

Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis et mention
Maître Thibaut MARIE
Notaire

AL580218414

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

**Étude de
Maître Dominique MARTIN
Notaire à Nevers(58000)
1 rue Saint Martin
CRPCEN n°58002**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :

Monsieur Jacky Raymond **THUELLE**, Retraité, et Madame Martine Hélène Raymonde **GRAILLOT**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Eloi (58000) 47 Bis route d'Aubeterre.

Monsieur est né à Augy (89290) le 12 janvier 1955,

Madame est née à Bouilly (89600) le 5 janvier 1956.

Mariés à la mairie d'Auxerre (89000) le 27 août 1977 sous le régime de la communauté de biens et acquêts régi par les articles 1498 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Henri GOETA, notaire à Mont-Saint-Sulpice (89250), le 11 août 1977.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle.

Les époux ont convenu à titre de convention de mariage, conformément aux dispositions des articles 1520, 1524 et 1525 du Code civil, qu'en cas de dissolution de la communauté par le décès de l'un d'eux, et seulement dans ce cas, tous les biens meubles et immeubles qui composeront ladite communauté sans exception, appartiendront en pleine propriété au survivant, sans que les héritiers ou représentants du prédécédé puissent prétendre avoir droit, à la reprise des apports et capitaux entrés du chef de celui-ci dans la communauté.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dominique MARTIN.

Date de l'acte : 6 Janvier 2017.

Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis et mention
Maître Dominique MARTIN,
Notaire.

AL580218418

MODIFICATION DE STATUTS

CURT BATIMENT

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 19, rue René Levannier
58600 Fourchambault
519 373 401 RCS Nevers**

Aux termes d'un acte sous signature privée du 30 décembre 2016, les associés ont décidé à compter du 1er janvier 2017 :

- de modifier la dénomination sociale «SARL BTP CHEVILLETTE» pour adopter celle de «CURT BATIMENT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment – couverture – ramonage – assainissement – plomberie – chauffage – carrelage – isolation intérieure et extérieure et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.
La Gérance.

AL580218186

SCEV DOMAINE PAUL CORNEAU

**Capital social : 200 000 Euros
Siège social : 21 rue Louis-Joseph Gousse
58150 Pouilly-sur-Loire
R.C.S. Nevers 400 507 109**

Décision du 22 novembre 2016 (Effet au 30.11.2016)

Ancienne mention :

Gérante : Madame Eliane FOURNIER

Nouvelle mention :

Gérante : HOLDING FOURNIER SAS au capital de 179 400 euros dont le siège est à Chaudoux 18300 Verdigny - RCS Bourges 352 607 311.

Pour avis.

AL580218190

SCI TM

**Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Ancien Siège Social :
15, Rue Pierre Emile Gaspard - 58000 Nevers
Nouveau siège social : 1, Route de Sainte Baudière - 58180 Marzy
434 617 528 RCS Nevers**

Aux termes d'un acte sous signature privée du 01/12/2016, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

Dénomination sociale :

• **Ancienne mention :** DENIS MATHIEU

•**Nouvelle mention :** SCI TM

Gérance :

• **Ancienne mention :** Mr Daniel TREPKA dt à Marzy (58) – 1, Route de Sainte Baudière

• **Nouvelle mention :**

- Mr Daniel TREPKA susnommé
- Mr Luca MARANGON dt à Fourchambault (58) – 25, Bd Boigues

Siège social :

• **Ancienne mention :** 15, rue Pierre Emile Gaspard – 58000 Nevers.

• **Nouvelle mention :** 1, Route de Sainte Baudière – 58180 Marzy.

AL580218191

**Legalys Conseils
Route d'Orléans -
BP 89 - 18230 St Doulchard**

SCEA NICOT

**Société civile d'Exploitation Agricole
au capital de 251 700 euros
Siège social : 8 Chemin des Merles - Jourland
58140 Saint Martin du Puy
799 461 652 RCS Nevers**

L'AGE du 30/11/16 a décidé, à effet du même jour:

- de transférer le siège social du 8 Chemin des Merles - Jourland - 58140 Saint Martin du Puy au 2 Route de la Vernée - 58140 Saint Martin du Puy, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « SCEA DESSENEUX » au lieu de « SCEA NICOT » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de nommer M.Emmanuel DESSENEUX dmt 2 Rte de la Vernée - 58140 Saint Martin du Puy en qualité de gérant en remplacement de M.Michel NICOT, démissionnaire.

Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la Gérance

AL580218192

MARC PESCAGLINI

**Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 62 000 euros
Siège social : ZI Les Belles Barbes Busserolles
58180 Marzy
RCS Nevers 489 664 300**

L'AGE du 20.12.2016 a décidé :

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour,
- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme,
- de mettre fin aux fonctions de gérant de Monsieur Marc PESCAGLINI,
- de nommer Président de la Société Monsieur Marc PESCAGLINI, demeurant Chemin des Chaumes, 58420 Neuilly.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas.

Commissaires aux comptes nommés : SARL EXCO SOCODEC, domiciliée 51 Avenue Françoise Giroud - Parc Valmy - 21066 Dijon, titulaire, et Monsieur Olivier PERROUD, 51 Avenue Françoise Giroud - Parc Valmy - 21066 Dijon, suppléant.

Pour avis.

AL580218202

ANVIS FRANCE DECIZE SAS

**Société par actions simplifiée
Capital social de 18 694 823 euros
Siège Social : Usine des caillots
58300 Decize
RCS Nevers 322 804 931**

Aux termes des décisions prises le 21 décembre 2016, l'associé unique a décidé de nommer :

- en qualité de Directeur Général à compter du 1er janvier 2017 et pour une durée indéterminée : Monsieur José RISQUEZ, né le 23.06.1956 à Anora (Espagne), demeurant, 75 rue du Wolfhaag – 68360 Soultz (France), en remplacement de Monsieur Laurent RAGUENEAU.

Mention au RCS Nevers.

AL580218210

TECH-SIT

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
Z.I Saint-Eloi
RCS Nevers : 391 868 593**

Augmentation du capital

Assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2016

Ancienne mention : 5.000 €

Nouvelle mention : 700.000 €

Transformation de la société en société par actions simplifiée

Assemblée générale extraordinaire du 4 janvier 2017

Anciennes mentions:

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : TECH-SIT

Gérant : Monsieur Jean-Pierre ALAUX demeurant à Nevers (58000)- 3, Rue Marcel Paul

Objet social : la vente, l'achat, la réparation de matériel, les fournitures et mobiliers de bureau

Siège social : Nevers (58000)- ZI Saint- Eloi

Nouvelles mentions :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination sociale : SOREC SOLUTIONS

Président: La société EUROSIT, SA au capital de 2.223.318 €, ayant son siège social à Saint Eloi(58000) - Zone Industrielle – RCS Nevers: 775 732 811

Directeur Général : Monsieur Didier-Arnaud BOREA demeurant à Biarritz (64200) - Résidence Saint- Georges, 4 Rue de l'Abbé Pierre Moussempes

Objet social : l'étude, la conception, fabrication, la commercialisation et l'installation de toute solution d'agencements et de mobiliers de magasins, bureaux ou locaux tant industriels, tertiaires, hôteliers comme d'habitation,

Siège social : la charité sur loire (58400)- Parc d'Activités des Bertranges, Rue de Gérigny

Admission aux assemblées : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente; chaque action donne droit à une voix.

Transmission des Actions: les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreuses, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément réalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des 2/3 des voix.

Date d'effet: 4 janvier 2017

Dépôt : Greffe du Tribunal de commerce de Nevers

Pour avis

AL580218417

CESSION

**SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy**

Cession de fonds de commerce

Par acte de Me DINET, notaire à Clamecy du 31 décembre 2016, a été constatée la cession par Monsieur Arnaud François Léon Pierre MOULU, boulanger-pâtissier, et Madame Maryline LAUDIERES, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Clamecy (Nièvre) 16 rue Marié Davy à la SARL « LE PETIT FOURNIL », au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Clamecy (Nièvre) 16 rue Marié Davy SIREN n° 823148861 RCS Nevers d'un fonds artisanal de boulangerie et pâtisserie situé et exploité à Clamecy (58500) 16 rue Marié Davy

- Prix : CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135.000,00 €)
- Date d'entrée en jouissance : 1 janvier 2017

Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours de la publication au BODACC.

AL580218197

**Étude de Maître
Sylvie HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot**

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à Auxerre (Yonne), le 27 décembre 2016, enregistré au SIE d'Auxerre (89), le 6 janvier 2017, Bordereau 20/2017,

Extrait 55, a été cédé par :

La Société dénommée EURL RABDEAU BOUTIQUE MULTI SERVICES, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, dont le siège est à Clamecy (58500), route d'Orléans Centre Commercial Auchan, identifiée au SIREN sous le numéro 504122755 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

A :

La Société dénommée SARL ATELIER SERVICE, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, dont le siège est à Clamecy (58500), Route d'Orléans Centre commercial AUCHAN, identifiée au SIREN sous le numéro 823297742 et immatriculée au Registre du Commerce et des SociÈtÈs de NEVERS.

Un fonds de commerce de cordonnerie avec clefs minute exploité à Clamecy (58500), dans la galerie marchande du Centre Commercial AUCHAN, la Vanne du Gour, Route d'Orléans,

lui appartenant, connu sous le nom commercial CORDONNERIE MULTISERVICES, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le

numéro 504122705.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (34.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux élèments incorporels pour VINGT ET UN MILLE EUROS (21.000,00 EUR),
- au matériel pour TREIZE MILLE EUROS (13.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus désigné avec pour correspondance en l'étude de Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à Auxerre (89), 5 rue Marcelin Berthelot, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Le notaire.

AL580218412

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DOMAINE DES BERTHIERS

**Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 104 800 Euros
Siège social : Les Berthiers
58150 Saint Andelain
R.C.S. Nevers 377 893 821**

Décision du 22 novembre 2016 (Effet au 30.11.2016)

Ancienne mention :

Gérante : Madame Eliane FOURNIER

Nouvelle mention :

Gérante : HOLDING FOURNIER SAS au capital de 179 400 euros dont le siège est à Chaudoux 18300 Verdigny - RCS Bourges 352 607 311.

Pour avis.

AL580218182

SCEA DOMAINE LES COTEAUX

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 5000 euros
Siège social : 14 rue de la Mairie - Boisgibault
58150 Tracy Sur Loire

Décision du 22 novembre 2016 (Effet au 30 novembre 2016)

Ancienne mention :

Gérant : Madame Eliane FOURNIER

Nouvelle mention :

Gérant : HOLDING FOURNIER SAS au capital de 179 400 euros dont le siège est à Chaudoux 18300 Verdigny représentée par Monsieur Jonkheer VAN DER DOES DE WILLEBOIS.

Pour avis. *AL580218188*

ECOLE DE CONDUITE NIVERNAISE

A compter du 01/01/2017, la société ECOLE DE CONDUITE NIVERNAISE, SARL au capital de 162000 € ayant son siège à 58000 Nevers, 7 Place Carnot, RCS Nevers 405 146 051 a pour co-gérant M. Hervé LEFEBVRE, demeurant à Nevers, 28 rue de Parigny qui exerce son mandat avec Mme Colette PARADIS actuelle gérante, maintenue. Pour avis : Colette Paradis.

AL580218195

A.T.P.

SARL au capital de 8 000 Euros
9 Route Buissonnière - 58530 Brèves
R.C.S. Nevers 481 626 612 (2005 B 89)

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er Janvier 2017, il est constaté la démission du poste de gérant de M. Alain PITTINO, demeurant 9 Route Buissonnière – 58530 Brèves.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Les mentions

« Le premier gérant de la société est M. PITTINO Alain, sans limitation de durée sauf décision collective.

M. PITTINO Alain déclare accepter la fonction qui lui est confiée. » sont supprimées.

Le reste de l'article reste inchangé.

Au cours de la même assemblée, il est nommé un nouveau gérant :

Mme. Elyane PITTINO née BOURDON, demeurant 9 Route Buissonnière – 58530 Brèves

RCS Nevers

Pour avis,Le gérant

AL580218198

LE DOMAINE DU MOULIN DES GOTHS

SCI au capital de 354 166 €
Siége Social: Domaine des GOTHS
58140 Chalaux
523 995 462 RCS Nevers

Changement de gérant, nomination d'un nouveau gérant:

Au terme de L'assemblée générale du 05/01/2017, les associés ont décidé de nommer Monsieur Bertrand EBERHARD, demeurant 41 avenue de Versailles, 75016 Paris en qualité de premier gérant

Gérant sortant: Monsieur Karl EBERHARD, demeurant domaine des Goths, 58140 Chalaux

AL580218416

MILLET BTP

SARL au capital 20.000 €
Siège social : ZI Vallée Piquet
58400 La Charité sur Loire
492 953 401 RCS Nevers

Par AGO du 19/12/2016, Monsieur Guillaume MILLET demeurant La Sarée - 18140 Herry, a été nommée gérant à compter du 2 janvier 2017 en remplacement de Monsieur Bruno MILLET, démissionnaire.

Pour avis. *AL580218419*

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

EXPRESS AUTOMOBILES SERVICES

SARL au capital social de 8 000 Euros
Siège social : 5 route de Lyon
58000 Challuy
R.C.S. Nevers 482 012 994

Suivant décision en date du 31 octobre 2016, l'associée unique, conformément à l'article 223-42 du Code de Commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.
Pour avis. *AL580218185*

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

LOCACINE EURL

au capital de 1.500 €
Siège : 5 route Jean Duquenne
Sainte-Hélène
58400 Varennes Les Narcy
501261432 RCS de Nevers

Aux termes d'une AGE en date du 30/11/2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2016 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur M.OUANES Hocine demeurant 29, rue Jean Savu 94500 Champigny sur Marne. Le siège de liquidation et de correspondance sont fixés au domicile du Liquidateur. Mention sera faite au RCS de Nevers. Aux termes d'une AGE en date du30/11/2016, les associés ont approuvé les comptes définitif de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation à compter du30/11/2016 sans boni de liquidation. Les comptes du liquidateur seront déposés au RCS de Nevers.

AL580218200

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 Saint Doulchard

GAEC LAGARDE NEDY

Au capital de 441 300 euros
Siège social : «Nedy» - 58170 Tazilly
531 271 732 RCS Nevers

Lors de l'AGE du 30/11/2016, à effet du même jour, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M.Thierry LAGARDE et Mme Delphine LAGARDE, dmt ensemble à Tazilly (58150) - «Nedy» ont été nommés en qualité de liquidateurs.

Le siège de la liquidation est fixé à Tazilly (58150) - «Nedy». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, les liquidateurs. *AL580218183*

SCEA VOISIN PHILIPPE ET CIE

Société civile en liquidation
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Lieudit «La Métairie»
58 300 Cossaye - 381 785 138 RCS Nevers

L'AGE du 15/12/2016 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2016 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé M. Philippe VOISIN demeurant «La Métairie» - 58300 Cossaye, en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé «La Métairie» - 58300 Cossaye, adresse où tout correspondance, actes et documents concernant la liquidation devront être adressés.

Dépôt des actes au Greffe TC Nevers.

Pour avis.

AL580218184

SARL CURT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 60 979,61 €
Siège Social : 19, rue René Levannier
58600 Fourchambault
393 994 967 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 2 janvier 2017, l'Associée Unique a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL580218187

SARL ROSINE VICTOR

En date du 30 novembre 2016, l'associé unique de la SARL ROSINE VICTOR, au capital de 7.622,45 €uros, ayant son siège sis 13 rue Lucien Perreimond 58300 Champvert, RCS Nevers 391 395 613 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Laurent SCHAUEN BOURG demeurant 13 rue Lucien Perreimond 58300 Champvert a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège de la société où la correspondance devra être envoyée et où tous les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du TC de Nevers.

Pour avis. *AL580218196*

SCI LES PEUPLIERS

Capital social : 8680 Euros Siège social :
2 rue de Breugnon Boisfleury
58150 Tracy Sur Loire
SIREN 443 547 716 R.C.S. Nevers

Le 28 novembre 2016, l'AG a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 28 novembre 2016.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis. *AL580218199*

CHAROLIX

Société par actions simplifiée
Au capital social de 5 000 Euros
Siège social : Le Bourg
58340 Diennes-Aubigny
R.C.S. Nevers 790 953 715

Le 13 décembre 2016, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de

liquidation à compter du «13 décembre 2016».

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580218204

SCI BBT

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège socla : 10 rue Louis Vicat
58000 Nevers
RCS Nevers 449 198 522

Dans l'annonce parue le 9 Décembre 2016, il fallait lire : il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Novembre 2016 au lieu du 15 Novembre 2016.

Toutes les autres mentions demeurent inchangées.

Pour avis *AL580218413*

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SAS,
Nom : EXOCONSULTING,
Objet social : conseil aux entreprises,
Siège social : 10 La Sangsue (58180) Marzy
Durée : 99 ans,
Capital : 5000 €
Président : M. Driss KETTANI, demeurant 10 La Sangsue Marzy (58180)
Immatriculation : RCS de Nevers

AL580218141

Par acte SSP du 15/12/2016, il a été constitué une SCI à capital variable dénommée : SOCIETE CIVILE IMMOBILERE EVASION.
Sigle : S C I EVASION.
Capital : 5.000 €.
Capital minimum : 1.000 €.
Capital maximum : 5.000 €.
Siège social : 1 rue de Lavoûte- 58500 Oisy.
Objet : Acquisition et location des biens immobiliers
Gérance : M. ENGELBERT DEUMAGA, 1 rue de Lavoûte - 58500 Clamecy.
Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessible au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à un agrément de la majorité des associés réunis en AG.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers. *AL580218177*

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 29.12.2016, il a été constitué une SCI dénommée : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE PDL CRESCENT.
Capital : 100€.
Siège : 6 route du Lac, Le Mont, 58140 Marigny-l'Eglise.
Objet : l'acquisition, la conservation et la mise en valeur de tout immeuble ou de tout terrain sur lequel sera édifié un immeuble susceptible d'être exploité dans le cadre de la conclusion d'un bail.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr Schaefer Didier, 6 route du Lac, Le Mont, 58140 Marigny-l'Eglise. Mme Goudemez Linda, 6 route du Lac, Le Mont, 58140 Marigny-l'Eglise.
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Immatriculation au RCS de Nevers *AL580218201*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : ABH consulting partners
Forme : société par actions simplifiées
Capital : 150 euros
Siége Social : 8 rue Jean Jaurès– 58 450 Neuvy sur loire
Objet Social : Formation, conseils, assistance et intermédiation commerciale
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Allali Mohamed demeurant à Suresnes (92150) 69 boulevard Henri Sellier
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL580218189

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société HELLO WORLD
Forme : SARL.
Siège : 4 rue du 13ème de Ligne 58000 Nevers.
Objet : bar, brasserie, restaurant, salon de thé, organisation d'évènements, animations, concerts, soirées, repas à thèmes, réunions, jeux vidéo, jeux de société, ainsi que l'achat et la vente de tous produits et autres accessoires s'y rapportant,
Capital : 2.000 euros.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. Maxime BONNOT, demeurant 11 Rue de Vauzelles 58000 Nevers.
RCS Nevers.
Pour avis. *AL580218193*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 novembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : SASU MARASEPH
Siège Social : 11, place du Marché 58410 Entrains-sur-Nohain
Capital social : 15.000 €
Objet : La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée : 99 années
Président : M. Alexis CAMAIN, demeurant 11, place du Marché 58410 Entrains-sur-Nohain

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

Le président. *AL580218194*

AV IS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HALB 58
Forme sociale : SAS
Capital social : 200 000 €
Siège social : 1, rue Mathieu – 58130 Guérigny
Objet social : Acquisition, gestion, cession de toutes valeurs mobilières – Prise de participation dans toutes sociétés – Prestations de services pour ses filiales
Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : GF 57 - 1 rue Mathieu 58130 Guérigny (812 836 724 RCS Nevers)
Directeur Général : FDC58 – 8 impasse du Bois des Coques 58400 Chaulgnes (494 935 778 RCS Nevers)
Commissaire aux Comptes Titulaire : Mr Jean-Michel REISKEIM ayant sa résidence professionnelle à Nevers (58) – 6, rue Hoche
Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Serge GODARD ayant sa résidence professionnelle à Nanteuil Les Meaux (77) – 43 Bis, rue du Château
Immatriculation : RCS de Nevers

AL580218205

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/01/2017, il a été constitué une SAS dénommée : A L ABRI DU TILLEUL
Siège social : 3 Boulevard de l'abbaye, 58800 Cervon
Capital : 1.000€
Objet : Résidence d'auteurs, Hébergement touristique.
Président : M. Marc LARÇON, 3 Boulevard de l'abbaye, 58800 Cervon.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers *AL580218207*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/01/2017 il a été constitué une SARL dénommée: CLUB DE GOURMETS CREOLE
Sigle: C.D.G CREOLE
Nom commercial: C D G CREOLE
Siège social: 1rue de la voûte 58500 Clamecy
Capital: 7.600 €
Objet: traiteur -restauration et organisations évènementielles
Gérant: Mme HARAL CLAIRTANE 1 rue de la voûte 58500 Clamecy
Durée: 99ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers. *AL580218415*

YONNE

➜ DÉMISSION

EARL LEHAIRE

Société civile au capital de 7 500 €
3 route de la Celle - 89116 Précy-Sur-Vrin
814 363 560 Rcs Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016, a pris acte de la démission de M. Philippe Lehaire de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2016.

Pour avis, la gérance. *AL890218193*

SCI DU COQ

Société civile immobilière
au capital de 12 750 euros
Siège social : 13 rue de l'Horloge
89000 Auxerre
483 691 598 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gilles GENEST de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Madame Julie GENEST assumera seule les fonctions de gérante.

La Gérance. *AL890218388*

PANEL AUTO 89

S.A.S. au capital de 1.100.000 euros
3, rue Louise Weiss - 89000 Auxerre
798 579 447 RCS Auxerre

Suivant décisions collectives en date du 2/1/2017, les associés ont pris acte de la démission de M. Jacques PANEL de ses fonctions de Directeur Général.

Pour avis. *AL890218391*

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ALISIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 rue du château Gaillard
89100 Sens - 534 442 660 RCS Sens

Transfert de siège

Par décision extraordinaire du 15/12/2016, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social à compter du 15 Décembre 2016 du 7 Rue du Château Gaillard à Sens (89100) au 15 Place des Héros à Sens (89100).

Pour avis et mention au RCS de Sens.

La gérance. *AL890218380*

SARL SL PISCINES

L'AGE du 15.12.2016 de la SARL SL PISCINES au capital de 100.000€, siège social à Auxerre (89) av. de Worms 789 533 205 RCS Auxerre, a décidé de transférer son siège social à compter du même jour.

Ancienne mention publiée : Siege social : Auxerre (89) av. de Worms.

Nouvelle mention : Siège social : Auxerre (89) 9, rue Louise Weiss.

AL890218404

SCI MARINE

L'AGE du 15.12.2016 des associés de la SCI MARINE, capital 1.000€, siège social à Escamps (89) Lieudit Les Monts Sereins 810 287 615 RCS Auxerre a décidé de transférer son siège social à compter du même jour .L'avis de constitution de cette société a été publié dans TERRES DE BOURGOGNE le 13.3.2015 et au BODACCA n° 20150065 du 2.4.2015 sous le n°1179.

Ancienne mention publiée- Siège social **:** Escamps (89)Lieudit Les Monts Sereins.

Nouvelle mention - Siège social **:** Auxerre (89) 9, rue Louise Weiss..

AL890218405

SCCV WEISS

L'AGE du 15.12.2016 des associés de la SCCV WEISS, capital 1.000€, siège social à Escamps (89) Lieudit Les Monts Sereins 818 384 778 RCS Auxerre a décidé de transférer son siège social à compter du même jour. L'avis de constitution de cette société a été publié dans TERRES DE BOURGOGNE le 12.2.2016 et au BODACCA n° 20160039 du 25.2.2016 sous le n° 2689.

Ancienne mention publiée - Siège social : Escamps (89) Lieudit Les Monts Sereins.

Nouvelle mention - Siège social: Auxerre (89) 9, rue Louise Weiss.

AL890218406

FONCIERE DU DEFFAND

Société civile immobilière
au capital de 1 000€
siège social : 23 rue du Roule 75001 Paris
819 933 649 RCS Paris

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés en date du 12 décembre 2016, il a été décidé :- de transférer le siège social au 4 rue des Marroniers, Hameau du Deffand, 89520 Saints-en-Puisaye à compter du 12/12/2016, - de corriger l'objet social suite à une erreur matérielle, qui devient : «l'acquisition, la détention, la gestion, la réparation et l'amél ioration de tous biens immobiliers et notamment d'un ensemble immobiliers sis 4 rue des Marroniers, Hameau du Deffand 89520 Saints-en-Puisaye, comprenant notamment (i) une résidence principale, (ii) des dépendances contiguës à la résidence principale, (iii) une maison secondaire et (iv) une maison de gardiens, le tout sur un terrain de 8 000 m2 environ» le reste demeure inchangé.

Les articles 2 et 4 des statuts a été modifié.

Gérant : M. Vincent Daniel-Mayeur, 42 quai des Orfèvres 75001 Paris

Durée : 99 ans

Agrément : A l'exception des cessions de parts sociales entre associés, les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec l'agrément du ou des gérants.

Immatriculation sera faite au RCS d'Auxerre et radiation au RCS de Paris.

AL890218411

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

MLA CONSEIL
Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Strasbourg
26 Chemin du Doernelbruck
F 67000 Strasbourg
TEL : + 33(0)3 88 45 61 70
E-mail : accueil@mla-conseil.com

GFR DOMAINE DE VERSEAUCE

Groupement Foncier Rural
Au capital de 10.000 €, porté à 220.000 €
Domaine de Verseauce - 89450 Vezelay
505 253 542 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 décembre 2016 a décidé d'augmenter le capital de la société d'une somme de 210.000 € pour le porter de 10.000 € à 220.000 € par émission de 2.100 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 € chacune émises au pair et souscrites en numéraire et par compensation avec une créances certaine, liquide et exigible détenue sur le Groupement.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Article 7 – Capital social

Ancienne mention : Le capital social s'élève à 10.000 €. Il est divisé en 100 parts sociales de 100 € chacune.

Nouvelle mention : Le capital social s'élève à 220.000 €. Il est divisé en 2.200 parts sociales de 100 € chacune.

Pour Avis. *AL890218383*

➜ RECTIFICATIF

EXPERTISE CUIR SERVICES

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 06/01/2017 concernant le transfert de siège de la société EXPERTISE CUIR SERVICES. Il fallait lire : ZI des Maux De Grange - av de la Compagnie Moreau 89500 Villeneuve Sur Yonne.

AL890218385

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CHABLIS2M

Société Civile au capital de 1 000 €
Siège social : 15 rue de la Métairie Civry
89440 Massangis
793 025 602 RCS Auxerre

Aux termes d'une AGE du 15/12/2016, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter du 15/12/2016 aux activités suivantes : La détention, l'acquisition et la gestion de toutes participations dans des sociétés quelles que soient leurs activités ainsi que de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes ; En tant que holding animatrice, l'animation, la coordination et le contrôle de sociétés filiales, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement toutes prestations commerciales, administratives, juridiques, financières, comptables, informatiques et autres. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes de cette même assemblée, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 15/12/2016 :

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

Forme : société par actions simplifiée

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toute cession d'actions doit être agréée par la collectivité des associés

Président : Marie-Noëlle TERNYNCK, demeurant à Massangis (Yonne), 15 rue de la Métairie, Civry,

Commissaire aux comptes titulaire : la société HD AUDIT, dont le siège est à Chablis (Yonne), 18 rue Porte Noël,

Commissaire aux comptes suppléant : Jean-Luc PAUPERT domicilié à Avallon (Yonne), 95 Rue de Lyon
Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis,
Le représentant légal.

AL890218248

LA FERME DU CHATEAU

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : Les Ferrières
89170 Saint-Fargeau
540 036 787 Rcs Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 9 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social à compter du 9 décembre 2016 et de modifier l'article 2 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement à l'objet social est ainsi modifié :

Article 2 : Objet

Ancienne mention :

visite de la ferme, vente de produits régionaux et souvenirs, vente de produits de la ferme, vente au détail à poste fixe et en ambulant sur foires, et marchés, salons professionnels, hébergement de plein air, gîte, chambre d'hôtes, vente en ligne, sur internet et vente d'objets de décoration, vente de produits de mercerie, commissions.

Nouvelle mention :

Visite de la ferme, vente de produits régionaux et souvenirs, vente de produits de la ferme, vente au détail à poste fixe et en ambulant sur foires, et marchés, salons professionnels, hébergement de plein air, gîte, chambre d'hôtes, vente en ligne, sur internet et vente d'objets de décoration, vente de produits de mercerie, commissions, centre équestre, transport d'équidés, location de chevaux et poneys, élevage de chevaux et poneys, vente de selleries, restauration, prise de vue par drone et Ulm, baptême de l'air en Ulm, formation drone et Ulm, location de véhicules, vente de drones, fabrication et vente de roulottes et de Tiny house.
Pour avis,
La gérance.

AL890218269

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ARTHONNAY - terre

3 ha 87 a 90 ca - Cote fauchot: ZB-24-25

VILLON - terre

28 a 50 ca - Les creuches: ZE-4

FONTENOY - terre - fonds occupé

3 ha 68 a 60 ca - Le champ des pourains: ZA-51

LAVAU - terre

2 ha 59 a 01 ca - Champ du pont: N-205 - Pres de battereau: N-667[197]

MALICORNE (CHARNY OREE DE PUISAYE) - terre, pré et bois-taillis

1 ha 30 a 56 ca - Champ de la forge: ZW-17(A)-17(B) - Les montagnes: ZW-44 - Moulin jaune: ZX-37 - Petite vigne: ZW-11(A)-11(B)

SAINT-FLORENTIN - terre

12 a 97 ca - Les gouttieres: BE-24

SAINT-MAURICE-LE-VIEIL - bois-taillis et terre

28 a 65 ca - La barre: ZC-152 - Les secherons: A-268

SAINT MARTIN SUR OCRE (LE VAL D'OCRE) - bois-taillis

12 a 60 ca - Le grand bouillon: A-198

TAINGY - terre

35 a 20 ca - Les grands pres: ZM-47

VEZINNES - terre et pré

19 a 91 ca - Les quinze hommes: ZA-132

40 a 56 ca - Pres de la barque: ZA-151

Sur les communes de BUTTEAUX et PERCEY, recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place :

BUTTEAUX - terre et pré - 14 ha 36 a 30 ca - Chair de boeuf: ZE-24-27 - Champ collon: ZE-10 - Chemin d ervy: ZC-25-26 - Closeau durne: ZC-9[P1] - Coursan: ZC-64(J)-64(K) - La patissiere: ZH-44 - Le tartre: ZE-53 - Le village: AD-130

PERCEY - terre - 45 a 00 ca - Champs martins: ZE-6

Sur les communes de MOULINS SUR OUANNE, OUANNE et TAINGY, location par Bail SAFER d'une durée d'une année, pour la campagne 2017 :

- MOULINS-SUR-OUANNE - 3 ha 82 a 50 ca – terre et pré - 'La tuilerie': A- 6- 8- 9- 14- 197[5]- 200[10]- 201[13]

- OUANNE - 42 ha 52 a 05 ca – terre - 'Champs bonnettes': ZR- 7 -'Les biseaux': ZR- 37(AJ)- 37(AK)

- **TAINGY - 3 ha 72 a 00 ca – terre** - 'Lizis': ZM- 8

ANNAY-LA-COTE – bois taillis et lande

1 ha 51 a 55 ca - Gallot: C-128 - La famine sous montoison: A-427 - Les fleches: A-280-281-282-284-343 - Pierre pussiniere: B-350

CORNANT - terre

4 ha 16 a 71 ca - Bois des gallois: ZI-38 - Clos de la bellotte: ZL-12 - Les babeurs: ZI-47 - Sous le bois des verdiers: ZL-14

DOMECY-SUR-CURE - bois

68 a 00 ca - Les eauxbues: H-309

ETIVEY - bois

13 ha 35 a 92 ca - Caume de lessy: D-411-427-430 - Caume des brulis: D-296 - Champs des boeufs: D-130-144 - Chaume des ranneaux: Y-105 - Chemin de ravieres: Y-126 - Coteau poudrier: C-1164- L araignee: C-732-733-734-739 - La laviere: C-813 - La vraie epine: E-698 - Le courtillot: D-151-152 - Le tremblat: B-268 - Les rippes: A-1044 - Les rippes de sanvigne: A-526-527 - Messy le francois: E-1246-1248-1249-1251 ZH-42 - Sur la caume lessy: C-984-990 - Sur la serbette: C-514-516 - Vers le chene: C-1005

FOISSY-LES-VEZELAY – terre et lande

38 a 39 ca - Grandes vignes: B-1919-1920-1921 - Le clos: A-563

FONTENAY-PRES-VEZELAY - bois

9 a 40 ca - L etang bouilleau: B-935-936

GUILLON – terre, bois et lande

3 ha 32 a 58 ca - Contre la petite ruelle: B-214-215-216 - Contree de portain: ZK-3-4 - Cote de verre: A-76-77-228 - Couture de chasel: ZL-77 - Les chatres: B-103-104

MAGNY - bois

23 a 70 ca - Sur bois du ru du moulin t: ZK-77

MARMEAUX – bois et lande

3 ha 51 a 89 ca - Caume jemont: ZL-80 - Champ du crot: ZR-17 - Champ du roy: ZL-48-49 - Champoint: ZS-55 - Coigneau: D-177-197 - La caume de lat: B-171 - La caume rougemont: B-283[248] C-105 - La sens: ZA-41(*) - Larre: ZB-52 - Matre: C-178

NITRY - terre

32 a 30 ca - Chemin de l absiere: F-895

PACY-SUR-ARMANCON - jardin

64 ca - Le village: AE-111

QUARRE-LES-TOMBES – terre et bois

4 ha 00 a 40 ca - Les creusees: E-295-296-297 - Les grands chenes: E-298 - Grands vernis: E-428

TALCY - bois

31 a 16 ca - Les porons: A-137

TANLAY - terre

2 a 00 ca - Bas de la voie de la forge: ZL-2

VIGNES – bois et lande

34 a 31 ca - La presle: ZA-47 - Rouget: AB-111-115-126

VILLEFARGEAU - terre

69 a 53 ca - La grande borne: A-523-524

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 30 janvier 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89021842

T.F.Y

SARL au capital social de 7.866,37 euros
Siège social : 4 rue de Bourgogne
(89140) Cuy -
RCS Sens 322 723 131

«PJ HOLDING», SARL au capital de 200.000 euros dont le siège social est à Cuy (89140), 4 rue de Bourgogne, RCS Sens512 568 221, associée unique de la société «T.F.Y», a, le 16/12/2016, décidé :

- de transformer la société en société par actions simplifiée.

- d'exercer les fonctions de présidente de la société.
- de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, la SARL «ETC AUDIT», dont le siège social est à Saint Georges sur Baulche (89000), Place de l'Europe, RCS Auxerre 493 539 944.

- de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, la SA «EXPERTISE ET TECHNIQUES COMPTABLES», dont le siège social est à Saint Georges sur Baulche (89000),

Place de l'Europe, RCS Auxerre 017 151 200.

- d'augmenter le capital social à 200.000 euros par incorporation de réserves.

- de modifier la durée de la société et de la porter de 50 ans à 99 ans.

Pour avis.

AL890218382

SCI DU 19 RUE DU DOCTEUR BLANCHE

SCI au capital de 1.524,46 €
Siège social : 19 Rue du Docteur Blanche
75016 Paris
398 130 567 RCS Paris

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23.05.2016, il a été décidé de :

- modifier l'objet social, qui devient : « L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et de tout bien immobilier à l'exclusion de toute location meublée, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. »

- transférer le siège social au 15 rue de Laurencin 89100 SENS, et ce, à compter de ce jour.

-adopter pour nouvelle dénomination sociale : SCI STENDAL

Durée : Jusqu'au 26.08.2044

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Paris et immatriculée au RCS de Sens

AL890218394

PANODECO

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 143, Rue d'Alsace Lorraine
89100 Sens
753 032 655 RCS Sens

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros. **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions** : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. Fabrice CLOSIER et M. Franck SOREL, co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : **président de la société :** M. Franck SOREL demeurant 2, Impasse des Roseaux 89100 Nailly - **Directeur général** : M. Fabrice CLOSIER, demeurant 14 Rue des Chollets - 89100 Nailly –

Pour avis - Le Président

AL890218414

GALEX 3M

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 ter, Route Nationale
Rosoy - 89100 Sens - 488 259 805 RCS Sens

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31/12/2016, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Alexandre MAISSA. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : M. Alexandre MAISSA, demeurant 27
Route Nationale - Rosoy - 89100 Sens - Directeur général : Mme Gaëlle MAISSA, demeurant 27 Route Nationale - Rosoy - 89100 Sens

Pour avis - La Gérance

AL890218418

CESSION

ETABLISSEMENT LOISEAU DISTRIBUTION

Par acte SSP du 21/12/20116, enregistré auprès du SIE de Sens, le 29/12/2016, Bordereau n° 2016/803, Case n° 2, ETABLISSEMENT LOISEAU DISTRIBUTION, SARL au capital de 7.622,45 €, sise Boulevad des Noyers Pompons, Zone des Vauguillettes - 89100 Sens, 412 508 731 RCS Sens, a cédé à A2 DISTRIBUTION, SAS au capital de 7.622,45 €, sise 7 rue du Calvaire - 77520 Mons-en-Montois, 380 906 255 RCS Melun, un fonds de commerce de Vente par automates et autres commerce de détail hors magasin, sis et exploité : Boulevad des Noyers Pompons Zone des Vauguillettes, 89100 Sens, comprenant

Élèments corporels : 270.000 €, **Eléments incorporels :** 100.000€, moyennant le prix de 370.000,00 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 31/12/2016. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds cédé.

AL890218381

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé en date à Joigny du 21 Décembre 2016, enregistré au SIE de Sens le 29/12/2016, Bordereau n° 2016/803 Case n°3,

Monsieur Cédric David HALBIN, né le 10 Octobre 1972 à Toul (54), de nationalité française, demeurant à 10 rue Chambault – 89113 Neuilly

A vendu à la Société BOULANGERIE AU PLAISIR DE JOIGNY », SAS au capital de 1.000 €, dont le siège est sis Centre commercial de La Madeleine – 89300 Joigny, immatriculée au RCS de SENS sous le n° 821.888.393, représentée par Madame Bénina KAIB, Présidente,

Un fonds de commerce de boulangerie, patisserie, confiserie, glaces, vins, liqueurs a emporter, sis et exploité à Joigny (89300) Centre Commercial de la Madeleine,

Pour lequel Monsieur Cédric HALBIN est immatriculé au RCS de Sens sous le numéro 490 402 773, à l'I.N.S.E.E, pour le Répertoire National des Entreprises et de leurs établissements sous le numéro SIRET 490 402 773 00017, Code APE numéro 1071 C,

Moyennant le prix de CINQUANTE SEPT MILLE EUROS (57.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 42.000 € et aux éléments corporels pour 15.000 €

L'entrée en jouissance du fonds a été fixée le 21 Décembre 2016.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications prescrites par la Loi, au siège du fonds vendu susmentionné pour la validité, et au siège social du séquestre, la Société BUREAU JURIDIQUE DES ENTREPRISES, sis 75 bis Avenue Marceau - 75116 Paris, pour la correspondance, où domicile a été élu à cet effet.

AL890218392

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte en date du 30/12/2016 au Ban Saint Martin(57050), enregistré au SIE de SENS le 02/01/2017, sous les mentions Bord. n° 2017/2, Case n° 2 ext 2, la SARL DG HELP, au capital de 10.000 €, sise 105bis rue de Tolbiac 75013 Paris, 798 544 870 RCS Paris, a cédé à l'AMAPA (Association Mosellanne d'Aide aux Personnes Agées), Association régie par le Code civil local, sise 32, avenue de la Liberté 57050 Le Ban Saint Martin, inscrite au TI de Metz sous le volume n° 159 Folio n° 68, le fonds de commerce d'aide à domicile, exploité 7, bis rue du Général de Gaulle - 89100 Saint Denis les Sens. Prix : 15.000 €. Entrée en jouissance : 01/01/2017. Les oppositions seront reçues pour leur validité dans les dix jours de la dernière publication légale à l'adresse suivante : Maître Martine VASLOT - Avocat au Barreau de Sens - 22, rue du Général Leclerc - 89100 SENS ; pour les correspondance à l'adresse suivante : SCP IOCHUM, 2, Place Raymond Mondon – BP30646 – 57011 Metz cedex »

AL890218399

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte S.S.P. en date à Paris du 02/01/2017, enregistré au Pôle enregistrement de Sens le 05/01/2017 Bord 2017/5 case 6, la SARL «Les Nouveaux Opticiens 77», au capital de 7.500 €, ayant son siège 66 rue de Metz 94170 Le Perreux sur Marne, RCS Créteil 788 993 566, a cédé son fonds de commerce d'OPTIQUE LUNETTERIE ALAIN AFFLELOU sis à Saint Denis Les Sens (89100) – Parc Sainte Colombes – Lot B - 1 Impasse Saint Vincent,

à la SAS «CYRIFLO», au capital de 8.000 €, ayant son siège Parc Sainte Colombes – Lot B - 1, Impasse Saint Vincent (89100) Saint Denis Les Sens, RCS Sens 824 342 810, moyennant le prix de 350.000 €

Entrée en jouissance : le 01/01/2017

Les oppositions seront reçues, dans les formes légales et dans les 10 jours de la publication au B.O.D.A.C.C. chez Me Vanina TOROK, avocat, 17 avenue de Friedland 75008 Paris pour la correspondance et au fonds pour la validité de l'opposition.

AL890218410

Étude de Me Jean-Marie ODIN
Notaire à Vermenton

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Marie ODIN, Notaire à Vermenton, le 26 décembre 2016, enregistré au SIE Auxerre le 03 janvier 2017, bordereau 8, case no 1, extrait 9, reçu 25€, il a été cédé par :

1°- M. Patrick Thibaut **CANNEDDU**, Commerçant, et Mme Monique Gisèle Marie Alice LEBACHELEY, Conjoint collaborateur, son épouse, demeurant à Cravant (89460), 3 rue de l'Eglise.

2°- La Société dénommée **CANNEDDU**, EURL au capital de 1.000 €, dont le siège est à Saint-Moré (89270), 2 Place de la mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 810 098 483 et immatriculée au RCS Auxerre (Yonne).

A :

La Société dénommée **AUBERGE CAMP DE CORA**, EURL au capital de 2.000,00 euros, dont le siège est à Saint-Moré (89270), 2 Place de la Mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 824 074 132 et immatriculée au RCS Auxerre, savoir :

Biens vendus par M. et Mme Patrick CANNEDDU :

Une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de quatrième catégorie, exploitée sur la Commune de Saint-Moré (Yonne), 2 Place de la Mairie,

Biens vendus par l'EURL CANNEDDU :

Un fonds de commerce de café, restaurant, pizzéria, dépôt de pains et viennoiseries, exposition et vente de produits régionaux notamment de produits alimentaires artisanaux et artistiques organisation de réceptions soirées et animations, exploité à Saint-Moré (Yonne), 2 Place de la Mairie, connu sous le nom commercial «Auberge du Camp de Cora », et pour lequel la cédante est immatriculée au RCS Auxerre (Yonne), sous le numéro 810 098 483.

Propriété du fonds vendu : le jour de la signature de l'acte.

Entrée en jouissance : 1er janvier 2017.

Prix principal de VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR), s'appliquant :

1/ à la licence cédée par les époux **CANNEDDU** : pour TROIS MILLE EUROS (3.000,00 €) ;

2/ au fonds de commerce cédé par **l'EURL CANNEDDU** : pour DIX SEPT MILLE EUROS (17.000,00 €), s'appliquant, savoir :

-aux éléments incorporels pour QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE
EUROS (4.495,00 EUR)
-au matériel pour DOUZE MILLE CINQ CENT CINQ EUROS (12.505,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office Notarial de Vermenton où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

AL890218422

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL ALBENA

Earl au capital de 7 500 euros
Siège social : 3 route d'Auxerre
89290 Jussy
498 411 016 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2016 a pris acte de la démission de M. Bernard Duruz de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2016.

Pour avis, la gérance.

AL890218172

NON DISSOLUTION

GARAGE LEGUEDARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Rue du Bocage
89500 Egriselles Le Bocage
810226555 RCS Sens

Avis de Non Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

AL890218396

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL MORIN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 décembre 2016 de l'EARL MORIN, exploitation agricole à responsabilité en liquidation au capital de 74745.74 euros, dont le siège est situé 16 rue du Puits d'Hiver 89400 Chichery, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 325765550 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 décembre 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Bernard MORIN, demeurant 4 Rue Froide 89400 Chichery, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Rue Froide 89400 Chichery. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL890218323

EARL COSTA PERE ET FILS

Société civile en liquidation
au capital de 76 500,00 euros
Siège social : Vaugermain
89800 Saint Cyr les Colons
341 313 369 Rcs Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/12/2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21/12/2016 et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date. Les fonctions de la gérance prennent fin à cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. André Costa demeurant à Saint Cyr les Colons (Yonne), Vaugermain, à compter du 21/12/2016 inclus. Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Cyr les Colons (Yonne), Vaugermain. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890218358

SCP Julien MILLARD et
Laure BERTHELIN, Notaires
St-Florentin (Yonne),
26 rue Dilo.

La Société à responsabilité limitée LE PAYSAN BOURGUIGNON, au capital social de 1.500,00€, dont le siège est à Beugnon(Yonne) 6 chemin du Pré des Murs lieudit «Les Drillons», RCS Auxerre : 750 030 611

L'AGE du 12 décembre 2016 enregistré au SIE d'Auxerre le 19 décembre 2016 bord n°2016/927 case n°7 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 12 décembre 2016, a nommé en qualité de liquidateur M. Geoffrey ROY, demeurant à Turny (89570) 27 grande rue et a fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS d' Auxerre

Pour avis
Le notaire

AL890218393

CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon

S.C.M. I.R.M.

Société Civile de Moyens
au capital de 289,88 euros
Siège social : Avenue de la Fontaine
Sainte Marguerite 89000 Auxerre
RCS Auxerre 411 081 268

L'Assemblée Générale réunie le 31 Décembre 2016 a approuvé les comptes de liquidation, constaté la clôture des opérations de liquidation et donné quitus entier et définitif au liquidateur pour ses opérations de gestion et de liquidation.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL890218417

SCI RIQUET

Société civile «immobilière» en liquidation
Au capital de 152 euros
Siège social : Villeneuve la Guyard
89340 17 Rue de l'Eglise
Siège de liquidation : 30 Avenue Des Alliés
51000 Châlon en Champagne
RCS Sens 404 819 849

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur PLAS ERIC de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL890218420

BRIE-LALANDE

SCI au capital de1000 €
Siège social : 6, Lieudit Les Tartarins,
89130 Lalande
793 874 595RCS d'Auxerre

L'AGE du 30/11/2016a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. DONDON Pascal, demeurant 29 Bis Rue Pasteur, 77680 Roissy-en-Brie, et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance sera adressée DOMAINE DU PRIEURE 3 allée Saint Martin, SARL PRAXIS - Victor DEARAUJO, 91450 Étiolles. Modification au RCS d'Auxerre.

AL890218424

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 décembre 2016, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : Jasm1

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital social : 426 000 euros

Siège social : 13 Rue des Piedalloues, 89000 Auxerre

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Apports : Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 426 000 €
Gérants : M. Abdelkrim Knioine et Mme Mélanie Cornat demeurant 13 Rue des Piedalloues, 89000 Auxerre

Cessions de parts :

Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890218178

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Champs Sur Yonne du 21/12/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : AGCF

Siège social : 51 route de Toussac, 89290 Champs Sur Yonne

Capital : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Objet social : - l'acquisition, la construction et la propriété de l'immeuble sis 15 rue des entrepreneurs à Joigny (89300), à usage professionnel, commercial ou industriel, et d'habitation,

- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Gérance : M. François RICHARD, demeurant 51 route de Toussac, 89290 Champs Sur Yonne

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, pour cession à des tiers : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL890218337

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: O Snack Frais

Capital: 500 euros

Siège: 4 Route de Paris 89140 Pont-sur-Yonne.

Objet: Snack. Durée:99 ans.

Président: Mme CASEACSCH Fabienne 28 rue des Renardières 89140 Pont-sur-Yonne.
Directeur Général: M. DUBROC Kevin 3 rue des Renardières 89140 Pont-sur-Yonne.
La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. RCS: Sens.

AL890218386

AVIS DE CONSTITUTION.

Suivant acte sous seing privé en date du 22 décembre 2016, à Sens , il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : La Ferme des Guains.

Forme : société civile immobilière.

Siège social : 21 route de Rigny le Ferron, 89190 Les Sièges.

Objet : L'acquisition, l'administration et la location d'immeubles et de terrains.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 300,00 euros.

Gérance : Sandrina SPANU, 151 rue de Montmartre 75002 Paris et Haya JACQUINOT, 2 route de Villeneuve89190 Les Sièges et Alexandra FILOT, 11 rue Bellocier 89100 Sens La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis .

AL890218387

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : SAEZ-CONSEIL

Capital initial : 1 euro **Capital min** : 1 **Capital max** : 500 000

Siège social : 22, rue Bellocier 89100 Sens.

Objet: conseil et assistance aux entreprises. Acquisition, vente de matériel électronique. Toutes missions d'audit, détachement du personnel, conseil en recrutement, création, acquisition ou exploitation d'entreprise de même nature. Formation professionnelle. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant

se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. La participation de la société, par tous moyens à toutes entreprise ou sociétés créées ou à créer ,pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location de gérance.
Durée : 99 ans.
Président: M. Saez José demeurant 22, rue Bellocier 89100 Sens.
RCS : Sens .

AL890218390

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/01/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : INTEXT
Siège social : 66, rue des Renardières, 89140 PONT SUR YONNE
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 5000 €
Objet social : Tous travaux de second oeuvre. Travaux de plaquisterie, enduits et peintures.Pose de revêtements de sols, murs et plafonds.Agencement et décoration intérieurs avec pose de cuisines, placards et menuiseries intérieures.Travaux d'électricité et plomberie.Agencement extérieur avec pose de revêtements de façade ventilée, terrasses, pergolas...Pose de menuiseries extérieures.
Gérant : Monsieur Graciano DE MACEDO, 9, rue Saint Jean, 89140 Pont sur Yonne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890218395

SCP VIGNET ET ASSOCIÉS
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00
Fax : 03.86.52.88.89

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 05 janvier 2017, il a été constitué, sous la dénomination sociale VALLON - STROTZIK, une société civile immobilière ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Le siège social a été fixé 6 rue du Chevalier de la Barre – 89800 Chablis.
La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés est fixée à 99 années.
Le capital social s'élève à la somme de 1 000,00 €.
La société est gérée et administrée par Monsieur Nicolas VALLON, demeurant 24 rue Auxerroise – 89800 Chablis, associé.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis.

AL890218408

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 janvier 2017 à Sainte-Magnance, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : EURL TOM SERHANE
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : Les travaux de second œuvre et de finition du bâtiment (plâtrerie, peinture, isolation intérieure, pose de revêtement de sols, murs et plafonds, pose de carrelage, pose de cuisines et salles de bains,...), à l'exception des travaux de chauffage, plomberie, électricité.
Capital social : 2 000 euros.
Siège social : 5 rue Pierre Martin - Champmorlin - 89420 Sainte-Magnance
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Tom SERHANE demeurant 5 rue Pierre Martin - Champmorlin - 89420 Sainte-Magnance
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne)
Pour avis et mention, le gérant.

AL890218401

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/01/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SCI DU BEAU JARDIN
Siège social : 2 lieu dit 'La Fosse Simon', 89116 Sépeaux Saint Romain
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1000 €
Objet social : La société a pour objet la propriété, l'administration, la gestion et la location de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Gérant : Madame Fabienne LOW, 2 lieu dit 'La Fosse Simon', 89116 Sépeaux Saint Romain
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890218403

ALTEA VIGNE

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ALTEA VIGNE
Capital : 700euros
Siège social : 16 quai de la République 89000 Auxerre.
Objet: prestation de services en travaux viticoles.
Durée : 99 ans.
Gérant: M. Edouard Tonnellier demeurant 16 quai de la République 890000 Auxerre.
RCS: Auxerre.

AL890218413

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 janvier 2017, il a été
constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : CBM89
Forme : SAS
Capital social : 2.000 €
Siège social : 24 avenue du Docteur Calmette, 89000 Auxerre
Objet social : Accompagnement des clients dans un projet de construction.
Président : Madame Claudia MOUSSU demeurant 24 avenue du Docteur Calmette, 89000 Auxerre
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que
soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890218415

AVIS DE CONSTITUTION.

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Paron en date du 16 décembre 2016, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Saint Bond,
Siège Social : 24 bis allée des Arcades, PARON (Yonne)
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles terrains et autres biens.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Mohammed ESSERHIR, demeurant 24 bis allée des Arcades, Paron (Yonne),
Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, le gérant.

AL890218419

▶ Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35







SARTHE (72)

Paroles de jeunes



ASSOCIE

L'ancien conseiller bancaire Fabrice Leveau est aujourd'hui producteur de volailles de chair label à Thorigné-sur-Dué.

Fabrice Leveau revient à la terre

Le costume ne manque pas à Fabrice Leveau. Cet ancien conseiller agricole à la Banque Populaire de l'Ouest, chargé plus spécialement de la clientèle des secteurs de La Flèche et Sablé pendant sept ans, a récemment troqué la cravate contre les bottes. Depuis le 1er janvier 2016, il est agriculteur à Thorigné- sur-Dué. Installé sur la ferme familiale, il a rejoint son père, Jean-Marc, et Dominique Guédet, associés depuis le regroupement de leurs exploitations dans les années 1990, au lieu-dit «La Roche». Il y remplace sa mère qui cesse son activité. *«Cela faisait quelques années que mon projet était en réflexion, explique le jeune papa de 28 ans, mon précédent métier me permettait d'être en contact avec de nombreux exploitants. Je voyais différents systèmes, différentes approches économiques».*

Nouvelle production

Nourri par ses expériences, Fabrice Leveau a donc proposé à ses associés de créer un atelier de volailles label sur l'exploitation qui comptait déjà un atelier laitier de 35 VL et un troupeau allaitant de 60 mères charolaises. *«Il y avait aussi un atelier d'engraissement porcin, mais nous ne voulions pas réinvestir dans cette production,* note-t-il, *nous avons préféré nous lancer dans une filière locale rassurante économiquement, ce qui est le cas de la coopérative des fermiers de Loué.»* Ne souhaitant pas un autre atelier que le lait avec des périodes d'astreinte quotidienne, les associés ont opté pour deux bâtiments de volailles de chair qui ont accueilli leurs premiers lots début février. S'installer avec deux associés est un vrai choix pour Fabrice Leveau qui ne voulait pas *«travailler tout seul». «C'est vraiment confortable de travailler à trois,* confie-t-il, *à la fois pour la prise de décisions, le coup de main en période de pointe dans l'atelier dont on a la charge, et le temps libre que je peux consacrer à ma famille».* Les associés s'organisent en effet pour avoir un week-end libre sur trois en été, un peu moins en période hivernale.



Le premier lot de poussins de Loué de Fabrice Leveau est arrivé début février. Les parcs sont juste terminés pour les premières sorties en plein air des volailles.

> *«Je ne voulais pas travailler seul sur mon exploitation. C'est vraiment confortable de travailler à trois associés.»*

Manque de visibilité

Mais son installation en Gaec n'a pas été motivée seulement par l'aspect charge de travail. «*Economiquement, je ne me serais jamais lancé seul en cette période. Par chance, j'ai pu intégrer un système qui roulait déjà»,* reconnaît-il. L'ancien conseiller bancaire déplore de ne pouvoir anticiper les budgets de trésorerie de l'exploitation et de n'avoir aucune visibilité sur les prix de trois des quatre productions. *«Mon étude économique d'installation date de six mois et elle est déjà obsolète»,* commente-t-il. Fabrice Leveau reste néanmoins optimiste. Il s'investit dans les organisations professionnelles locales. Et sait qu'il devra réfléchir d'ici quelques années à l'évolution de son entreprise.

DELPHINE GROSBOIS

J'aime

- travailler à mon compte
- travailler avec d'autres associés
- travailler en plein air

Je n'aime pas

- ne pas pouvoir anticiper les budgets de trésorerie
- n'avoir aucune visibilité sur trois des quatre productions de l'exploitation

L'exploitation

- 3 UTH
- SAU : 200 ha dont 100 ha de cultures de vente
- 60 mères charolaises
- 400 000 L, troupeau de 35 VL
- 2 poulaillers de Loué

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces de moins d'un an !

Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale & marketing

L'égérie du SIA 2017 est une vache bretonne pie noire. Une race rustique qui trouve sa place dans des systèmes viables économiquement grâce à la transformation et la vente directe.

La Pie noire : petite vache, grande valeur ajoutée

Au Gaec des 7 chemins, à Plessé (44), le téléphone n'arrête pas de sonner… Au bout du fil, Arte, France 3, Ouest France et même la presse agricole départementale… Cédric Briand, éleveur, répond avec patience aux questions des journalistes, mais ces appels ne sont pas pour lui : ils sont pour Fine, l'une de ses vaches bretonnes pie noire, choisie pour être la mascotte du Salon international de l'agriculture 2017.

Comme il le dit lui-même, Cédric Briand n'est que le porte-parole de la Bretonne pie noire, puisque le choix de l'égérie du Salon est d'abord celui d'une race qui s'est portée candidate. En l'occurrence, on compte quelque 2 000 femelles bretonnes pie noires à ce jour, élevées par 400 propriétaires, et dont 70 en vivent économiquement. Cette race, qui fut la première race française (700 000 têtes en 1900) et l'une des premières inscrites au herdbook (1886), a failli disparaître dans les années 1970, car peu adaptée à l'intensification de l'agriculture.

Toutefois, sous l'impulsion de deux scientifiques, Pierre Quéméré et Jean-Jacques Colleau, un programme de conservation a été bâti à partir d'un noyau de 336 femelles. Un schéma qui a porté ses fruits : la race est « sauvée »[1]. D'autant plus que parallèlement se sont mis en place des systèmes d'élevage économiquement viables, basés sur la transformation et la vente directe des produits.



C. PERROT/LOIRE ATLANTIQUE AGRICOLE

Contrairement à d'autres, la Bretonne pie noire n'a pas grandi depuis 30 ans : elle pointe toujours à 1,17 mètre au garrot, ce qui en fait la plus petite race bovine française.



DR

Star

L'affiche officielle du Salon avec Fine. Elle est déclinée aussi sur les billets d'entrée, sur tous les outils de communication du Salon et sur les réseaux sociaux (#Fine).

LE MÊME MÉTIER

Ils sont majoritairement fondés sur le lait (très riche, la Bretonne étant à l'origine une « beurrière »), et parfois sur la viande.

C'est aussi comme ambassadeur de ce système porté par son Gaec que Cédric Briand se place : « *Nous ne sommes pas un modèle, mais cela fonctionne économiquement. Nous ne voulons pas nourrir le monde, juste nos voisins, en répondant à une attente sociétale. Mais en réalité, nous faisons le même métier que tous les autres éleveurs* ».

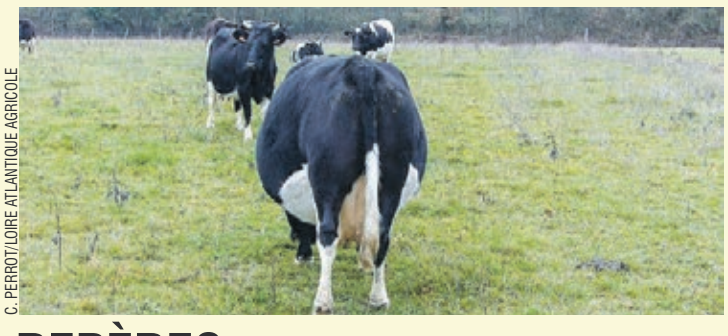
Bien intégrés dans leur environnement local, utilisateurs de la Cuma comme de l'association de remplacement, les associés s'amusent à dire qu'ils sont « *comme tout le monde* », financés par le Crédit agricole et assurés chez Groupama ! Ils ont aussi bénéficié des prêts JA lors de leurs installations, sont aussi adhérents du contrôle laitier[2] et coopérateurs chez Evolution. Seule différence par rapport aux autres éleveurs dans la gestion de leur reproduction, ils sont moins libres dans leurs choix de taureaux : la race est encore dans un système de gestion des risques de consanguinité et chaque éleveur reçoit « *un programme d'accouplement* » avec un choix de trois taureaux par vache. Au total, les semences d'une quinzaine de taureaux sont disponibles.

La traite se fait dans une salle à deux fois quatre postes et comme il n'y a en moyenne que 35 vaches à traire, elle ne dure pas plus d'une heure matin et soir. Pour limiter les coûts et la dépendance aux achats (surtout en système bio), les associés recherchent l'autonomie alimentaire. Ils sont en cela très proches des préoccupations de tous les autres éleveurs.

Le système de valorisation par la transformation et la vente directe date d'une dizaine d'années au Gaec des 7 chemins, mais aujourd'hui, il est particulièrement « à la mode » : chez les futurs agriculteurs (les associés croulent sous les demandes de stages et de génisses), mais aussi chez les consommateurs. Cédric Briand réfute toutefois l'étiquette de producteur pour les « citadins » : « *La moitié de notre chiffre d'affaires est fait ici, à Plessé !* ».

CATHERINE PERROT, LOIRE-ATLANTIQUE AGRICOLE

(1) Un programme qui a fait des petits, dans d'autres races à petits effectifs, mais également dans les races majoritaires, où l'on a compris l'importance de la gestion de la consanguinité.
(2) Cédric Briand est d'ailleurs un ancien salarié de Bovins croissance.



C. PERROT/LOIRE ATLANTIQUE AGRICOLE

REPÈRES

- 3 associés ; 110 000 l de lait produits ; 59 ha (30 en prairies permanentes, 23 en prairies temporaires, 6 en céréales et mélanges).
- 44 vaches et la suite ; 15 mâles vendus en veaux de lait/an ; 10 porcs blancs de l'ouest valorisent les déchets de la fromagerie.
- 73 % de réussite IA première ; âge au 1er vêlage : 31 mois.
- 3 200 kg de lait en moyenne, TB 46,2, TP 33,5 ; valorisation du lait : 1,60 euro/l en moyenne.

CONDUITE DE LA RACE

« Une solide deux-chevaux »

Chez la Bretonne pie noire, la qualité première est la rusticité : elle valorise très bien l'herbe et les fourrages grossiers. Au Gaec des 7 Chemins, les vaches pâturent environ 10 mois sur 12. Cette conduite nécessite une excellente gestion technique des paddocks. En outre, pour assurer la fromageabilité du lait et la présence d'une bonne flore microbienne, les prairies doivent être multiespèces et riches en biodiversité. Le concentré de production est un mélange de céréales et protéagineux. L'autonomie alimentaire est presque de 100 % (un peu de luzerne a été achetée cette année, par « sécurité »). La Bretonne est une vache fertile, qui vêle facilement, plutôt vive, très expressive dans ses chaleurs et curieuse. Autre qualité importante : de bons aplombs ! La meilleure preuve : ses bœufs étaient classiquement utilisés comme boute-en-train dans les stations de production de semences !



C. PERROT/LOIRE ATLANTIQUE AGRICOLE

Le Gwell, un lait fermenté issu de la Bretonne pie noire, fait l'objet d'un projet de recherche européen, avec l'Inra.

La viande de la Bretonne pie noire est également valorisée en direct : veaux de lait, bœufs ou vaches de réforme. Son goût, sa finesse d'os, et son petit poids de carcasse sont des atouts.